

اتحادية اللبونس الدولية
Lions Clubs International

Fouad BOUAYAD
Gouverneur 1997-98



*Solidarité
avec l'enfance
en situation difficile*



DISTRICT

416 MAROC

We Serve

**Lions Clubs International
Lions Clubs du Maroc
District 416**

**3ème Convention Nationale
08-09 Mai 98 Rabat**

Rapport Général

**1953-1998
45 ans d'actions humanitaires**

**Solidarité avec l'Enfance
en Situation Difficile**



**1 Club = 1 Centre de Solidarité Lions
29 Centres de Solidarité au Maroc**





Lions Clubs International
Association des Lions Clubs du Maroc
District 416

**3ème Convention
Nationale
08-09 Mai 98 Rabat**

Organisée par les Lions
Clubs de la Zone 1.3 :

Rabat Doyen, Rabat Chellah
Rabat Oudayas, Kénitra Maamora
Témara Skhirat Océan

Rapport Général

1953 - 1998
45 ans d'actions humanitaires
Solidarité avec l'Enfance en situation difficile



Rappel des Officiels 1997-1998

GOVERNEUR : Dr. Fouad BOUAYAD

43, Rue Aboufaris Almarini Rabat, MAROC

Phone : D. (212)(7) 75.09.07 B. 76.97.77 Fax : 70.26.36 M. 01149549

E-mail : bouayad@atlasnet.net.ma

IMMEDIAT PAST-GOUVERNEUR : Hamid MEKKI-BERRADA

Villa Source, Angle Bd. Ghandi et Rue Ibnou Baja Casablanca, MAROC

Phone : D. (212)(2) 36.42.88 B. 94.26.38 Fax : 94.26.38

VICE GOUVERNEUR : Abderrafih LAHLOU

3, Boulevard Mohamed V Casablanca, MAROC

Phone : D. (212)(2) 39.44.74 B. 27.82.16 Fax : 26.67.17

SECRETAIRE TRESORIER : Pr. Jamal TAOUFIK

Rue 2 N° 77 Bir Rami Est Kénitra

Phone D (212)(7) 37.19.70 B 68.19.30 Fax 68.19.31

PRESIDENT DE LA REGION I : Dr. Abdelkamel MIKOU

62, Bd Chefchaouni Fès

Phone : D. (212)(5) 65.04.28 B. 93.22.43 Fax :62.24.64

PRESIDENT DE LA REGION II : Guy Denis ZANCA

95 Nahj Rif Lot El Qods 24000 EL JADIDA

Phone : D.(212) 34 28 88 B. 34 20 17

PRESIDENT DE LA ZONE 1.1 : Youssef AMIAR

58, Avenue Abdelkrim Khattabi Tétouan

Phone : D. (212)(9) 97.81.39 B. 70.29.85 Fax : 70.29.84

PRESIDENT DE LA ZONE 1.2 : Md BERRADA ELGHAMMAZ

2, Rue Rass Elma Lot Ben Bouchta El Araki, Fès

Phone : D.(212)(5) 64 26 32

PRESIDENT DE LA ZONE 1.3 : El Mountacir BEN SAID

44, Rue Aguelmane Sidi Ali Agdal Rabat

Phone : D. (212) (7) 20.73.45 B. 77.99.24 P.14.81.60

PRESIDENT DE LA ZONE 2.1 : Jean Luc MARTINET

8, Rue Hossegor Ain Diab Casablanca, MAROC

Phone : D. (212)(2) 36 79 48 B 26 87 56/74 Fax 26 88 94

PRESIDENT DE LA ZONE 2.2 : Abdenbi SALIGANE



Rapport Général

3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998

4



B.P. 2068 Marrakech Principal MAROC

Phone : D. (212)(4) 49 03 56 B. 14 66 02

Officiels des Lions Clubs du Maroc

Clubs	Membres	Présidents	Secrétaires	Trésoriers
Rabat Doyen	28	BENALLAL Mohamed	MIZDID Mohamed	RAISSI Ahmed
Rabat Oudayas	34	MERLAND Patrick	FREJ Najib	TARTIERES Dominique
Rabat Chellah	35	LAHBABI CHRAIBI Maria	SINACEUR OSMAN Radia	MOULINE Rabéa
Témara Skhirat Océan	14	LAZRAK Malika	AKRAD Rachida	BALAMANE Kamal
<i>Salé Dar Elbaroud</i>		<i>HAJJI Driss</i>		
Kénitra Mamora	21	SABIR Mohamed	BENWAHOUD SalahEddine	SEQAT Béatrice
Meknes Doyen	25	BALAFREJ Anis	AJANA Abdellah	AGUOUZAL My Med
Meknes Oualili	18	GHZIEL Mohamed	BENNOUNA Hamid	SINDI Abdelhamid
Meknes Salam	28	SEFIANI Raféa	TAZI Latifa	IRAQUI Amal
Fes Doyen	32	BENYAHYA Tabib Ali	BELKZIZ Abdelaziz	BELKZIZ Abdelaziz
Fes Zalagh	15	GUESSOUS Driss	SERGHOUCHNI Ahmed	MSEFER Badreddine
<i>Sefrou Cerisiers</i>		<i>TAZI</i>		
Oujda Renaissance	20	BENALI Salima	BELKBIR Hayat	SNOUSSI Samira
<i>Oujda Millénaire</i>		<i>BELAYACHI</i>		
Berkane Trifa	20	RAHMANI Nadia	LAHBIL Myriam	JAARA Karima
Tétouan Médina	14	BENABDELLAH Youssef	SEKKAT Moncef	AITBOUHIA Mustapha
Tanger Doyen	30	ZIAN Abdelmoumen	BERTRAND Robert	ABDALAS Mohamed
Tanger Montagne	25	BENNANI Anouar	DIOURI Samir	SOULAMI Najib
Tanger Detroit	21	MERNISSI CHRAIBI Adiba	SALMERON Ninez	FELLOUS Naima
Tanger Ibn Batouta	22	EL YAMLAHI Mohamed	FILALI MEKNASSI Moghit	SETTI Mohamed

Région 1 = 3 Zones, 17 Clubs (et 3 en cours), 402 Membres

Casablanca Doyen	39	BERRADA FathAllah	DEDIEU Pierre	BENNIS Abdelfettah
Casablanca Atlantique	21	MARTINET Jean Luc	IDRISSI Mustapha	IRAQUI Abdelaziz
Casablanca Anfa	25	ZERHOUNI Mohamed	KHATTABI Said	BENHAYOUNE Azzedine
Casablanca Espoir	18	HARTI Saad	BENNOUNA Saida	BENNOUNA Kamar
Casablanca Les Iris	15	ELKHOLTI Ilda	ELGUERMAI Mariette	WHYBREW Patricia
Casablanca Unité	11	ELKETTANI Asmaâ	DUSCHAMP Jacqueline	LAHBABI Naima
Casablanca Oasis	20	ACHAAB Ab. Nacer	TAZI Rachid	ALALI Mohamed
Mohammedia	11	TAJEDDINE Abdeslem	ELABBADI Omar	GHAZI Abdelhaq
El Jadida Doyen	24	FALLAH Mohamed	MAKSOUUD Mohamed	BENNANI Azzedine
El Jadida Mazagan	21	LARAKI Khalid	CHOUFARI Elmostafa	BOUDALI Mohamed
Marrakech Doyen	25	DAUNAY Michel	ELMAHIR Mohamed	CARTIER Pierre
Marrakech Oliviers	23	BENCHEKROUN Touria	CARTIER Jacqueline	JBARA Saida
Safi Doyen	21	DHALOOMAL Moti	SOUISSI Ahmed	MOUSSAID Ahmed
Safi Azur	24	HARRAK Faiza	SIDKI Touria	MARRE Danielle
Agadir Doyen	14	LAGHRABLI Rachid	ACHENDIR Abderrahim	KSIKES Ahmed
Agadir Tilila	30	BONIOL Martha	AYAD Monique	JOUNDY Claudine

Région 2 = 2 Zones, 16 Clubs, 342 Membres

District 416 : 744 Membres... bientôt plus de 800 avec les 3 nouveaux clubs en cours...

Historique de L'Extension des Lions Clubs du District 416

Exercice	Gouverneur	Nouveaux Clubs	Remise Charte	Clubs Radiés	Clubs en Cours
95-96	Hadj Mohamed Berrada	Kénitra Maamora	15.12.95		
		Témara Skhirat Océan	22.04.96		
96-97	Hamid Mekki Berrada	Oujda Renaissance	18.10.96		
		Marrakech Les Oliviers	26.11.96		
		Safi Azur	20.05.97		
				Fés Etoile	
				Salé Medersa	
97-98	Dr. Fouad Bouayad	Berkane Trifa	22.11.97		
		Casablanca Oasis	14.03.98		
		Tanger Ibn Batouta	19.06.98		
					Salé Dar Elbaroud



Comité d'Organisation

Dr. Fouad Bouayad	Gouverneur D. 416
Pr. Jamal Taoufik	Secrétaire-Trésorier D. 416
Elmontacir Bensaid	Président de Zone 1.3
Patrick Merland	Directeur de la Convention
Naima Maghnouj	Directeur du Protocole
Maria Chraibi Lahbabi	Présidente de Rabat Chellah
Malika Lazrek	Présidente de Témara Skhirat Océan
Mohamed Benallal	Président de Rabat Doyen
Mohamed Sabir	Président de Kénitra Maamora
Patrick Merland	Président de Rabat Oudayas
Dominique Tartieres	Trésorier de la Convention
Robert Escariot	Secrétaire de la convention
Hanae Elbouayachi	Secretariat de la convention
Mohamed Benallal	Accueil, Transport
Najib Frej	Protocole
Elmontacir Bensaid	Aménagement salles, espaces sociaux
Malika Lazrek	Aménagement salles, espaces sociaux
Pr. Jamal Taoufik	Gala
Maria Chraibi Lahbabi	Gala
Radia Osman	Gala
Patrick Merland	Imprimerie, Hotellerie
Souad, Fikria	Secrétaires



Programme de la 3ème Convention Nationale **Vendredi 08 Mai 1998**

- Accueil des congressistes, Assistance aux formalités
- Transfert à Rabat
- 14h00 **Inscription**, Remise des pochettes et Installation à l'hôtel Hilton et Shehrazade
- 15h00 **Ecole des Officiels**
 - Ecole des Présidents, Animateur : Lahlou Abderrafih
 - Ecole des Secrétaires et des Trésoriers, Animateurs : Jamal TAOUFIK, Mohamed ZERHOUNI
 - Ecole des Officiels du District, Animateurs : Me. AOUADI Mohamed, Dr. Abdelkamel MIKOU
- 18h00 Réunion de la Commission d'honneur, réservée aux Past-Gouverneurs, Avec le Directeur International Pr. Jean OUSTRIN.
- 19h30 **Cocktail de bienvenue**
- 20h30 **Dîner traditionnel** avec les Past-Gouverneurs et récompenses pour les officiels des clubs.

Samedi 09 Mai 1998

- 08h00 Suite des Inscriptions, Accueil des congressistes, Assistance aux formalités
- 09h00 **Séance d'ouverture**
 - Levée des couleurs et Hymnes nationaux
 - Evocation des amis disparus
 - Mot de bienvenue par le Directeur de la Convention Patrick Merland
 - Présentation du Programme de la Convention par Naima Maghnouj Directeur du Protocole
 - Allocution du Gouverneur du District 416 Dr. Fouad Bouayad
 - Allocution du Directeur International Pr. Jean Oustrin
 - Allocution du Ministre du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat M. Alami TAZI
 - Allocution du Secrétaire d'état chargé de la Solidarité et à l'action nationale M. Hamou OUHALI
 - Allocution du Secrétaire d'état chargé de l'habitat M. Mohamed M'BARKI
 - Allocution du Secrétaire d'état chargé des Handicapés Mme Nouzha CHEKROUNI
 - Allocution du Représentant de l'OMS au Maroc M. Taoufik ZRIBI
 - Allocution des Officiels invités
- 10h00 **Réunion plénière**, Constitution des Commissions :
 - Commission 1 : Le Partenariat
 - Commission 2 : Thèmes des Séminaires 98-99 (2 à proposer)
 - Commission 3 : Solidarité avec l'enfance en situation difficile
- 10h15 **Visite des Espaces sociaux** en présence des membres du Gouvernement et Pause café
- 10h30 **Travaux des Commissions**
- 13h00 Déjeuner au Bord de la Piscine
- 15h00 **Séance Plénière**
 - Rapport du Gouverneur du District 416, Dr. Fouad Bouayad
 - Rapport du Secrétaire-Trésorier, Pr. Taoufik Jamal
 - Rapport des Présidents de Régions Dr. Abdelkamel Mikou, Guy Zanca
 - Intervention du Directeur International Pr. Jean Oustrin
 - Présentation et Intervention des Gouverneurs invités
 - Présentation des travaux des commissions, Questions-Réponses, et approbation des motions des commissions.
 - AGE portant sur nos Statuts et Règlement intérieur, la Fondation des LCM, MédicoMaroc, et sur le Siègne national.
 - Investiture du Gouverneur élu Lahlou Abderrafih et des Officiels Elus
 - Investiture du Vice Gouverneur élu Pr. Jamal Taoufik
 - Photos des Officiels
 - Lecture du Message adressé à S.M. LE ROI HASSAN II
- 19h00 Clôture de l'assemblée générale et Conférence de Presse
- 20h15 Cocktail du Gala
- 21h00 **Grande Soirée de Gala** au Profit des œuvres sociales des clubs de la Zone 1.3, animée par un orchestre international avec défilé de mode. Remise des récompenses.



PARTICIPANTS

C'est avec beaucoup de fierté que nous pouvons annoncer une participation record et de qualité à cette 3ème convention nationale des 08 et 09 Mai tenue à Rabat qui a connu de l'avis de beaucoup (le courrier post-convention en témoigne...) un succès historique dans le lionnisme marocain.

Le mérite en revient pour l'essentiel aux Présidents des clubs qui par leurs contacts permanents et leurs actions humanitaires ont su mobiliser près du tiers des lions du district 416 à venir participer. Le district et Les clubs organisateurs ont essayé de répondre au mieux à l'attente de tous.

- 310 Lions et leurs conjoints étaient présents,
- 212 Membres Lions ont participé à la convention,
- 210 Lions et épouses ont assisté au Dîner traditionnel et plus de
- 600 Lions, conjoints et invités étaient présents au Dîner de Gala.

DISTRICTS ASSOCIES ET AMIS

Pays	Nombre	Nb	Participants (27)
TUNISIE	4 Clubs	12	Le gouverneur Le vice gouverneur et son épouse La Présidente de Tunis Médina 8 Membres Lions
FRANCE	6 Clubs	13	Le directeur international et son épouse Le Président du Conseil des Gouverneurs du DM 103 France et son épouse Le Gouverneur de Paris Ile de France et son épouse Le Gouverneur de Paris Ile de France ouest et son épouse La Présidente de Perpignan L 5 Membres du Lions Club de Perpignan L
ESPAGNE	1 Club	2	1 District Chairman et son épouse

DISTRICT 416 MAROC

- 7 Pasts Gouverneurs
- L'immediat Past Gouverneur
- Le Vice Gouverneur
- Le Secetaire Trésorier
- 2 Présidents de Région
- 4 Présidents de zone
- 28 Présidents de Clubs
- 14 Présidents de commission (dont 9 cités plus haut)
- Le Directeur du Protocole
- 16 Présidents de commissions (Programme général)

Lions Clubs	Nb	Participants
Rabat Doyen	22	Le Gouverneur du District et son épouse Le Secetaire Trésorier du District et son épouse Le Président et son épouse 8 Membres et leurs épouses
Rabat Oudayas	32	Le Président de Zone et son épouse Le Directeur de la Convention et Président et son épouse 14 Membres et leurs conjoints
Rabat Chellah	39	La Présidente et son conjoint La Présidente de commission et son conjoint 21 Membres et leurs conjoints
Témara Skhirat Océan	10	La Présidente 6 Membres et leurs conjoints
Salé Dar Elbaroud	7	Le Président fondateur 6 Membres
Kénitra Maamora	9	Le Président 5 Membres et leurs conjoints



PARTICIPANTS (Suite)

Lions Clubs	Nb	Participants
Meknes Doyen	3	2 Past Gouverneurs et leurs conjoints
Meknes Salam	2	La Présidente 1 Membre
Fes Doyen	8	Le Past Gouverneur et son épouse Le Président de région et son épouse Le Président et son épouse
Fes Zalagh	7	Le Président de zone et son épouse 3 Membres et leurs épouses
Oujda Renaissance	15	La Présidente fondatrice et son conjoint 7 Membres et leurs conjoints
Tétouan Médina	18	Le Président de zone et son épouse Le Président et son épouse 7 Membres et leurs conjoints
Tanger Doyen	12	Le Président et son épouse 5 Membres et leurs épouses
Tanger Montagne	14	Le Président et son épouse Le Président de commission et son épouse Le Past Président de région et son épouse 4 Membres et leurs épouses
Tanger Détroit	1	1 Membre
Tanger Ibn Batouta	4	Le Président Fondateur et son épouse 1 Membre et son épouse
Casablanca Doyen	6	Le Vice Gouverneur et son épouse Le Past Gouverneur Le Président du club 1 Membre et son épouse
Casablanca Atlantique	6	L'immediat Past Gouverneur et son épouse Le Past Gouverneur et son épouse Le Président de zone et Président du Club et son épouse
Casablanca Anfa	8	Le Past Gouverneur et son épouse Le Président du club et son épouse 2 Membres et leurs épouses
Casablanca Espoir	12	Le Président de commission et son épouse Le Président du club et son épouse 4 Membres et leurs épouses
Casablanca Les Iris	5	La Présidente du Club 2 Membres et leurs conjoints
Casablanca Unité	11	La Présidente du Club 7 Membres et leurs conjoints
Casablanca Oasis	7	Le Président du Club 4 Membres et leurs conjoints
Mohammedia	8	Le Président du club et son épouse 3 Membres et leurs épouses
El Jadida Doyen	10	Le Président de région et son épouse Le Président et son épouse 3 Membres et leurs épouses
El Jadida Mazagan	10	Le Président et son épouse 4 Membres et leurs épouses
Marrakech Doyen	9	Le Past Gouverneur Le Président du club et son épouse 4 Membres et leurs épouses
Marrakech Les Oliviers	2	La Présidente du Club 1 Membre
Safi Doyen	8	Le Président et son épouse 3 Membres et leurs épouses
Safi Azur	2	La Présidente du Club 1 Membre
Agadir Doyen	1	1 Membre
Agadir Tilila	2	La Présidente du Club 1 Membre



Séminaire de Formation pour les Officiels élus Les Participants à la Formation

Séminaire	Participants	Animateurs
Séminaire pour les Présidents Elus de Région et de Zone :	7	Me. Mohamed AOUADI, Dr. Abdelkamel MIKOU
Séminaire pour les Présidents Elus des Clubs :	26	Abderrafih LAHLOU
Séminaire pour les Secrétaires et Trésoriers Elus des Clubs :	63	Pr. Jamal TAOUFIK, Mohamed ZERHOUNI

Espaces Sociaux des Zones et Espaces Sociaux des Clubs

5 **Espaces de Zones** ont pu afficher les actions humanitaires réalisés ou en cours de réalisation au sein des Centres de Solidarité Lions. Plusieurs livres blancs des clubs ont pu être distribués aux visiteurs et aux membres de la presse.

Les Présidents de zone et les Présidents de clubs ont pu exposer et donner les explications suffisantes. Sur les 5 Stands 5 Téléviseurs avec vidéos affichaient en continu la vidéo des centres de solidarité Lions. Le livre blanc des actions sociales du district 416 a pu être distribué aux officiels et aux Présidents de clubs.

Par ailleurs plusieurs clubs ont eu droit à leurs propres **Espaces Sociaux des Clubs** pour exposer le travail accompli au sein de leurs centres ou pour y exposer différents articles estampillés LIONS au profits de leurs centres.

Le point fort a été marqué par la visite aux différents espaces des 5 Ministres et secrétaires d'état très intéressés par le travail accompli. Ils ont eu à féliciter les Présidents de clubs et de zone pour les excellentes actions humanitaires qui ont intéressé tous nos visiteurs.

Couverture Médiatique

Bien avant la Convention une médiatisation de nos actions humanitaires et de nos Centres de Solidarité Lions s'est faite au niveau du *Matin du Sahara*, de *l'Opinion*, d'*Albayane*, au niveau de la Radio (RTM en Français et Médi 1), la veille de la convention une couverture télévisuelle s'est faite au niveau de 2M (PrimeTime du 20h45), et les 2 jours de la convention ont été couverts par la RTM (Radio en arabe, Téléjournal Page Régionale et le 20h30) enfin dès Dimanche un suivi médiatique s'est fait à travers le *Matin du Sahara*... Un Dossier de Presse avec la plaquette de la convention était distribué 10 jours avant aux uns et aux autres.

CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture présidée par le Gouverneur Dr. Fouad BOUAYAD, a commencé en Présence du Ministre du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat M. ALAMI TAZI, du Secrétaire d'Etat Chargé de la Solidarité et de l'Action Sociale M. Hammou Ouhali, de la Secrétaire d'Etat Chargée des Handicapés Mme Chekrouni Nouzha, du Secrétaire d'Etat Chargé de l'Habitat Mohamed M'BARKI, du Secrétaire d'Etat Chargé de la Protection sociale, de la Famille et de l'Enfance M. Sais SAADI, du Directeur International Professeur Jean OUSTRIN, du Représentant de L'OMS M. Taoufik ZRIBI, du Représentant de l'Ambassadeur de France à Rabat par la levée des drapeaux et l'écoute des hymnes dans l'ordre suivant :

- France en l'honneur du Directeur International
- Tunisie en l'honneur du Gouverneur du District 414 Tunisie
- Maroc.

Ont suivi dans l'ordre :

- Mot de bienvenue du Directeur de la Convention
- Programme de la Convention par le Directeur du Protocole
- Allocution du Gouverneur de District,
- Allocution du Directeur International



Rapport Général

3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998

10



- Allocution du Ministre du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat M. ALAMI TAZI,
- Allocution du Secrétaire d'Etat Chargé de la Solidarité et de l'Action Sociale M. Hammou Ouhali,
- Allocution du Secrétaire d'Etat Chargé de l'Habitat Mohamed M'BARKI,
- Allocution du Secrétaire d'Etat Chargé des Handicapés Mme Nouzha CHEKROUNI,
- Allocution du Représentant de L'OMS M. Taoufik ZRIBI

Avant la pause café, le Gouverneur Dr. Fouad BOUAYAD a invité les participants à prendre connaissance des thèmes de réflexion des trois Commissions que présidaient des Past-Gouverneurs présents, et de rendre visite aux espaces sociaux des Lions clubs du Maroc.

Commission 1 : Le Partenariat

Président : Elkholti Kamil, PG
Rapporteur : Pr. Taoufik Jamal, Benkiran Essaid Mohamed

Commission 2 : Thèmes des Séminaires 98-99 (2 à proposer)

Président : Benchekroun Mohamed, PG
Rapporteur : Zian Abdelmoumen

Commission 3 : Solidarité avec l'enfance en situation difficile

Président : Wahabi Mâati, PG
Rapporteur : Lazrek Malika, Yasmina Sbihi

Mot de Bienvenue du Directeur de la Convention Patrick Merland au nom des Clubs Organisateur

Madame, Messieurs les Ministres,
Cher Ami Gouverneur
Chers Amis Officiels
Chers Amis Lions, Léos

Les Membres des Lions Clubs de la Zone 1.3 (Rabat Doyen, Rabat Chellah, Rabat Oudayas, Kénitra Maamora, Témara Skhirat Océan) sont fiers de vous recevoir lors de cette 3ème Convention Nationale des Lions Clubs du District 416 Maroc et vous souhaitent la bienvenue et un séjour fort agréable dans notre cité : Rabat, Capitale du Royaume du Maroc.

Durant l'exercice 97-98 nous avons concrétisés de nombreuses actions humanitaires et sociales au bénéfice de ceux qui sont dans le besoin. Nous avons mis particulièrement l'accent sur la solidarité avec l'enfance en situation difficile : Les enfants sourds, les enfants diabétiques, les enfants des rues, les enfants délinquants, les enfants cancéreux, les enfants de prisonnières, les enfants malvoyants, et les enfants démunis. Chaque club, comme vous tous, au sein d'un centre de solidarité réalise au mieux notre devise : Nous Servons.

Vous souhaitant plein succès dans vos travaux, Bonne Convention à toutes et à tous.

Lecture du Programme de la 3ème Convention Nationale Naima Maghnoij, Directeur du Protocole.

Madame et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Directeur International,
Monsieur le Gouverneur du District 416 Maroc,
Messieurs les Gouverneurs des Districts amis et associés,
Messieurs les Officiels, chers amis Lions,

Nous entamons les travaux de la 3ème de la convention nationale qui se déroulera de la manière suivante :

Dans un premier temps nous entendrons l'allocution du Gouverneur du District 416 Maroc et du Directeur International, ensuite la parole sera donnée à Madame et Messieurs les Ministres, à l'issue de cette séance inaugurale on procédera à la visite des espaces sociaux. La réunion plénière suivra avec la constitution des commissions et des travaux.

L'après-midi la séance plénière sera consacrée aux rapports des officiels du District, à l'intervention du Directeur International et des Gouverneurs invités. Une Assemblée générale extraordinaire précédera l'investiture du Gouverneur élu, du Vice-gouverneur élu, et des officiels élus. Nos travaux se clôtureront par la lecture d'un message à sa Majesté le Roi, aussi je vous souhaite une très bonne convention et plein succès dans vos travaux.

Je cède la parole au Gouverneur du District, Gouverneur Fouad BOUAYAD.



Allocution d'ouverture du **Gouverneur du District 416.** **Dr. Fouad BOUAYAD.**

Monsieur le Ministre du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat M. ALAMI TAZI,
Monsieur le Secrétaire d'Etat Chargé de la Solidarité de l'Action Sociale M. Hammou OUHALI
Madame la Secrétaire d'Etat Chargée des Handicapés Mme Nouzha CHEKROUNI
Monsieur le Secrétaire d'Etat Chargé de l'Habitat M. Mohamed M'BARKI,
Monsieur le Secrétaire d'Etat Chargé de la Protection sociale, de la Famille et de l'Enfance, M. Said SAADI
Monsieur le Directeur International Pr. Jean OUSTRIN
Chers amis Gouverneurs des Districts associés, Président du conseil des Gouverneurs de France Daniel GONTIER, Gouverneur du District 414 Tunisie Mahmoud CHAOUCH MANSOUR , Messieurs les Gouverneurs de France,
Chers amis Officiels,
Chers amis Lions,

C'est avec un grand honneur et avec un grand privilège que notre 3ème Convention Nationale du District 416 soit placée sous la Présidence d'honneur de son Altesse Royale Le Prince Héritier Sidi Mohamed.

La convention est l'occasion en toute convivialité de faire le point de nos actions humanitaires réalisées, réfléchir à notre fonctionnement et préparer les grandes lignes de l'avenir de notre lionnisme tant au niveau du District que des clubs. Dans un contexte particulier de fin de siècle où nos bonnes valeurs traditionnelles sont remises en question, où l'intolérance et les luttes fratricides se multiplient, notre éthique et notre solidarité agissante se positionnent naturellement pour mieux servir. Nos 45 ans d'actions humanitaires au Maroc témoignent de notre engagement, de notre expérience, de notre disponibilité et de notre savoir-faire au service de ceux que la nature a injustement défavorisés.

"Solidarité avec l'enfance en situation difficile" est un thème fort que la majorité des Lions Clubs du Maroc ont eu à adopter durant l'exercice 97-98. L'objectif "1 club = 1 œuvre sociale maîtresse" a permis l'adhésion de presque tous, de 14 Centres de Solidarité Lions ou œuvres sociales maîtresses, nous sommes passés à 29 Centres (dont 4 en cours de réalisation). Des conventions de partenariat avec le Secrétariat d'état à l'entraide nationale, le Ministère de la Santé, le Ministère de l'éducation nationale, l'Unicef, l'observatoire national des droits de l'enfant, les collectivités locales représenteront une base solide de travail en commun avec les institutionnels qui permettra aux clubs d'accéder à un niveau supérieur du sens du partage. C'est ainsi que l'un des plus importants de nos projets se situe à Bouarfa où il n'existe pas d'ophtalmologistes; les lions du club Oujda Renaissance se sont mobilisés en partenariat avec la Fondation du Lions Club International, pour réaliser et construire une aile ophtalmologique, Nous pouvons annoncer officiellement que le 19 Mars 98 les fonds en été débloqués à hauteur de 306 000 dollars pour ce projet. Nous pouvons aussi annoncer que le Lions Club Roissy Pays de France s'est mobilisé et a envoyé le matériel OPH qui a été réceptionné à Oujda par Monsieur le Wali à hauteur de 250 millions de centimes, le complément (Trois Millions et Demi de Dirhams), en partenariat avec le Ministère de la Santé qui a mobilisé les ressources humaines (2 ophtalmologistes et 5 personnels soignants) sera mobilisé par le même club.

L'acquisition et l'inauguration d'un siège national le 14 Mars dernier, la création et la mise en place de la Fondation des Lions Clubs du Maroc et de Médico-Maroc permettront de restructurer le lionnisme marocain au niveau national. Les 2 séminaires organisés en Octobre dernier (Solidarité avec l'enfance en situation difficile) et en Mars dernier (Quel avenir pour le Lionnisme marocain à la veille du 3ème millénaire) ont permis en présence de personnes ressources qualifiées et via des ateliers de confronter nos positions et de développer encore plus nos actions humanitaires. Notre image de marque, via une meilleure communication, est liée aux résultats obtenus sur le terrain de l'humanitaire.

Lors de la 80ème Convention internationale nous avons sollicité la présence parmi nous de mon ami le Directeur International Pr. Jean Oustrin. Avec enthousiasme il nous a fait l'honneur d'accepter d'être le principal orateur du board et de rehausser par sa présence et ses conseils éclairés les travaux de notre 3ème Convention nationale dans cette magnifique ville de Rabat, capitale du Royaume du Maroc.

A vous tous amis Lions du Maroc et des autres districts associés et amis je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'avoir accepté de participer aux travaux de la 3ème Convention placée sous le thème "Solidarité avec l'enfance en situation difficile".



Rapport Général 3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998

12



Je voudrais aussi remercier vivement les Lions Clubs de la Zone 1.3 : Rabat Doyen, Rabat Chellah, Rabat Oudayas, Kénitra Maamora, Témara Skhirat Océan et le Léo Club 1492 qui ont accepté avec enthousiasme et générosité d'organiser cette 3ème convention dans la capitale du Royaume.

Avant de visiter les espaces sociaux tout à l'heure, je voudrais, rendre un hommage à Messieurs les Ministres du gouvernement de Sa Majesté qui nous ont fait l'honneur de venir, nous soutenir pendant les travaux de notre 3ème Convention Nationale et vous dire que c'est grâce à la haute sollicitude de Sa Majesté le Roi HASSAN II, que Dieu l'assiste, que nous avons pu lancer l'ensemble des actions depuis le discours du 20 Août historique, où il a demandé aux tissus associatifs, de faire encore plus et d'imaginer de nouvelles solutions pour intervenir encore plus fort en faveur de ceux que la nature à injustement défavorisée, en faveur des nécessiteux, en faveur des handicapés, en faveur des enfants sourds, des enfants nonvoyants.

Nous avons essayé de répondre à cette attente à travers la création de quinze centres sociaux supplémentaires et je voudrais terminer par une citation du discours de Sa Majesté le Roi que Dieu l'assiste et le glorifie "...Ce ne sera pas la révolution du Roi après celle du peuple, ou celle du peuple après celle du roi, mais une révolution conduite conjointement et solidairement dans une communion totale par le Roi et le peuple. Tous deux seront toujours au rendez-vous avec l'histoire pour faire la révolution ensemble, contre les problèmes qui se posent, contre l'ignorance, contre le sous-développement et contre l'absence d'entraide entre les catégories sociales marocaines..."

Je ne serais pas plus long que cela, juste pour préciser, que nous allons travailler en présence de nos partenaires, en présence de personnes ressources, tout à l'heure lors nos commissions qui ont pour thème solidarité avec l'enfance en situation difficile et le partenariat ainsi que le thème que je souhaiterai d'ordre humanitaire des deux séminaires de l'année prochaine et nous avons discuté en présence des ressources qui proviennent des Secrétariats d'Etats Sociaux.

Mon ami Hammou Ouhali Secrétaire d'Etat Chargé de la Solidarité de l'Action Humanitaire m'a promis quatre à cinq personnes avec lesquelles nous allons discuter, du Secrétariat aux handicapés Mme Chekrouni Nouzha nous a promis quatre personnes qui seront avec nous, nous profiterons de leurs connaissances et de leurs possibilités et nous leur communiquerons nos expériences réalisées aux quatre coins du Royaume dans seize villes et à travers plus de 35 clubs.

La première commission "Solidarité avec L'enfance en situation difficile", sera présidée par le Past-Gouverneur Maâti Ouahabi et elle se déroulera ici même dans cette grande salle, le rapporteur sera Mme Sbihi Yasmina.

La deuxième commission concernera "le partenariat", vous en avez eu un exemple concret, nous avons déjà signé un partenariat avec l'Entraide nationale qui commence à se concrétiser par des actions. Nous avons aussi signé avec le Ministère de la Santé pour l'oriental et avec le Ministère de l'Education Nationale pour Rabat et d'autres villes. Nous continuerons donc à discuter au sein de cette commission du partenariat avec les Institutionnels, avec les non-Institutionnels de quelle manière nous pourrions évoluer dans ce cadre de rapprochement, de coopération, et de collaboration, elle sera présidée par le Past-Gouverneur Mr. ElKholti Kamil et aura comme rapporteurs le professeur Taoufik Jamal et Mohamed Essaid Benkirane.

Ensuite la troisième commission aura comme titre "Le thème des prochains séminaires", c'est à dire, vous mêmes vous allez choisir, les thèmes des prochains séminaires. Les séminaires qui ont eu lieu cette fois-ci concernent la solidarité avec l'enfance en situation difficile et quel avenir pour le Lionisme marocain à la veille du troisième millénaire, nous pensons donner la parole aux lions pour qu'ils s'expriment sur leurs sujets préférés. Il y a plusieurs sujets qui vous sont proposés dans la plaquette. Elle sera présidée par le Past Gouverneur Hadj Mohamed Benchekroun et le rapporteur sera Ziane Abdelmoumen le Président de Tanger Doyen.

Je vous souhaite de très bons travaux, je demande à Hadj Maâti Ouahabi de venir présider cette table aux côtés du Directeur International qui te fera quelques infidélités, des infidélités d'usage puisqu'il rendra visite aussi aux autres commissions, mais il commencera à tes côtés, Hadj Maâti Ouahabi et Malika Lazrak, la Présidente de Témara-Skhirat.

J'ai accepté l'ouverture éventuelle d'une cellule de réflexion qui aura lieu dans l'une des trois salles sur le découpage des zones au niveau du District 416 Maroc d'une part, et d'autre part pour des discussions sur les textes de Médico-Maroc et la Fondation des Lions Club du Maroc, que nous serons appelé à adopter lors l'Assemblée générale Extraordinaire. Cette commission sera présidée par Me. Aouadi.

Je vous souhaite d'excellents travaux, et je vous souhaite une très très bonne convention.

Mesdames, Messieurs je vous remercie.



Allocution du Directeur International **Professeur Jean OUSTRIN**

Madame et Messieurs les Membres du Gouvernement de Sa Majesté,
Monsieur le représentant de son Excellence l'Ambassadeur de France,
Chers Gouverneurs et Past-gouverneurs,
Chers Présidents,
Chers amis Lions,
Honorables invités,

J'écoutai hier une chanson "Ya rayeh" que nous entendions pendant la magnifique soirée que nous avons passé ensemble et que quelqu'un a bien voulu traduire quelques paroles, il était question d'un voyageur qui était toujours voyageant et qui commençait à être fatigué, mais qui devait encore voyager. C'est un peu le sort de votre Directeur International ou des vieux Directeurs Internationaux, mais dans ce voyage un peu perpétuel, il est des étapes privilégiées et je crois que celle que mon épouse et moi avons ce week-end à Rabat est une de ces étapes privilégiées, d'abord parce que nous y retrouvons des amis de longue date, parce que nous y retrouvons des anciens élèves, parce que nous y retrouvons des anciens Lions engagés et avec lesquels nous avons vécus des engagements.

Monsieur le Ministre du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat, c'est à double titre que je suis heureux de saluer votre présence parmi nous, car je n'oublie pas votre qualité d'ancien Gouverneur du Lions International, c'est sûrement un très grand honneur de vous avoir à nos côtés,

Monsieur le Secrétaire d'Etat Chargé de la Protection sociale de la famille et de l'enfance, chargé de l'habitat, chers amis Lions et chargé de l'action sociale et de la solidarité, vos soucis sont les nôtres et nous savons que nos amis Lions Marocains, trouvent toujours auprès de vous une écoute constante, soyez en très sincèrement remercié,

Madame la Secrétaire d'Etat Chargée des Handicapés mis à part le fait que deux Lions Gouverneurs Français ici présents sont des compatriotes meknassis, c'est probablement le fait de voir une femme assurer votre fonction qu'il est permis de penser que notre sollicitude envers les handicapés est largement partagée au sein du Gouvernement de Sa Majesté.

Car c'est bien de partage qu'il s'agit. Le fondation des lions clubs international lance des programmes dans le cadre de satisfaire la vue d'abord ainsi que des projets sérieux et dont nous savons que le suivi sera assuré avec une parfaite compétence. Le partenariat entre le Ministère de la Santé du Maroc, entre notre Fondation Internationale, un Lions club Marocain et un Lions club Français est exemplaire sur des programmes de partenariat nécessitant une contribution Lions de trois cent mille dollars US, auxquels s'ajoute 2,5 millions de FF de matériel médical envoyé par le Club Roissy Pays de France. Donc c'est vraiment un véritable partenariat qui s'est engagé et ce n'est qu'un exemple des interventions de notre Fondation Internationale qui est présente aussi lors des catastrophes naturelles ou secours d'urgences et je crois que nous avons eu l'occasion d'intervenir il y a peu de temps sur le territoire marocain et nous en sommes très heureux.

Chers amis Lions du Maroc vous savez vous investir dans votre rôle de fédérateur de générosité, car c'est à vous finalement que l'on doit ce partenariat exemplaire entre le pouvoir public et des clubs lions Français et Marocains et notre Fondation Internationale, et j'ai envie de dire que comme je l'ai fais souvent au nom du Gouvernement de Sa Majesté ici présent qu'ils peuvent compter sur les Lions Marocains comme leurs collègues de 185 pays autour du monde dans lequel le Lionisme est présent.

Quoi que les Lions sont toujours là quant en leur demande leur aide, ils savent répondre présents et les Lions Marocains peut être le savent un peu plus, je saisis l'occasion qu'il m'est donné devant les officiels de dire combien j'ai apprécié avec mes collègues du board international du conseil d'administration international, l'engagement que derrière votre Gouverneur le Docteur Fouad BOUAYAD, vous avez eu cette année dans les actions humanitaires; Quoi que vous n'avez pas perdu de vue l'idéal que nous a insufflé notre fondateur Melvin Jones et que depuis quatre vingt ans, vous avec un million quatre cent mille autre autour du monde, perpétué pour que nos contemporains, nos amis, nos frères soient un peu moins malheureux autour de nous, merci de ce que vous avez fait, merci de ce que vous faites encore et merci à vous madame et messieurs les membres du Gouvernement de ce que vous daignez faire avec nous.



Allocution du Ministre du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat et Past-Gouverneur M. Alami TAZI.

Madame et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Directeur international,
Monsieur le Gouverneur du District,
Messieurs les Officiels
Mes chers amis

Je m'adresse à vous à double titre, comme vient de vous le dire Monsieur le Directeur International. Dans le cadre lions je voulais vous faire un discours, mais tout a été dit. Quelques idées supplémentaires et après de passerai la parole à mes collègues qui sont vraiment des spécialistes dans ce domaine. L'importance que le Gouvernement de Sa Majesté donne au domaine social est concrétisé par la présence parmi nous de 5 Ministres.

Je voudrais Monsieur le Gouverneur du District vous remercier d'avoir organisé cette conférence nationale et c'est la troisième, je voudrais profiter de cette occasion pour remercier le Directeur international et lui demander de transmettre également mes remerciements aux Présidents internationaux.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue et remercier en même temps les amis Tunisiens et les Gouverneurs amis d'avoir participé à cette Convention; cela confirme les liens que nous avons tracés dans le cadre du Lionnisme il y a quarante ans, c'est là une incitation à créer un multidistrict avec la Tunisie, l'Algérie, la Mauritanie, la Lybie pourquoi pas et ainsi de suite.

Je voudrais également remercier nos amis Français, le Président du conseil des Gouverneurs du District multiple 103 France, d'être présent avec trois Gouverneurs et comme par hasard, excusez-moi je suis de Meknès, mais parmi ces trois Gouverneurs, il y a deux meknassis. Il y a donc deux Gouverneurs meknassis et vous avez en même temps pratiquement trois Ministres meknassis, parce que Monsieur Ouhali, il est de la région, il est d'Azrou.

Je voudrais Monsieur le Président du Conseil vous remercier d'être présent avec le District 416, qui est un jeune District, parce que ce District n'a que 3 ans et que le Lions club au Maroc a plus de quarante ans d'existence, l'ancien District 401 d'Afrique du Nord.

Je viens d'envoyer un message également au Président International et ça je demande à Monsieur le Directeur International de m'excuser, que ce message soit transmis au Président International, nous avons organisé au Maroc un Forum qui a eu un succès extraordinaire à Marrakech, applaudissons les marrakchis pour ce qu'ils ont fait. Ce Forum qui a réuni plus de mille deux cent personnes a été vraiment un succès extraordinaire et nous avons profité de cette occasion pour présenter une candidature à des postes de Direction Internationale en la personne de notre ami Past-Gouverneur Mohamed Nabil, et son épouse je ne l'ai pas vue encore, ils ont fait énormément, voilà... Applaudissez la. Malheureusement bien sûr, notre ami n'a pas obtenu les voix nécessaires pour accéder à ce poste, mais nous sommes en pays de démocratie, nous faisons partie d'un mouvement international. Il se représentera.

Je voudrais dire que vous avez eu votre cartable de participation et certainement vous avez pu y trouver le livre de la convention, c'est un livre très très important, ce livre montre un petit peu le dynamisme du Lions Club International et surtout celui du District 416.

Un livre blanc qui montre qu'il y a 30 exactement 29 œuvres sociales réparties dans tout le Maroc, et j'ajouterai pour Madame et Messieurs les Ministres qui sont présents avec nous que ces 29 œuvres sociales réparties à travers le Maroc comportent plusieurs milliers de nécessiteux, plusieurs milliers d'enfants, et je leur demande de nous consacrer un peu de temps pour lire ce livre du Gouverneur notre ami le Dr. Fouad BOUAYAD.

Faites visiter à Madame et Messieurs les Ministres quelques centres, pas pour les sensibiliser, mais pour leur montrer un petit peu ce que le Lions Club fait. La plupart de leur Ministères seront toujours ouverts et là je compte beaucoup beaucoup sur le Lions Club pour s'occuper des enfants handicapés, des enfants des rues, des enfants malvoyants, des enfants sourds, des enfants malades, je compte beaucoup sur les Lions et tous les composants de la société pour qu'ils veuillent bien travailler pour aplanir certaines difficultés, pour réduire un petit peu la souffrance de nos enfants.

Aussi nous n'avons pas de vieillards au Maroc, vous savez les vieillards ils sont en famille. Les familles marocaines gardent leurs vieux jusqu'à ce qu'ils meurent. Nous n'avons d'ailleurs pas d'asile de vieillards au Maroc, nous avons des centres pour les jeunes.

Merci encore cher ami Gouverneur, je m'excuse d'être encore là, j'aurais dû lire peut être un discours, il aurait été plus court, mais j'ai préféré m'adresser directement à vous et merci beaucoup.



Allocution du Secrétaire d'Etat
Chargé de la Solidarité et de l'Action Sociale
M. Hammou OUHALI

Madame et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Directeur International du Lions Club,
Monsieur le Gouverneur du District 416 Maroc,
Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable d'être parmi vous aujourd'hui à la séance d'ouverture de la 3ème Convention Nationale de votre Association, je profite de cette occasion pour vous féliciter et vous apporter le soutien du Gouvernement de Sa Majesté pour les actions humanitaires que mène avec dévouement et abnégation le Lions Club à travers le monde en général et au Maroc en particulier. Les actions humanitaires que vous n'avez cessé de déployer au Maroc, répondent aux attentes des personnes les plus vulnérables et concrétisent les sentiments qui vous animent.

Les fluctuations économiques et sociales engendrent un certains nombres de problèmes sociaux, qui doivent être rapidement cernés pour permettre l'épanouissement des différentes couches de la population et assurer un meilleur développement basé sur la participation de toutes les composantes de la société.

Mesdames et Messieurs,

Il est indéniable que toute réponse aux attentes des couches sociales vulnérables doit nécessairement être située dans une optique pratique qui conjugue les efforts des pouvoirs publics d'une part et de la société civile d'autre part. Dans un cadre de concertation, de partenariat et de répartition des responsabilités et des moyens mis en œuvre. Une telle démarche constitue le canal obligé de toute politique de développement humain durable et équilibré qui se veut équitable et réaliste.

C'est dans ce cadre que l'actuel Gouvernement de Sa Majesté accorde une place privilégiée au relais social et comporte en son sein un pôle social étoffé comprenant un Département Chargé de la Solidarité de l'Action Humanitaire.

Cette vision qui se reflète dans différents discours des directives de Sa Majesté le Roi que Dieu le Glorifie, se manifeste clairement dans les déclarations gouvernementales de Mr. le Premier Ministre. On préconise une approche globale de protection et d'amélioration du bien être des différentes couches de la population et plus particulièrement des plus démunies.

Mesdames et Messieurs, le Secrétariat d'état Chargé de la Solidarité et de l'Action Humanitaire est disposé à soutenir toutes les initiatives de la société civile afin de mobiliser les efforts capables d'assurer la promotion sociale des membres de notre société les plus démunis.

La Convention de partenariat conclue avec le Lions Club, sera certainement appliquée et renforcée par un programme conjoint, comportant l'élaboration et la réalisation de projets communs au bénéfice des actions humanitaires.

Mesdames et Messieurs, je salue encore une fois votre action louable et bénévole en faveur des populations vulnérables et vous souhaite plein succès à votre rencontre. Merci.



Allocution du Secrétaire d'Etat Chargé de l'Habitat M. Mohamed M'BARKI

Monsieur le Gouverneur du District 416 Maroc,
Madame et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Directeur International,
Messieurs les Gouverneurs, Past-Gouverneurs, Présidents de Clubs,
Messieurs et Mesdames les Lions et Lionnes,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais commencer par assurer mon ami ALAMI TAZI, et lui dire qu'il n'y a pas d'exception puisque même si je ne suis pas de Meknès, j'ai passé mon baccalauréat à Meknès et je garde de cette année un souvenir intense et extrêmement agréable.

Il n'y a donc pas d'exception pour Meknès aujourd'hui, Mesdames et Messieurs.

Le Lionnisme Marocain réunit sa 3ème Convention Nationale, à l'aube de ce dernier vingtième siècle, devant d'éminentes personnalités venues des quatre coins du Royaume, et de pays lointains et si proches de nous.

Qu'il me soit permis en cette heureuse occasion d'exprimer tout le plaisir que ressent le membre du District 416 au contact d'une telle atmosphère de fraternité, de loyalisme, de courtoisie, de civisme...et tout l'honneur qui échoit au membre du **Gouvernement de Sa Majesté le Roi HASSAN II**, que Dieu l'assiste, de prononcer ces quelques paroles devant vous.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Il est au fond de réelles valeurs universelles qui ont conservés à travers le temps la force de leur simplicité, qui se sont même renforcés parce qu'elles représentent le meilleur de nous même, ce sont celles que partagent les peuples et les civilisations du monde. Ce sont celles de solidarité, d'amitié, de civisme, de démocratie, l'un des fondements du Lionnisme International, de tolérance, d'éthique, de sens de l'intérêt général, ces valeurs qui on su faire naître, qu'à su faire naître, un groupe d'hommes autour de Melvin Jones à l'aube de ce siècle, alors que l'humanité sortait de l'une des guerres les plus meurtrières de son histoire. Ces valeurs sont devenues "des choses de tous les jours" pour le mouvement Lionnistique International.

Je l'affirme avec une sereine conviction, parce qu'elles sont des valeurs perennes de notre civilisation, de notre histoire, de notre patrimoine, nos racines si lointaines et si présentes. Pour tout cela, pour l'action menée et pour la délicate attention que la **Famille Royale** voue à l'action humanitaire en général, et au lionnisme en particulier le **Prince Héritier Sidi Mohamed**, nous a fait l'insigne hommage, de placer cette manifestation sous sa présidence d'honneur, Monsieur le Gouverneur BOUAYAD l'a précisé, je voulais à mon tour le souligner.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, le gouvernement de Sa Majesté le Roi, comme l'a dit mon collègue si Ouhali, a inscrit la lutte contre la pauvreté, contre l'exclusion parmi les plus hautes de ses priorités. Nous sommes en effet convaincus aujourd'hui, que la pauvreté, au-delà de ses aspects humanitaires qui nous interpellent à son égard et qui vous animent en tant que Lions, ou que citoyens conscients tout simplement, constituait un frein pour le développement. Tout le monde a cru à tort, que la voie la plus efficace pour le développement rapide, passait par la priorité quasi exclusive donnée aux seuls secteurs les plus performants de notre économie et de notre système de production, parce qu'il était en mesure de tirer, de tracter l'ensemble de la société et de contribuer ainsi à l'épanouissement des plus faibles. Force est de constater qu'aujourd'hui que la pauvreté constituait un handicap sérieux pour le développement, voilà que la voie de la raison rejoint les élans du cœur. Notre pays a beaucoup à faire à ce niveau. Avec toute la force de ses convictions, mais aussi avec toute la faiblesse de ses moyens.

Nous sommes sûrs de compter sur la société civile, consciente et généreuse, celle qui a fait de l'action humanitaire une action s'inscrivant dans le long terme, une contribution à la dynamique du développement. Et voici à nouveau, le Lionnisme au cœur de ce mouvement, parce qu'il a toujours privilégié l'action humanitaire consciente à la simple charité passive. Mesdames et Messieurs, Le Secrétariat d'état chargé de l'Habitat a inscrit parmi ses priorités, une contribution intensive à la lutte contre les poches de pauvreté urbaines. Je ne manquerai pas d'ouvrir avec le District en la personne de son futur Gouverneur une concertation sérieuse en vue de programmer des actions concrètes pilotes, notamment en direction de l'enfance en situation difficile dans nos quartiers difficiles. Cela sera pour nous dans ce secteur social que constitue l'Habitat, l'une des meilleures manières de SERVIR.

Je voudrai avant de terminer, rendre hommage au Gouverneur Fouad Bouayad pour tout le cœur qu'il amis à servir notre mouvement !

" Servir est la devise de ceux qui aiment commander" disait Jean Giono. Mais commander pour les bonnes causes, celles justement qui constituent e ciment et l'éthique du Lionnisme, n'est-il pas aussi la meilleure manière d'assumer la devise du Lionnisme international ? Je vous remercie de votre attention.



Allocution du Secrétaire d'Etat
Chargé des Handicapés
Mme Nouzha CHEKROUNI,

Messieurs les Ministres,

Messieurs les Gouverneurs,

Mesdames et Messieurs les Officiels,

Mesdames et Messieurs,

Je n'avais pas prévu de prendre la parole, mais puisqu'elle m'est offerte, je la saisis et je la saisis avec plaisir, devant cette assistance chaleureuse qui m'encourage.

Je voudrais dire donc un petit mot, dire qu'au-delà des frontières, l'action humanitaire est unificatrice, il faudrait qu'aujourd'hui que de tous bords, européens, maghrébins, société civile, gouvernement, nous œuvrons tous en vue d'une même action, une action noble, celle de l'enfance.

Je voudrais dire que nous ne ménageons aucun effort pour apporter ce qu'il faut pour cette enfance, plus que l'assistance. Nous voudrions, voudrions avec vous œuvrer en vue d'intégrer cette enfance dans la société, pour que cette enfance puisse vivre dans des conditions favorables, pour qu'elle ait le droit, selon les principes des droits de l'homme, à la dignité, pour qu'elle puisse participer à la vie économique et au redressement de ce pays, que nous chérissons tous.

Nous sommes fermement engagés à faire tout ce qui est de nos moyens, mais avec toute la volonté du monde, nous n'atteindrons notre objectif qu'on conjuguant nos efforts. Chacun de son côté, Société civile, Gouvernement, tous les acteurs de cette société.

Je vous souhaite plein succès dans vos travaux et vous promets de travailler ensemble en vue de la réalisation de notre objectif, celui de la dignité, de l'intégration de ces enfants dans la société et je vous remercie.



Allocution du Représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé M. Taoufik ZRIBI

Monsieur le Directeur International,
Monsieur le Gouverneur,
Madame et Messieurs les Membres du Gouvernement,
Messieurs les Past-Gouverneurs, et officiels

J'aimerais vous parler un peu de partenariat. L'Organisation Mondiale de la Santé qui fête cette année son quarante cinquième anniversaire de création 53-98, utilise le terme partenariat d'une manière très privilégiée. L'O.M.S est une organisation créée par les Etats pour les Etats, ceux qui nous gèrent. Ceux qui mènent notre action ce sont les Etats à travers les Assemblées, l'Assemblée Générale de l'organisation Mondiale de la Santé et à travers la régionalisation, parce que nous sommes une organisation décentralisée.

Pour dire vrai, j'aurais aimé vraiment faire le tour des trois commissions et dans chacun des cas, chacun des thèmes qui sont traités, vous dire les potentialités qu'il y a et qui existent, de l'intérêt que porte l'organisation Mondiale de la Santé à une collaboration intense, plus étroite, avec le Lions Club.

Je vous annonce peut être une première que vous ne connaissez pas, c'est que tout le système des Nations Unis y compris l'organisation Mondiale de la Santé est entrain de développer une stratégie de collaboration avec les O.N.G. Internationales de service, avec la société civile et en l'an 2000, il y aura une Conférence Mondiale, comme il y a eu une Conférence sur l'enfance, comme il y a eu une Conférence sur la nutrition, comme il y a eu des Conférences sur la Santé, **il y aura une Conférence Internationale où tous les Chefs d'Etats seront invités à New-York pour discuter du partenariat entre tous les systèmes des Nations-Unis et les Organisations Internationales.**

On ne va pas attendre l'an 2000 et on n'a pas attendu l'an 2000 pour dire vrai, parce que avec votre action à l'échelle du terrain, nous avons un créneau qui est très porteur, qui a été porteur et que j'espère, on pourra le consolider. Il est entendu que pour nous nos partenaires c'est l'Etat, c'est les Ministres, c'est le Gouvernement et il ne reste pas moins que sur le terrain, on aimerait choisir comme partenaires les associations, comme les vôtres, parce que votre action est directe à l'échelle de la population et à l'échelle du terrain.

Je peux vous dire sans prétention aucune, que nous savons faire, parce que nous avons la prétention d'être excellents dans le domaine de la santé, qui dit santé, pas seulement les soins, on parle santé, on parle développement sanitaire, on parle environnement, on parle hôpital, mais eau potable etc, le créneau santé. Nous collaborons avec l'ancien haut commissariat aux personnes handicapées qui est devenu Secrétariat d'Etat aux handicapés aujourd'hui et avec l'organisation Mondiale de la Santé, nous avons développé, nous avons drainé vers le Maroc en quelque sorte, cela a été développé ailleurs, en Palestine pour dire vrai, une approche qui s'appelle R.B.C., c'est la réhabilitation à base communautaire et dès que l'on parle communauté et base communautaire, vous savez que des organisations comme la votre font du bon travail, un.

Deuxièmement, les enfants mal-voyants, la cécité etc, nous avons une stratégie, nous avons une approche qui sera adaptée et qui est adaptée d'ailleurs aux besoins nationaux et je parlais au Directeur International tout à l'heure, il connaît mes collègues à Genève, qui s'occupent de cécité, la semaine prochaine on aura la visite du professeur Négrel qui est entrain de développer avec le Dr. Chami du Ministère de la Santé Publique, pas des actions encore une fois de transaction, d'analyse, d'évaluation etc, mais dans des actions spécifiques sur le terrain.

Je vais conclure mon cher ami le Gouverneur Dr. Fouad Bouayad pour vous dire que à l'échelle de la représentation de l'organisation Mondiale de la Santé ici à Rabat les potentialités sont là, tout à l'heure quelqu'un a dit le désir est l'âme des moyens, c'est Mr. le Ministre qui le disait, mais je pense que pour nous le désir est là et vous, vous avez les moyens et conjointement avec notre savoir faire, avec nos relations internationales.

Quelqu'un m'a soulevé le problème tout à l'heure de l'importation de matériel et les frais de douane et les difficultés que vous avez quand vous achetez du matériel pour l'amener au Maroc et bien nous avons une approche, des propositions à faire dans ce domaine là, avec le Gouverneur actuel, le prochain gouverneur etc, mon bureau est ouvert, félicitations pour ce que vous faites, parce que vous faites de l'excellent travail, on vous regarde faire, on admire ce que vous faites et on espère encore, ce que j'espère en tant que représentant de l'organisation Mondiale de la Santé au Maroc, c'est un partenariat encore plus étroit, votre énergie, notre peut être engagement, à mieux servir les hommes défavorisés, l'enfant malade, les zones enclavées, le côté social marocain, je vous remercie.



Rapport du Gouverneur Dr. Fouad BOUAYAD

Séance Plénière Samedi 09 Mai 1998 à Rabat

Cet après-midi se décomposera en deux parties, une série de rapports qui sont très importants de la part des Officiels du District et les interventions des pays amis qui nous ont honorés France et Tunisie, ensuite nous passerons aux résultats des travaux des commissions de cette matinée où nous serons amenés à adopter un certain nombre de motions, suites aux résolutions. Par la suite une Assemblée Générale Extraordinaire s'ouvrira et où nous aurons à parler de la modification de nos statuts et règlements intérieurs, ainsi que de la création de la Fondation des Lions Clubs du Maroc, de Médico Maroc et du règlement intérieur du siège national.

Par la suite aura lieu l'investiture des officiels Gouverneur élu et Vice Gouverneur élu, la photo des Officiels et ensuite la lecture du message adressé à Sa Majesté le Roi HASSAN II que Dieu l'assiste.

Nous espérons clôturer les travaux autour de 19 heures pour nous préparer à un superbe dîner de gala, d'ors et déjà, on peut avoir quelques statistiques, nous sommes à cette convention presque 220 et cette soirée de gala, nous serons un peu plus que 600, chiffre un peu fatidique qui a été dépassé, mais j'espère que tout ce passera bien.

Alors, je vous souhaite une très très bonne après-midi et nous allons commencer par la première partie, c'est à dire le rapport du Gouverneur du District.

C'était une année absolument exaltante, c'était une année un peu dure, parce qu'il fallait assumer les responsabilités à un certain niveau, et nous avons essayé toute une équipe, les Présidents de Clubs, Les Présidents de zone et de région, le Secrétaire-Trésorier, tout le monde a essayé de travailler pour faire du Lionnisme un mouvement uni, une O.N.G. humanitaire qui travaille à plusieurs niveaux, niveau des zones, du district, des clubs.

Je crois que vous avez été superbes aujourd'hui. Les différents responsables Lions, la Délégation ministérielle qui est venue, qui a visité les espaces sociaux, une nouveauté dans le lionnisme marocain, tous ont été très agréablement surpris. Il y a eu plusieurs contacts qui ont été réalisés au cours de cette matinée entre les Présidents de Club, les Présidents de zone et les autorités gouvernementales. Si cela peut faire encore plus intensifier notre mouvement, c'est tant mieux, c'est exactement le but recherché et nous espérons continuer dans cette voie.

Il y avait bien sûr, notre objectif-défi qui est tout à fait traditionnel, qui était d'atteindre le seuil du district simple, c'est à dire 35 clubs et 1250 membres. Nous étions à 36 clubs il y a une semaine, dont 2 en projet. Tout à l'heure Mme Martha Boniol, la Présidente d'Agadir Tilila, nous a annoncé qu'il y avait un club mixte en cours de création à Agadir, c'est une annonce de la journée pratiquement. On peut vous dire qu'on a remis deux chartes à deux clubs (Berkane Trifa et Casablanca Oasis), quatre clubs sont en cours de gestation (Tanger Ibn Batouta pour fin juin, Sefrou Cerisiers, Oujda Millenaire et Salé Darelbaroud dont des membres sont présents). Donc nous serons six clubs de plus par rapport à la trentaine de départ. Nous avons aussi augmenté notre effectif de 121 membres, il y a des clubs qui se sont amplifiés brusquement, qui sont passés à des chiffres importants. On a enregistré aussi des radiations importantes (15 à 16 membres). Nous sommes à ce jour 772 membres pour l'ensemble du District tenant compte des créations nouvelles.

Nous avons tenté une expérience, peut être qu'elle a été bonne, c'est l'organisation de séminaires au niveau national. Nous avons organisé un premier séminaire le 27 Septembre 97 sur "la solidarité avec l'enfance en situation difficile", avec des personnes ressources extérieures et des membres Lions qui ont intervenus, il y avait presque 120 membres qui ont répondu présents des quatre coins du Maroc, d'Agadir, d'Oujda, de Tanger, toutes les villes effectivement. Cela a été très intéressant, le matin des communications, l'après-midi des ateliers.

Ensuite un peu plus gourmands, on a organisé un deuxième séminaire le 14 mars à Casablanca où nous avons parlé de "l'avenir du Lionnisme à la veille du 3ème millénaire". Ces deux séminaires étaient importants, cela permettait de faire rencontrer les Lions tous les 6 mois et d'échanger nos points de vue et de maintenir un certain rythme au niveau de la communication, au niveau de la connaissance et au niveau de l'humanitaire, parce que les sujets étaient divers et le but était toujours le même, comment améliorer l'action humanitaire ou l'action sociale. A Casablanca, il y avait une centaine de membres, je pense que, c'était deux succès, c'est une expérience à renouveler, il faudrait que le District prenne cette habitude de faire deux séminaires par an, chose qui existe par ailleurs dans les autres Districts.

Nous avons inauguré le 14 Mars dernier, le siège national des Lions Clubs du Maroc à Casablanca au 148 rue Ba Ahmed, il est entièrement équipé, il est opérationnel, je pense que les 30 ou 40 membres Lions qui sont venus le voir, le visiter, ont apprécié, il a été décoré par notre ami Benkirane Essaid.

Nous allons créer très probablement cet après-midi, cela vous a été soumis, on a envoyé le courrier, la fondation des Lions Club du Maroc et Médico-Maroc. Deux structures très importantes, une ossature de notre Lionnisme marocain à l'instar de ce qui se passe aussi à l'extérieur. La fondation des Lions Clubs du Maroc qui a vocation d'utilité publique. On a fait des textes qui sont importants, qui essayent de tenir compte des textes internationaux, de notre législation, de notre contexte et des vœux des différents clubs marocains. Ils sont inspirés des textes français, ces textes nécessitent probablement quelques petits correctifs. Hier soir, un Past-Gouverneur a



Rapport Général 3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998

20



souhaité que l'on discute ces textes.

Ensuite il y a eu des rencontres Maghrébines avec le Gouverneur du District 414 Tunisie Chaouch Mansour Mahmoud et le Gouverneur du District 415 Algérie Boumediane Merad Boudia à Philadelphie, à Paris, à Tunis et à Rabat.

A Tunis récemment nous avons signé officiellement la convention de District associé avec le District Multiple 103 France. Nous sommes associés en fait depuis Octobre dernier, le texte ayant été rédigé et signé avec le Président du Conseil des Gouverneurs Français Daniel Gontier, ce jour à nos côtés. C'était une proposition marocaine, nous sommes fiers de la voir se concrétiser et s'élargir. Tout nous rapproche de l'Europe, nos études nous rapprochent de l'Europe, notre histoire et notre géographie nous rapprochent de l'Europe, nos traditions nous rapprochent de l'Europe et peut être même la langue nous rapproche aussi de l'Europe. Donc on avait souhaité qu'il y ait un rapprochement, je sais que les textes au niveau d'Oak brook sont très très difficiles à faire bouger, il y avait une volonté réciproque, une grande générosité réciproque et nous avons franchi le pas en signant le texte de district associé dans un contexte tout à fait transrégional, c'est une alliance, nous allons continuer à amplifier les échanges. Cela profitera d'une manière réciproque aux deux parties, c'est notre souhait et notre vœux le plus cher.

Nous avons visité tous les clubs du Maroc, nous avons rendu visite à tous les clubs d'une manière échelonnée de Septembre jusqu'à Avril, les 32 clubs avec les deux clubs supplémentaires Avec beaucoup de convivialité, avec beaucoup d'amitié, nous avons retrouvé des membres Lions, des officiels, et les membres qui travaillaient énormément, nous avons vu comment ils travaillaient sur le terrain, comment ils menaient des actions sociales, nous avons eu des échanges de points de vue qui ont fait énormément plaisir à entendre, parce qu'ils travaillent énormément, c'est une réalité, nous sommes en pleine croissance de qualité et au niveau de nos actions humanitaires, nous avons des actions aussi de qualité, nous avons tenu les quatre réunions de cabinet classiques, dont deux élargies aux officiels, vous avez sur la plaquette les détails, et dont les comptes-rendus figurent sur les bulletins.

Nous avons tenus en Mars 98 une réunion avec les Pasts-Gouverneurs, qui a lieu traditionnellement la veille de la convention nationale. Cette réunion de la commission d'honneur tenue semestriellement, permet d'avoir des avis en amont et en aval.

Plusieurs réunions avec les commissions du District ont eu lieu, j'aurai souhaité me réunir plus, vous savez que l'on a seize commissions au niveau du District, vous en connaissez les noms, les responsables. Suite au courrier adressé dès juillet 97, certaines ont répondu. On a tenu des réunions avec la commission du livre blanc, avec la commission des Léos clubs, avec la commission d'honneur, la commission sightfirst, la commission correction auditive et la commission de la convention.

Au niveau du partenariat, si nous avons lancé un thème aussi fort que "la solidarité avec l'enfance en situation difficile", il fallait aussi l'armer. 95% des Lions clubs au Maroc s'occupent de l'enfance, cela est un constat incontournable pour tout responsable Lions. Spontanément, tous les Lions clubs s'orientent vers l'enfance, il fallait tisser des partenariats. Ce matin on vous a détaillé le projet de Bouarfa, c'est notre fierté. Le district 416 a eu à le soutenir très fortement auprès d'Oakbrook, nous avons eu à recevoir la commission L.C.I.F qui c'est rendu à Bouarfa, nous l'avons soutenu à Tunis les 6, 7 et 8 Mars auprès de mon ami Jean Oustrin, de Pino Grimaldi le Past-président International, de Jean Behard qui a applaudi très fort notre alliance District associé, on a vu tous les gens qui comptent au niveau du board, au niveau de l'international, on leur a demandé de soutenir ce projet et donc finalement c'est un projet qui a été concrétisé, qui a été accepté au niveau de la L.C.I.F. le 19 Mars 98 à hauteur de Trois Cent Six Mille dollars pour le jeune club d'Oujda Renaissance et vraiment cela nous fait énormément plaisir que des jeunes clubs qui ont deux ans arrivent à mener des actions d'envergure.

Le Professeur Jean Oustrin a parlé ce matin du triple partenariat français le club Roissy pays de France, marocain le Oujda Renaissance et le Ministère de la Santé. 5 Membres du gouvernement actuel qui va amplifier l'action sociale, et nous en sommes très heureux, nous ont fait un grand honneur en étant présents à l'ouverture de notre convention. Nous sommes partenaires avec eux, nous avons signé une convention avec l'ancien secrétariat d'Etat à l'Entraide Nationale, Mme Zoulikha Nasri qui a été absolument superbe et qui a reçu l'hommage royal tout à fait récemment en étant nommée chargée de mission au palais royal et j'ai vu Mr. Hammou Ouhali à deux reprises avant notre réunion. Des rendez-vous sont pris avec M. Said Saadi Secrétaire d'état à la protection sociale, à la famille et à l'enfance pour un terrain en faveur de Casablanca.

Par ailleurs, Madame Chekrouni Soumia, Secrétaire d'Etat aux handicapés était très intéressée ce matin par le travail que nous faisons. Elle nous propose de travailler en partenariat avec son département, et elle a injecté au niveau des commissions du partenariat et de la solidarité avec l'enfance en situation difficile deux ressources humaines par commission et c'est déjà un premier pas. On a quelques clubs qui s'occupent des handicapés physiques ou psychiques, nous savons que déjà l'ancien Haut commissariat aux personnes handicapées aidait les clubs, alors nous allons continuer à travailler dans ce sens.

Avec le Ministère de la Santé, une première convention de partenariat pour le projet sightfirst de Bouarfa a été signée, et un deuxième projet de partenariat est en cours de signature parce que certains clubs travaillaient sans filet. Pour les protéger les clubs d'Agadir Tilila qui s'occupe de l'enfance abandonnée, d'El Jadida Mazagan qui va inaugurer le 16 Mai prochain une crèche absolument superbe pour les enfants abandonnés et Tétouan Médina une



Rapport Général 3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998

21



convention leur sera octroyée. Le Ministre M. Abdelwahed ElFassi, nous a promis sa disponibilité. Elles devaient être signés le 27 Février dernier, mais il y a eu un contre temps, personnel, familial qui n'a pas pu me rendre disponible pour la signature.

Avec l'UNICEF, nous sommes en partenariat, ils ont vu ce que nous faisons sur le terrain et ils ont un budget de Six Cent soixante Millions de centimes et ils nous proposent de travailler avec eux en milieu urbain. Deux Lions club sont inscrits dans ce projet. Le représentant de l'UNICEF est avec nous en la personne de Mme Berrada.

Au niveau des Collectivités Locales, nous avons vu, Mr. Omar Bahraoui le Directeur des Collectivités Locales au Maroc et avec lequel, il y a, suite à des réunions, une concession d'un terrain de 1000 mètres carrés au niveau de Takaddoum à Rabat, qui permettra une action sociale double, les femmes des familles nécessiteuses pourront aller travailler dans les usines en plein quartier industriel et leurs enfants seront pris en charge dans le cadre d'une crèche pour enfants de familles nécessiteuses.

Je voudrais dire que le terrain nous a été accordé et mieux encore le Président du Conseil Municipal de Yacoub El Mansour, une autre commune à Rabat a proposé à son tour 5000 mètres carrés pour une action humanitaire importante. Manquait le club, mais nous avons bon espoir de mettre en contact un club pour cette concession de 5000 mètres carrés.

On n'oublie surtout pas que nous avons 45 ans d'expériences dans l'humanitaire, 45 ans d'engagement, 45 ans de social ici au Maroc qui ont laissé des traces importantes.

Avec le service de la Coopération de l'Ambassade de France effectivement il y a eu une coopération ponctuelle, j'avais écrit sur mon bulletin que l'Ambassade de France était prête à participer, deux clubs on répondu. Le service culturel de cet ambassade a aidé un club en l'équipant d'ordinateurs en faveurs d'enfants en situation difficile.

Avec la Royal Air Maroc, notre ami Kamil El Kholti Past Gouverneur et Président de la commission des conventions, a fait une convention absolument extraordinaire qui nous a permis d'avoir quinze billets d'avion, Casablanca/New-York, Casablanca/Paris, Casablanca/Londres, etc. Quinze billets mis à la disposition des clubs qui lui ont fait la demande pour leur gala, ce qui représente une somme assez importante. En contre partie la RAM est notre transporteur officiel et nous nous engageons à voyager RAM. Les plus de 700 membres du lionnisme marocain ont répondu à cet appel très favorablement durant l'exercice 97-98 et continueront à le faire.

Pour l'Education nationale, nous sommes en pourparler pour le Ministre de l'Education Nationale Mr. Moulay Ismail Alami, pour avoir un partenariat plus stable, parce que dans plusieurs centres de solidarité Lions, nous avons besoin d'éducateurs, nous avons besoin de professeurs, nous avons besoin de maîtres et de maîtresses et à ce niveau l'Education nationale peut détacher des éducateurs, peut nous aider.

Enfin, nous avons participé à SVP 97 la solidarité pour vaincre la pauvreté et à un séminaire d'une semaine.

Dans le cadre de la structuration, plusieurs jumelages et signatures de charte d'amitié et de relations privilégiées ont eu lieu, hier soir, vous en avez eu la preuve de deux avec Rabat Chellah. Je sais que quatre ou cinq clubs marocains ce sont déplacés à l'étranger pour des opérations de jumelages, c'est une très très bonne chose. Nous sommes en cours de créer un premier Lions club au Emirats Arabes Unis qui n'en possède pas, suite aux contacts que nous avons eu donc avec l'Ambassadeur qui se trouve sur place, c'est un beau projet. Cinq compagnons de Melvin Jones ont été enregistrés cette année, le sixième sera remis ce soir. Il y a des projets de découpages aussi au niveau du District, mon ami le vice-gouverneur Lahlou Abderrafih nous en parlera tout à l'heure.

Dans le cadre des actions humanitaires et sociales, un objectif était tracé : chaque club devant se fixer sur un Centre de Solidarité Lions, la chose s'est réalisée à un niveau très important. Nous avons 29 centres, dont quatre sont en cours de réalisation, quinze centres à gestion directe, le reste à gestion indirecte.

Pour les enfants sourds, c'est l'exemple pour nous, en peut vous le dire tout à fait officiellement, il n'existe pas d'écoles étatiques pour enfants sourds au Maroc, il n'existe pas d'école privée non plus, parce que le privé considère que ce n'est pas assez lucratif. Nous sommes les seuls pratiquement, avec l'AMES à Casablanca à nous occuper de la surdité de l'enfant à Rabat, à Immouzer et à Tétouan.

Nous avons à Meknès, Marrakech, et Safi des centres pour nonvoyants, à Tanger et Agadir des centres pour enfants diabétiques, à Agadir, Eljadida et Tétouan des centres pour les enfants abandonnés, et orphelins à Meknès, Casablanca et à Fès, pour les enfants des rues à Casablanca en partenariat avec l'heure Joyeuse, un centre de sauvegarde de l'enfance à Oujda, un centre pour les enfants nécessiteux à Rabat et à Tanger, une école pour enfants nécessiteux à Casablanca, un centre de bienfaisance à Berkane, deux centres pour handicapés physiques à Mohammédia et Fès, un centre pour handicapés psychiques à Casablanca, deux centres pour personnes âgées à El Jadida et Tanger, un centre pour hémodialyse à Meknès, deux centres de traitement ophtalmologique à ElJadida et Bouarfa en cours de réalisation bien sûr et un centre pour famille de cancéreux à l'Institut national d'oncologie à Rabat en cours de réalisation, ce qui a fait énormément de travail pour tous les clubs, vraiment bravo, en vous félicite très très fort. Le thème Solidarité avec l'enfance en situation difficile a été très bien suivi et a été très largement amplifié.

On a par ailleurs commencé notre exercice par le virement de 10 000 dollars au profit de Marrakech les Oliviers, c'était pour reconstruire le village de Tasoultant. Nous avons mené une action au niveau du Gharb qui est



Rapport Général 3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998

22



très très importante par le biais de Kénitra Maamora, distribution de 700 000,00 Dhs d'insuline à quatre provinces médicales, remise de chèque tout à fait officielle, la chose en son temps vous a été écrite dans le bulletin. Presque autant bientôt pour Tanger. Nous avons organisé le quatre vingtième anniversaire du Lionnisme sous la forme d'une opération dons de sang qui a été suivi par à peu près 9 clubs, ce qui représente une aide importante. Nous avons eu à distribuer 6.000 paires de lunettes au niveau national avec optique et monture.

Nous avons édité quelque chose qui nous paraissait très importante, qui est la carte de visite en fait du Lionnisme Marocain : le livre blanc des actions humanitaires. J'avais demandé à tous les clubs de faire un livret où ils marquent toutes les actions humanitaires, toutes les actions sociales. Beaucoup de clubs on répondu à l'appel en faisant ce petit livret qui coûte finalement par cher et qu'on peut présenter pour se faire connaître, pour la communication. Le Professeur Jean OUSTRIN, ce matin à insisté sur le fait que la communication interne c'est bien, mais que externe c'était mieux et qu'il fallait le faire pour qu'on puisse mener des actions encore plus fortes.

Le District, il fallait pas qu'il reste en rade, il fallait qu'il travaille, donc le même schéma, il se devait se l'appliquer. Les clubs on leur demande de faire des levées de fonds. Des instruments comme médoc-Maroc, la fondation des Lions clubs du Maroc vont permettre aux officiels de district de lever des fonds, et là il va falloir que les officiels bougent un tout petit peu. Nous avons réalisé un livre blanc national, nous allons l'offrir à tous les officiels avec une cassette vidéo. Ce livre blanc qui a nécessité 4 à 5 mois de travail a été entièrement réalisé en collaboration avec Essaid Benkirane. Il est très complet, c'est un instrument magnifique de travail. De même nous avons réalisé une cassette vidéo nationale de 17mn, à partir de 16 heures d'enregistrement vidéo sur nos œuvres sociales. Sur les stands les Ministres ont pu la voir lors de la visite des espaces sociaux ce matin. A vous de la dupliquer, vraiment cela ne coûte par cher et la distribuer à tous les membres du club. Il en est de même du livre blanc à vous de le dupliquer et le distribuer à tous les membres du club. C'est une action très importante celle-là. C'est le résultat d'une année de travail, de votre travail, vous êtes des militants de la cause humanitaire, tout le mérite vous revient.

On a essayé de chiffrer l'exercice 97-98. Probablement ça va friser les trois, quatre milliards de centimes d'actions humanitaires réalisées par les Lions Clubs durant cet exercice. C'est un chiffre très important, mais essayez de voir les bulletins, essayez de pointer, de faire le total.

Nous nous sommes aussi porté candidat pour la Conférence Méditerranéenne pour 2002 "Solidarité avec l'enfance en situation difficile". C'est toujours le transrégional, c'est une conférence tournante au niveau de la Méditerranée, l'idée était italienne : c'était Pino Grimaldi au départ voilà 4 ans. En Tunisie notre ami Chaouch Mahmoud, a eu une année terrible, parce qu'il a eu à organiser une conférence où il y avait plus de 500 membres Lions de toute la Méditerranée. Le Maroc y était représenté par 13 personnes, ce qui n'est pas mal. Peut être que les Tangérois seront mis à rude épreuve pour cette conférence de 2002.

Nous sommes aussi entrain d'organiser le voyage pour Birmingham pour la Convention Internationale, je crois que vous avez lu sur le bulletin les chiffres, il y a notre ami Benkirane qui est là, je lui avais demandé de venir exposer et de vendre la Convention de Birmingham. Il faut y aller en force, il faut que l'on soit présent, d'autant plus que nous aurons à soutenir tout à fait officiellement notre ami Jean Behard, candidat à la deuxième vice-présidence Internationale.

Pour la formation et la communication, nous avons parlé des séminaires, nous avons fait aujourd'hui 3 commissions de formation. La communication du bulletin, vous l'avez reçu. Nous avons ajouté une rubrique qui est très importante, c'est "les REA qui parlent ou la vie des Clubs". Cela permet de connaître pratiquement mensuellement, qu'elle est l'activité globale du Lionnisme au Maroc. C'est une rubrique qui a pris, qui s'est amplifiée avec le temps, parce que chaque club c'est mis à détailler un petit peu toutes ses actions pour être présent sur le bulletin et donc le bulletin, si il a un tout petit peu de retard, en général, un mois de retard, c'est parce que les REA nous arrivent avec deux trois semaines de retard.

Nous sommes présents sur internet, sur LIONNET. Le Gouverneur du Luxembourg m'a envoyé un e-mail pour me dire qu'il me souhaite une très bonne convention, qu'il souhaite à tous les Lions du Maroc aussi une très bonne convention et qu'il ne pouvait pas venir, je trouve ça très touchant et très sympathique. Nous avons aussi signé définitivement, d'une manière perenne avec le District Multiple 103 France, un accord pour la revue "The LION en français", qui est désormais distribuée à hauteur de 132 numéros au niveau des Présidents des clubs, des secrétaires, des trésoriers, au niveau des Officiels et à tous les niveaux, ce qui permet d'avoir une très bonne communication.

En ce qui concerne l'annuaire, c'est un choix qui a été fait cette année, il sera publié en fin d'exercice.

Je voudrais aussi rendre hommage un particulier au Léos club. Nous avons créés deux Léos Clubs, Ifrane Al Akhaouain composé de 20 membres, très dynamiques, des universitaires de deuxième troisième années, qui mènent des actions importantes et ici à Rabat le Léos club 1492.

Voilà pour l'essentiel. On a beaucoup travaillé, peut être qu'on a pas fait tout ce qu'il fallait faire, peut être qu'on a pas été plus ambitieux encore, peut être qu'il fallait mener d'autres actions. On a essayé de faire de notre mieux, les temps sont courts, un gouvernorat c'est huit mois, on commence en Septembre et on termine fin Avril. On a essayé de répondre à votre attente, on a essayé d'être le plus honnête possible, d'être le plus transparent possible, d'être le plus dynamique possible. Je vous remercie très très fort.



Rapport Administratif et Financier **du Secrétaire Trésorier Pr. Jamal TAOUFIK**

Cher Directeur International,
Cher Gouverneur du District 416 Maroc,
Chers Gouverneurs des Districts amis,
Chers Officiels,
Chers amis Lions,

Le style c'est l'homme, je crois que chers amis Lions, on a été marqué par le style de notre ami Fouad Bouayad, un style remarquable, qui je suis sûr, vous serez d'accord avec moi, a entièrement bouleversé le Lionnisme Marocain.

Je crois que Fouad avec des idées simples et beaucoup de bon sens, nous a amené à remettre un petit peu en cause et à revoir nos actions, à réviser nos objectifs. Alors dans toutes les visites de club, auquel j'ai eu le plaisir de l'accompagner, il a toujours répété, je vais consacrer 5 minutes pour parler de l'administratif et tout le reste du temps pour vous parler de ce qui nous unit, c'est à dire notre travail humanitaire. Alors permettez-moi aussi de prendre, j'ai été marqué par lui, 5 minutes de votre temps pour vous parler un petit peu, pour partager avec vous quelques idées sur ce qui a été réalisé cette année, tout en sachant tout d'abord, Fouad a été très exhaustif parce qu'il a présenté à peu près tout ce qui a été fait, d'autre part vous aurez des rapports complets, exhaustifs, et un rapport financier qu'on examinera lors des premières réunions de l'exercice prochain.

Alors quelques faits saillants, tout d'abord comme l'a dit le Gouverneur, nous étions 30 clubs et 651 membres au début de cet exercice. Aujourd'hui nous sommes pratiquement 36 clubs, puisque deux clubs sont en gestation avancée, et 772 membres. Malheureusement, nous avons un club qui est en grande difficulté, pour lequel personnellement je suis assez pessimiste, parce que administrativement et du point de vue financier, c'est un club qui ne répond plus et dont l'œuvre maîtresse agonise malheureusement. Donc, cette année a connu un très fort développement de notre Lionnisme qui varie autour de 15% à peu près.

Je vous dis que la réflexion de Bouayad, nous a amené à nous recentrer un petit peu sur ce qui fait le fond de notre travail, c'est à dire l'action humanitaire et je voudrais souligner au cours de cette année, la réalisation des deux séminaires de formation.

Ces séminaires ont été une grande réussite, ils ont montré que la base avait vraiment besoin de s'informer et de se former et ils ont été vraiment une très très belle réussite. Je voudrais également souligner l'ouverture et l'équipement de notre siège national. Ce siège national est très important, puisqu'il va être un outil très déterminant dans la structuration de notre mouvement et ça va être aussi un outil de travail très important avec la constitution de la fondation des Lions Clubs du Maroc et Médico-Maroc qui vont permettre de dynamiser notre action sociale.

Au point de vue financier, je peux vous dire tout d'abord que notre District est en règle et c'est le minimum qu'on puisse demander et en règle vis à vis d'Oak Brook et que à l'exception de ce club dont je vous ai parlé tout à l'heure, tous les clubs sont en règle avec leur cotisation et qu'il reste encore quelques arriérés des années précédentes pour lesquelles nous sommes en bonne voie de règlement. Il y a eu un très fort travail de sensibilisation, mais il faut que ce travail continu, nous l'avons continué hier au moment de la formation des secrétaires et des trésoriers. Au niveau des cotisations, nous commençons l'exercice en Juillet, très souvent le temps de se retourner, nous sommes déjà en Septembre-Octobre, le temps de réunir les membres, le temps d'avoir les cotisations, le District est en souffrance et je vous assure que cette année, nous avons démarré avec un très bon passif et le Gouverneur a été obligé de mettre de sa poche plus de Quatre vingt Mille Dirhams avant que les fonds ne commencent à arriver, ce qui est anormal. Alors j'ai sensibilisé un petit peu les secrétaires et les trésoriers, au cours de la formation en leur disant que, il faut que le 1er Juillet les gens s'acquittent de leur cotisation et il faut que le Club aussi s'acquitte de sa cotisation, il n'est pas normal de travailler ainsi.

Je voudrais ouvrir une petite parenthèse pour vous dire que si les deux séminaires on pu être créés et réalisés financièrement, c'est parce que le Gouverneur a sacrifié deux voyages, que d'habitude les Gouverneurs font, c'est celui du Forum européen et celui du Forum de notre région, donc cette année, il les a sacrifiés pour pouvoir réaliser ces séminaires et je crois que nous l'on remercions, parce que c'est des séminaires qui nous ont apporté beaucoup.

Chers amis Lions, je voudrais sensibiliser les équipes futures pour leur dire un bon club doit informer de ce qu'il fait à travers les R.E.A., le fameux C23, on disant : combien on demande ? Quel est la qualité de ces ventes et quel est ce travail, son travail.

Je vous ai parlé tout à l'heure des cotisations, je n'y reviens pas. J'en ai fini, je voudrais simplement conclure, on vous disant toute la joie que j'ai eu aux côtés de mon ami Fouad Bouayad, notre Gouverneur, de visiter de nombreux clubs, d'être en contact avec de nombreux amis Lions et de découvrir des femmes et des hommes réellement remarquables, je voudrais aussi vous dire toute la joie que j'ai eu de travailler avec un homme de grande qualité, mon ami Fouad Bouayad, que je respecte énormément.

Je voudrais enfin vous dire ma fierté d'être des vôtres, de partager toutes vos valeurs et vos idées, je voudrais vous dire ma fierté d'être un Lion. Merci.



Rapport du Président de la Région 1, Dr. Abdelkamel MIKOU.

Monsieur le Directeur International, Chers amis Gouverneurs, Messieurs les Gouverneurs des pays amis, Messieurs les Pasts-Gouverneurs, Cher ami futur Gouverneur International Mohamed Nabil.

En apprenant, mon ami Mohamed Nabil, que je vous demande d'applaudir très fort, je crois que je vais donner le temps à mon discours, car tout a été dit, il ne reste que la façon de le redire et je vous prie de m'excuser. Chers amis Lions, permettez moi de souhaiter la bienvenue à notre Directeur International le Professeur Jean OUSTRIN, que je voudrais appeler mon maître, parce que je suis moi-même un ancien du sud-ouest de la France. Ainsi que tous les amis venus de loin pour relancer le niveau de la 3ème convention de notre jeune District, le District 416 M.

Ce n'est pas une convention aujourd'hui, c'est plutôt une fête, c'est une fête des handicapés, des démunis, car nous sommes tous ici présents pour essayer de travailler, de réfléchir et de répondre à leurs inspirations et de répondre d'une manière comme d'une autre à soulager leur handicap. Nous avons fêté avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté le 80ème Anniversaire du Lionnisme International. En effet, cette association compte plus de 1.500.000 Lions implantés dans plus de 185 nations réparties dans différents continents. Le Maroc quant à lui, fête ses 45 années d'actions humanitaires lionnistiques.

Dans cet exercice 97/98, nous nous sommes fixés un certain nombre d'objectifs, à savoir : répondre à la sentence du Juge Pattersson, fier passé, brillant avenir, je dis sentence, parce que c'est un juge qui l'a dit. Elle pourrait représenter jurisprudence, cette phrase est tellement merveilleuse, elle devrait être réitérée assez souvent. Si nous existons aujourd'hui, au Maroc après 45 ans, notre mouvement est né sous le protectorat, il ne faut pas l'oublier, nous aurions pu partir le jour de l'Indépendance, mais grâce à notre sérieux et grâce à la vision lointaine de Sa Majesté feu Mohamed V et à la vision de Sa Majesté Hassan II, nous sommes là et nous travaillons en toute liberté et toute quiétude. Je voudrais attirer votre attention sur cette liberté dont nous jouissons, il faudrait que nous y répondions avec beaucoup de sérieux et c'est ce que nous faisons. Cette sentence est tellement merveilleuse qu'on y reviendra.

Chers amis Pasts-Gouverneurs, chers amis Lions qui on si bien travaillé pendant 45 ans, nous ont préparé le terrain pour nous épanouir, nous qui sommes appelés à prendre des responsabilités dans le futur. Alors, notre futur sera certainement brillant, j'espère que nous tiendrons ce langage lors de la convention Internationale et nous dirons à notre futur Président International Jean Behard, que je vous demande d'applaudir, bien qu'il ne soit pas là.

Mon cher ami Gouverneur, je m'excuse de parler de sujet peut être d'ordre général, bien que je ne sois que Président de région. Parmi ces objectifs que nous nous sommes fixés, bien sur des clubs 5 étoiles, un recrutement de qualité et je vais revenir à un thème très fort, que tu as bien voulu nous initier, un thème qui a mobilisé tout le District, tous les membres, tous les présidents des clubs et tous les membres de clubs, car ça a créé une animation au sein des clubs. Un thème très fort que tu as bien voulu intituler "Solidarité avec l'enfance en situation difficile". Tu nous a organisé un premier séminaire, le séminaire où nous avons appris un peu de science, car nous ne pouvons pas travailler sans connaissance. La science a laquelle nous avons ajouté de la conscience, car science sans conscience n'est que ruines de l'âme, car nous n'avons aucune intention de nous ruiner, ni de ruiner nos enfants, bien au contraire nous aurons plutôt l'envie d'améliorer leur situation et de leur apporter notre aide.

Chers amis Lions, je ne voudrais pas revenir sur les détails de la politique de notre ami Gouverneur Fouad Bouayad, vous l'avez certainement tous bien entendu, bien digéré, elle est claire, elle est nette, elle est précise, elle est faite par quelqu'un qui sait gérer le temps. Ce temps qu'on nous demande souvent de donner à nous Lions. On dit que le temps est long qu'on en a rien à faire, il le trouve très court qu'on en a beaucoup de choses à faire. Mais la conception nouvelle de la définition du temps n'est plus dimensionnelle, notre ami Fouad Bouayad est informaticien, il connaît ce que c'est et il a su profiter de cet espace, il l'a géré avec beaucoup de brio, et nous avons été dans l'équipe qu'il a dirigé et nous le félicitons, nous le remercions de nous avoir appris beaucoup de choses au cours des séminaires, car il a fait appel à des ressources Lionnistiques et non Lionnistiques pour orienter tous les clubs qui sont à la recherche d'un centre de solidarité Lion, je dis bien centre de solidarité Lion et non œuvre maîtresse, œuvre sociale maîtresse, car cette œuvre, cette appellation œuvre sociale maîtresse, nous a peu être servi dans le temps, mais actuellement, elle nous dessert. Notre sigle, les plus affichés dans les centres clubs gérants et donc nous parlons d'œuvres sociales maîtresses, il ne peut être noyé dans la masse, et nous manquons de communication. Par contre, le centre de solidarité Lions est plus significatif et je vous demanderai de rectifier sur votre carnet de bord, le livre blanc au lieu de mettre œuvre sociale maîtresse, veuillez mettre centre de solidarité Lion, pour qu'on sache ce que vous faites et pour qu'on applaudisse vos actions.

Cependant, excusez moi, je voudrais revenir à la région que j'ai eu le plaisir de présider cette année, vous savez c'est une région qui regroupe, qui regroupait 16 clubs qui s'étend de Oujda jusqu'à Rabat et jusqu'à Skhirat, nous avons trois zones : la zone 1.1, qui est constituée par le club Tanger Doyen, Tanger Détroit, Tanger Montagne, Tétouan Médina, à laquelle vient s'ajouter Tanger Ibn Batouta, cette zone est présidée par notre ami Youssef Amiar, que je félicite pour tout le travail formidable qu'il a fait et je vous demande de l'applaudir. La zone 1.2 qui est constitué de 7 clubs, présidé par notre ami Elghemaz Berrada qui je vous demande d'applaudir, elle comprend les clubs : Fès Doyen, Fès Zalagh, Meknès doyen, Meknès Oualili, Meknès Salam, Berkane Trifa et Oujda Renaissance, elle va bientôt avoir un 8ème club qui est en cours de gestation très avancé comme on dit si bien, le club Sefrou les cerisiers. Et je vais retenir pour la fin, pour le meilleur, mais, car il faut rendre ce qui appartient à César. Les gens, les membres du club de la zone 1.3, nous ont organisé une grande et merveilleuse fête Lionnistique, une fête des handicapés, il ne faut pas l'oublier et c'est la région que Préside mon ami Elmountacir BENSALID que je vous demande d'applaudir très très fort, il est occupé dans la salle à côté. elle est constituée de Rabat Doyen, Rabat



Rapport Général 3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998

25



Chellah, Rabat Oudaya, Skhirat Océan, Kénitra Maamora, elle vient d'avoir un club Léo Rabat 1492 et un autre club vient d'être créé c'est Salé Dar El Baroud, c'est pour vous dire que cette zone ne c'est pas occupé seulement de la Convention, mais c'est occupé du recrutement, un recrutement de qualité et la création de nouveaux clubs. Un autre club de l'Université Al Akhaouaine, un club Léo verra le jour incessamment sou peu. Ainsi sur le plan des effectifs nous constatons une augmentation sans compter les nouveaux clubs. Rien qu'au niveau des 16 premiers clubs de 80 personnes, en plus deux clubs Léo et en plus des autres clubs qui vont avoir leur charte bientôt. donc une augmentation de plus de 20% d'effectifs. Mais le plus important à notre avis, ce ne sont pas les actions humanitaires menées par les Lions de notre région. Qu'il s'agisse, c'est plutôt, pardon excusez moi, le plus important ce sont les actions humanitaires menées par les Lions de notre région.

Qu'il s'agisse de nonvoyants, nous trouvons les clubs de Oujda Renaissance avec le projet pilote de l'aile ophtalmologique de l'hôpital Hassan II de Bouarfa, les clubs de Meknès Doyen, Salam, les clubs de Tanger, pour les malentendants, nous trouvons Rabat Doyen, Fès Doyen et Tétouan Médina. Je crois que notre région à le Leadership dans ce domaine, elle a l'exclusivité aussi, car ce sont les seuls clubs qui s'occupent d'handicapés sensoriels auditifs dans tout le Maroc. Pour les handicapés moteurs, nous avons les clubs de Fès Zalagh, l'hôpital ibnbaytar, pour les diabétiques Tanger Montagne, Kénitra Maamora, pour les enfants abandonnés nous avons Berkane Trifa, Oujda Renaissance, Rabat Chellah, Kénitra Maamora aussi, pour le centre d'oncologie nous avons Rabat Oudaya, Tanger Détroit et Tanger Doyen. Pour la Dialyse nous avons Meknès Oualili, je m'excuse, je ne voudrais pas être plus long que ça, je crois que nous avons cités tous les clubs avec leurs centres de solidarité Lions, je m'excuse auprès des clubs que je n'ai pas cité, mais l'essentiel, il faudrait, alors il aurait fallu chiffrer toutes les actions menées par nos différents clubs. J'aurai pu le faire, mais permettez moi, pouviez-vous me dire combien coûte la chaleur humaine quand une femme lion quant elle prend dans ses bras un enfants abandonné qui a besoin de temps, de tendresse et d'amour. Pouvez vous me dire combien coûte le soulagement de la douleur ressentie par un enfant atteint de cancer ?

Pour ces différentes raisons, je me suis refusé de vous avancer des chiffres, car il ne suffit pas d'être le plus fort, il suffit d'être le meilleur, c'est Tony Blair qui a dit cette citation. La région 1, qui a répondu à l'appel de notre Gouverneur pour la solidarité avec l'enfance en situation difficile, plusieurs clubs de notre région seront gratifiés de la récompense club 5 étoiles d'ici la fin de Juin. Alors chers amis pourrions nous affirmer si notre avenir sera aussi brillant ? oui je le pense. Cependant, permettez moi de rendre hommage à tous les Lions du Maroc et particulièrement à tous les Pasts-Gouverneurs du District 401 et du District 416, qui ont tant donné de leur temps, de leur expérience et de leur expertise pour que toutes ces actions humanitaires soient menés à bien durant 45 ans, c'est véritablement un fier passé. Tout à l'heure notre Directeur International a parlé d'un voyageur, et lui même en est un, car il voyage beaucoup, il voyage pour voir ce qui se réalise pour les enfants. Je voudrais citer une phrase de Théodore Monod, qui disait que "la vie est une montagne que nous gravissons tous par des sentiers différents, avec l'espoir de nous retrouver un jour au sommet, dans la lumière au dessus des nuages", je vous invite à emprunter le sentier de l'humanitaire, et de collaborer avec tous les organismes nationaux et internationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux pour honorer notre devise "servir". Je rends un grand hommage et un hommage particulier à notre Gouverneur Fouad Bouayad, qui a su à sa manière, car c'est un grand bosseur, rapprocher des sentiers en signant des accords de partenariat avec les différents ministères, avec les différents organismes pour nous amener à bon port le plus vite possible. Je vous remercie de votre attention. Merci.

Rapport du Président de la Région 2, M. Guy ZANCA.

Monsieur le Directeur International, Monsieur le Gouverneur du District 416,
Messieurs les Pasts Gouverneurs, Messieurs les Officiels, Cher amis Lions,

La présence aujourd'hui du directeur international le Pr. Jean Oustrin nous honore. Je lui souhaite la bienvenue de passer parmi nous un agréable séjour.

Avant de vous faire un rapport, je voudrai au nom des officiels de la région 2 et en mon nom personnel féliciter les présidents et les membres de la zone 1.3 pour l'organisation de cette convention du district 416.

Je profite également de cette occasion pour remercier notre gouverneur le Dr. Fouad Bouayad de m'avoir nommé Président de la région 2 et avec lequel j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler cette année.

A présent je vais essayer de vous tracer les grandes lignes des activités de la région 2. Celle ci est divisée en 2 zones comprenant 16 clubs sur les 35 que compte notre district. Elle est représentée par 337 Lions déclarés sur les REA de Mars 98. Soit un accroissement de 5,31 % par rapport à l'effectif du 30 Juin 97 qui était de 15 clubs et de 320 membres.

Le programme des visites a été respecté. Les clubs de la zone 2.1 ont tous été visités ainsi que leurs œuvres sociales entre le 11 et le 19 septembre 97. Pour les clubs de la zone 2.2 ils ont été visités le 05 et le 06 décembre 97. Marrakech a été visité le 15 avril dernier.

Concernant les œuvres sociales, les énumérer toutes ne refléterait pas la réalité. Quelles soient œuvres maîtresses ou ponctuelles elles ont été aussi admirables les unes que les autres. Permettez moi tout de même, étant d'Eljadida, d'en citer au moins une : la création d'une crèche pour enfants abandonnés financée par le jeune club d'Eljadida mazagan. Je ne voudrai pas terminer sans faire état de 3 personnes en particulier : la présidente de casa unité Asmâa Kettani qui mérite toutes mes félicitations malgré l'effectif réduit, Essaid Benkirane pour sa distinction de compagnon de Melvin Jones et créateur du club de Casablanca oasis et enfin je citerai Jean Luc martinet président de la zone 2.1 qui par sa volonté remarquable a réussi en tant qu'officiel la plus belle action : l'organisation d'un gala regroupant les 8 clubs de sa zone.

Je terminerai en remerciant tous les officiels et les membres des clubs de la région 2 pour leurs sympathie à mon égard. Merci de votre attention.



Discours du Directeur International, Pr. Jean Oustrin.

Cher ami Fouad, Gouverneur du District 416 Maroc,
Cher Président du Conseil des Gouverneurs de France,
Chers Gouverneurs,
Chers Pasts-Gouverneurs,
Chers Présidents de clubs,
Cher Gouverneur Elu,
Chers Amis Lions et Léos,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

J'ai déjà eu l'occasion de dire à cette tribune la joie que mon épouse Lilly et moi ressentions d'être parmi vous, tant de souvenirs, tant de liens affectifs, Lilly est de cette terre marocaine, que sa joie est sûrement plus profonde que la mienne, mais sachez que je la partage profondément. Merci amis responsables du Lionnisme Marocain, pour votre aimable invitation, merci aussi à l'ensemble des Lions du District 416 pour la qualité de leur accueil que je connaissait déjà. Je suis ici pour vous apporter tout d'abord le salut fraternel de notre Président International Howard Pattersson Junior. Le Lionnisme à des Districts en développement tel que le votre, est pour lui l'objet d'une sollicitude particulière et d'un intérêt constant. Heureux de vos succès, il faut des vœux qu'il m'a chargé de transmettre pour votre brillant avenir.

Mes amis votre convention nationale vous a permis de faire, certes, le point sur les actions en court, de tirer le bilan d'une année de Lionnisme efficace, mais elle vous a permis aussi et c'est cela le plus important, de parler d'avenir et d'envisager le futur. Il est certes agréable de contempler l'œuvre accomplie, de se retourner, il est agréable de voir grandir les constructions entreprises, surtout qu'on elles ont les buts que vous avez choisi, mais et je cite le Président Reagan, "le plus beau jour de la vie, sera toujours demain". Alors essayons ensemble de regarder ce demain au fond des yeux. Demain c'est le 21ème siècle, demain c'est déjà le 3ème millénaire, alors croyez vous que le Lionnisme peut vivre comme il vivait, il y a 80 ans autour de ce fondateur, certainement non, le Lionnisme est un organisme vivant, s'il veut survivre, il doit s'adapter. L'espèce humaine si elle est encore présente sur la planète, si elle a traversé les siècles et les siècles, c'est sûrement au prix d'une adaptation et la biologie nous en donne plusieurs exemples posées. les grands sauriens on disparu de la planète parce qu'ils n'ont pas su faire leur mutation qui s'imposait, ils ont disparu purement et simplement et au contraire nos propres parasites s'adaptent à nos moyens de lutte. Nos bioantibiotiques n'ont plus d'activités antibactériennes, il a fallut des alchimistes et des biologistes, on trouve de nouvelles espèces antibiotiques puisque je suis entouré de médecins, lorsque notre bonne vieille clinique n'est même plus capable de nous protéger du paludisme, il a fallut trouver autre chose, et bien si nous voulons que notre Lionnisme survive, il faut que nous nous adaptions, il faut que nous nous adaptions à un environnement qui reconnaissons le n'est pas toujours très favorable à nos idées généreuses.

Autour de nous le monde a évolué, à vitesse croissante et je crois que nous n'avons pas toujours pu suivre cette évolution, nous nous sommes parfois laissé, peut être un petit peu dépassé, il faut nous employer à une véritable adaptation. Mais attention, s'adapter ne veut pas dire oublier ses racines, oublier ses principes de base, oublier ses valeurs fondamentales et ceci est particulièrement vrai pour le Lionnisme, car les valeurs de bases qui sont les nôtres, sont d'une brûlante actualité. Comment ne pas penser liberté, quand des millions d'hommes sont sous la menace, quand l'esclavage et la prostitution est imposé à des millions de femmes et même d'enfants, comment ne pas penser compréhension, intelligence, le mot est probablement plus fort. Quand en s'entretue entre fractions rivales, entre ethnies rivales au sein même d'un même pays, comment ne pas penser sauvegarde, quand les nations ne peuvent plus donner du travail à leurs jeunes et les privent parfois d'espoir. Dans un tel environnement vous voyez le Lionnisme International n'est peut être fier que de ce qu'il a déjà fait et pense à un brillant avenir comme le dit notre Président international, mais encore faut-il une fois de plus qu'il s'adapte à ce nouvel environnement. Une adaptation à mes yeux trois impératifs : nos effectifs d'abord qui doivent être nos soucis permanents, notre administration et nos actions.

Notre politique d'effectifs doit tenir compte forcément du contexte socio-économique, du socioculturel dans lequel vivent nos clubs. Dans ce monde on s'isole de plus en plus. Une cellule protectrice telle que la famille, telle que le village, ce sent fissuré, voire disparu, lui même a besoin d'appartenir à un groupe et de se sentir en sécurité, de se sentir surtout accueilli. Si nous savons le faire, nous éviterons cette démission entre guillemet pour raisons personnelles et nous savons ce que parfois cela recours, cette démission qui prive souvent nos clubs d'éléments particulièrement dynamiques, si nous savons garder les nôtres, nous aurons déjà amélioré nos effectifs. Il restera à définir une véritable politique de recrutement pour aller chercher les hommes et les femmes qui représentent le mieux l'élite qui nous entoure. Et quand je parle d'élitisme soyez certains mes amis, quand je pense l'élitisme des



Rapport Général 3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998

27



Lions, je n'en ai pas honte, mais de là, parce que quand je pense à l'élitisme du Lion, je pense de l'élitisme du cœur, de l'élitisme du dévouement, de l'altruisme, si nous voulons attirer à nous les jeunes générations, nous devons aussi penser, à adapter nos structures et notre Administration.

Comment voulez-vous attirer à nous des jeunes qui sont nés avec l'ordinateur, qui surfent sur le Net comme on dit maintenant avec une déconcertante facilité, si nous continuons à raisonner, nous les vieux Lions utilisateurs de la plume sergent major avec laquelle bon nombres de nous avons appris à écrire. L'adaptation de notre façon de gérer, l'adaptation de notre administration est en cours, elle ne peut se faire bien entendu du jour au lendemain et si elle a prit un peu de retard dans son évolution, je crois qu'elle est en bonne voie d'une parfaite modernisation. Les moyens modernes de communication se mettent en place rapidement et, mais ce n'est pas rien, vous savez quand on a plus de 1.400.000 membres à gérer dans 185 pays, ce n'est pas très facile. Alors ceci me permet de souligner ce que disait notre Secrétaire Trésorier du District tout à l'heure, mes amis secrétaires de clubs, mes amis trésoriers de clubs, soyez gentils avec ceux qui vous administrent au niveau de votre District comme au niveau international, donnez un peu de votre temps et votre énergie tous les mois pour que votre association au niveau des Districts et au niveau international vous connaisse parfaitement, ce n'est que comme ça que nous pourrons arriver à gérer l'association convenablement. C'est d'ailleurs une des raisons de cette modernisation de notre gestion qui justifie l'augmentation de 6 dollars US, que le conseil d'Administration vous demandera d'approuver à Birmingham, ce que je vous encourage à faire, c'est moins de 60,00 DHS par an. Il reste aussi à faire évoluer le lionnisme international parce qu'il est peut être un peu trop imprégné encore de culture américaine, vers un lionnisme sachant prendre en compte ce qu'il a de meilleur dans chaque culture, ce que chaque culture peut lui apporter, peut apporter à notre association. De faire évoluer vers un lionnisme dans lequel les liens naturels créés par l'histoire, prennent le pas sur le découpage administratif continentaux et vous voyez ce que je veux dire, cela ne sera pas très facile, cela se fera peu à peu, mais cela se fera par la volonté des clubs et des districts, qui sauront créer eux mêmes et renforcer eux mêmes les liens existants déjà, les développer et en faire des outils performants d'action commune, c'est sûrement comme ça que nous avancerons.

Quant à nos actions, elles doivent elles aussi tenir compte de l'évolution de la société. Nous nous sommes transformé en chevalier de la cécité, à la demande d'hélène Keller et nous n'avons cessé de lutter en ce sens. Notre programme Sightfirst fait des merveilles auprès des populations qui ont besoin de soins ou de chirurgie ophtalmologique. Les clubs dans leur environnement immédiat, savent détecter très rapidement les misères cachées et savent intervenir vite et efficacement. Entre ces grandes actions internationales et les actions locales, reste tout un éventail d'actions fédératrices, construction d'orphelinats, ou de structures d'accueil pour les parents d'enfants hospitalisés, des bibliothèques sonores pour les aveugles, des équipements pour les enfants sourds, etc... vous en connaissez des quantités d'exemples, mais nous n'avons pas le pouvoir des politiques, nous n'avons pas le pouvoir décisionnel à ce niveau là, nous n'avons les moyens financiers que créent le Charity Business.

Nous avons par contre et c'est notre force, la foi dans la fraternité humaine et nous avons le désir de servir, nous ne sommes peut être plus suffisant pour répondre au nouveaux défis que sont le chômage, les enfants abandonnés, la destruction de l'environnement, etc...

Or, ce sont ces chantiers qui nous réclament d'énormes problèmes de société, qui ne peuvent être abordé qu'avec les décideurs politiques eux mêmes, si nous savons être leurs partenaires privilégiés. Les responsables du District 416, l'ont bien compris et ont déjà signés des chartes de partenariat, non seulement avec les Districts frères, mais avec les différentes structures publiques et privées. C'est on nous unissant en termes de bonne volonté que nous pourrons œuvrer utilement. œuvrer en amont, prévenir au lieu de guérir, si tant d'enfants sont dans la rue, aidons les familles à les encadrer, ils ne seront plus livrés à eux mêmes et aux nouvelles influences avant d'avoir à prévoir le sevrage, faisons de l'information auprès des jeunes tentés par l'aventure des paradis artificiels et si nous avons à regretter le manque de formation pratique des jeunes, en l'aidant sur le marché du travail, aidons les à trouver des stages, nous avons les relations pour le faire.

Ces actions préventives, ces actions en amont ne peuvent que coordonner encore une fois, et qui mieux que les pouvoirs publics peuvent assurer une telle coordination. Je peux vous assurer que notre conseil d'administration international attache beaucoup d'importance à ce type de convention qui font de nos clubs de nos structures d'actions parfaitement intégré dans leur environnement social et socio-économiques. De nos actions locales à nos grandes actions internationales passant par nos actions au niveau des Districts, au niveau des Districts multiples, notre tâche est immense et elle ne nous fait pas peur. Les réalisations dont il a été fait état, dans les rencontres de ces deux jours de convention du 416, font votre fierté mes amis et vous avez raison et le livre blanc qu'a publié le Gouverneur avec ses collaborateurs est tout à fait édifiant à ce sujet. Je peux vous assurer que il repartira dans mes bagages et que au cours de mes pérégrinations, qu'il me reste à faire ce sera sûrement un exemple que je donnerai. Vous avez vous aussi mes amis créé un siège national, vous avez, vous êtes prêt à approuver la création de Médico Lions Clubs du Maroc, vous êtes prêt à approuver un projet de la fondation des Lions du Maroc. L'expérience des Lions de France à ce sujet, permettez moi ici de changer les casquettes et de vous parler en tant que Président de la fondation des Lions clubs de France, notre expérience est à votre service, je vous demande mes amis tout simplement non pas de nous considérer comme des modèles, ils y en a probablement de meilleurs, mais je vous



Rapport Général 3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998

28



demande tous simplement de considérer que nous sommes vos grands frères et que en tant que grand frère, nous pouvons vous donner peut être quelques avis dictés par l'expérience, nous sommes en tout les cas à votre disposition pour cela. Alors dans cette mission de service que nous nous sommes donnés, devant ces tâches immenses que je viens de décrire et auxquels vous vous êtes attelés comme tous les Lions du monde avec beaucoup de foie, beaucoup de certitude auprès de vous mêmes. Je crois que ce qui est le plus précieux pour réussir, c'est sûrement ce que notre Président International Augustin Soliva considérait comme le ciment de pont qu'il voulait construire. Souvenez-vous il disait que pour construire des ponts, il fallait certes un bon sable de rivière et non pas un sable de mer, qu'il fallait des roches solides pour ancrer le pont, mais qu'il y avait aussi quelque chose de très important c'est la qualité du ciment et ce ciment dans notre association c'est notre amitié. Tant que nous saurons travaillé dans l'amitié, c'est à dire avec la certitude que on pourra dans une réunion, dans une convention, dans une assemblée quelconque ou dans une réunion restreinte. Vraiment chacun exprimait des opinions souvent contradictoires, parce que nous avons chacun notre sensibilité et si nous sommes d'accord sur les valeurs fondamentales, nous avons peut être pensé à des chemins différents pour arriver au sommet de la montagne dans le soleil, peut être que si nous avons cette amitié au fond du cœur, nous pouvons chacun exprimer librement ses avis divergents et puis quand la réunion sera fini, que le consensus sera trouvé, l'amitié n'aura pas été entamée d'un iota et il n'y aura pas vraiment de cornures à cette amitié. Tant que nous saurons avoir entre nous une telle amitié, je crois que notre Lionnisme sera capable de faire ce qu'il a fait déjà de très grandes choses. Merci.

Discours du Président du Conseil des Gouverneurs du DM 103 France M. Daniel GONTIER

Cher Jean,
Cher Gouverneur Fouad Bouayad,
Chers amis,

Laissez moi vous dire le plaisir que j'éprouve avec mon épouse à être parmi vous pour votre belle convention annuelle, plaisir tinté d'une forte émotion de me retrouver dans ce pays où j'ai passé toute ma jeunesse et mon adolescence, marqué par des souvenirs forts, majeurs dans ma vie d'homme, car c'est ici où j'ai tout appris ou presque. Plaisir de rencontrer les Lions du Maroc, et d'être accueilli dans une ambiance chaleureuse, qui me fait là encore retrouver l'hospitalité et l'amitié légendaires des marocaines et marocains. Plaisir enfin de représenter avec Philippe Bérard et le Meknassi André Lepeuple les Lions français et le conseil de mes amis Gouverneurs de France qui vous adressent par ma voie un salut très amical et fraternel.

Oui fraternel nous sommes dans une grande et belle association notre Lionnisme International qui est une grande famille où nous nous sentons bien et particulièrement bien au Maroc, si accueillant avec cette exubérance africaine. Nous nous y reconnaissons avec les mêmes objectifs, la même devise, la même foie dans l'homme et le respect de sa dignité. Créer et développer un esprit de compréhension entre tous les peuples du monde n'est-il pas notre premier objectif commun ? Nous rendre compréhensible les uns aux autres et aussi nous ouvrir à autrui, être des catalyseurs, qui créés des contacts, travaille a des rapprochements, et voyez à ce sujet ce que nous avons fait ensemble avec Fouad, Boumédiane en Algérie et grâce à Mahmoud, ici présent, si humble et si tenace.

J'espère que nous allons ainsi amplifier, nos relations et nos échanges car, les actions doivent suivre l'esprit de la convention d'association que nous avons signé avec plusieurs objectifs, tout d'abord, approfondir des liens qui nous unissent naturellement, nous enrichir de nos différences autour de valeurs fortes communes, développer les forcer à faire auprès des jeunes et de la jeunesse qui souffre, parce que nous avons nous aussi en France une action fédératrice jeunesse, dans l'objectif est d'aider les jeunes à s'engager dans la vie. Autres objectifs c'est de multiplier nos jumelages comme nous l'avons vu hier soir, Rabat Chellah et Perpignan L qui sont sur la voie.

Vous Lions Marocains, j'ai pu le remarquer vous êtes, jeunes, dynamiques, enthousiastes et vous menez des actions extraordinaires, je n'y reviendrai pas, pour les jeunes handicapés. En outre, pour moi c'est une très agréable surprise, vous avez des clubs féminins et mixtes en proportion beaucoup plus importante que chez nous et dont les femmes sont encore plus dynamiques, créatives et pleines de projets. Tous ce que vous faites et parfaitement en phase avec les objectifs de Melvin Johns et je vous en félicite. Nous pouvons et nous devons je crois travailler ensemble dans l'esprit de la convention et en allant plus loin si possible. Mais vous savez que nous avons un autre enjeu formidable cette année, en France, il s'agit de faire élire notre ami Jean Béhard à la deuxième Vice-Présidence Internationale lors de la convention de Birmingham. Car nous pourrons avec lui, comme l'évoquait notre ami Jean OUSTRIN, faire progresser notre Lionnisme International et y introduire cette culture que nous partageons et qui manque souvent à la monoculture actuelle de notre association. Merci donc de nous aider à faire de Jean béhard, le Président International de l'an 2000. Merci de votre attention.



Discours du Gouverneur du District 414 Tunisie, M. Chaouch Mansour Mahmoud

Mon cher ami Jean Directeur International,
Mon cher ami Fouad Gouverneur du District 416 Maroc,
Mes chers amis et Pasts-Gouverneurs,
Mes chers amis Gouverneurs de District Multiple 103 France,
Chers Officiels du District 416,
Chers amis Lionnes et Lions,

Effectivement on peut dire que tous les officiels ici présents sont marocains de cœur, comment dirai-je, qui ont vécu au Maroc, cette terre que nous aimons beaucoup, c'est pour moi un grand réconfort et un réel plaisir de constater que des hommes et des femmes rassemblés aujourd'hui au sein de cette assemblée et qui à cœur d'apporter un plus aux travaux de cette convention. Vous êtes, ces femmes, ces hommes et ces jeunes fiers de votre passé de Lions et convaincus de votre avenir dans le Lionnisme et je suis très honoré d'être parmi vous aujourd'hui, je ne saurai et je ne dirai jamais assez de l'action entreprise par les dames, leurs efforts conjugués avec les Lionnes et les Lions font de notre association et de nos Districts une grande famille.

Notre action n'est pleinement efficace que grâce à notre bonne volonté, notre enthousiasme et d'une façon générale à nos efforts réunis pour réussir notre programme de districts associés de manière à être un exemple dans ce lieu et d'efficacité pour la consolidation de notre District et de nos Districts associés.

Chers amis Lions, permettez moi d'insister une fois de plus encore sur la nécessité de nous rassembler encore plus, de renforcer nos actions sociales, d'encourager les échanges des jeunes et la protection de l'environnement et de consolider encore plus nos relations amicales qui sont exemplaires.

Pour terminer à vous tous Lionnes et Lions du Maroc, je vous remercie de la qualité de l'accueil que vous avez bien voulu me réserver ainsi que mon ami Gouverneur Elu ici présent et à la délégation qui m'accompagne, de votre amitié, pour les efforts que vous avez déployé pour l'organisation de cette excellente convention et avec une mention tout à fait particulière à mon ami Docteur Fouad Bouayad Gouverneur du District 416 Maroc et de son épouse. Mes remerciements s'adressent au Gouverneur Elu, mon ami Abderrafih Lahlou que je lui souhaite une bonne chance pour une bonne continuation dans son District associé.

Je souhaite plein succès à cette convention et je suis sûr de sa réussite connaissant le dévouement de nos amis Lions marocains de répondre à la devise de notre association servir. Je voudrai aussi réitérer toute admiration et toute ma satisfaction pour l'effort qu'il a, comment dirai-je, qu'il a entrepris mon ami Fouad pendant cette année pour le renforcement et l'amitié du District, pour le dévouement Lionnistique. Je l'ai connu déjà comme Gouverneur Elu dans notre convention 96/97, mais la Présence de mon ami Gouverneur Elu ici est la continuation de notre amitié, de notre sincérité dans le but de servir encore d'avantage, je vous remercie encore de votre attention.

Intervention du Gouverneur Ile de France DM 103 France André LEPEUPLE :

Excusez-moi je n'avais pas prévu de m'adresser à vous puisque nous avons été représenté par notre Président du Conseil Daniel Gontier, merci Fouad. Eh bien puisqu'il faut faire bref si vous le voulez bien.

Officiels, amis Lions, je vous assemblerai sous un ciel vocable... Mes Amis,

J'ai été heureux d'entendre la marseillaise dans ce local, mais je dois vous dire qu'il y a quinze jours c'était le 25 Avril, j'étais très heureux d'entendre l'hymne national du Maroc retentir dans les salons du concorde de Lafayette à Paris, au Palais des Congrès et le soir du même jour d'entendre dans les salons de la présidence du Sénat au Palais du Luxembourg parler beaucoup du Maroc avec beaucoup de respect d'amitié et beaucoup d'affection.

Ceci c'était parce que votre Gouverneur Fouad Bouayad était venu à l'invitation des Lions de Paris et à mon invitation participer à notre convention du District de Paris. Il est intervenu et je peux vous dire que depuis sa visite, on parle encore un peu plus du Maroc, si c'était possible à Paris, mais qu'on parle encore plus des Lions du Maroc car Fouad à réellement était un remarquable Ambassadeur du Maroc et des Lions du Maroc à Paris et j'en suis très heureux.

Alors ceci étant mes amis, pour faire très bref, je voudrais tout simplement vous remercier de votre accueil, tout d'abord Fouad et son épouse Soraya, les Lions de Rabat, les Lions de l'ensemble du Maroc.

Je voudrais également profiter de ces quelques secondes de micro pour faire un salut amical à Hamid Berrada, votre Past-Gouverneur que nous avons bien connu à Philadelphie, présenter tous mes vœux de réussite à votre futur Gouverneur Lahlou et c'est à peu près tous ce que je veux dire, (en arabe : ana ferhane, allah ya ounkoum).



Intervention du Gouverneur Ile de France Ouest DM 103 France Philippe BERARD

Cher Gouverneur Fouad,
Cher Président Daniel,
Chers Directeur International,
Chers amis Lions,
Chers amis tous court,

Je ne fais pas partie, croyez bien que je le regrette, de ces Gouverneurs comme vous dites Meknassis, mais ce que je peux vous dire, c'est que mon cœur a été charmé, il a été charmé parce que j'ai ressenti la réelle amitié de tous, de tous ceux d'entre vous pour notre pays, et je crois que cette amitié est un petit peu partagée et tant que Gouverneur d'île de France Ouest, j'ai été très touché par les marques de reconnaissances et de sympathie que vous nous avez témoigné et que vous avez témoigné notamment à mon club, notre club de Roissy Pays de France.

Chers amis, mon cher Fouad, merci de votre accueil, je suis très fier d'être Lion et d'être fier d'être parmi vous.

Commissions de la 3ème Convention Nationale

Commission 1 : Le Partenariat

Président : Elkholti Kamil, PG
Rapporteur : Pr. Taoufik Jamal, Benkiran Essaid Mohamed

La création de partenariat est souvent essentielle pour réunir les compétences et ressources nécessaires à la réalisation d'une action humanitaire. Dans la formulation d'une action, il faut analyser les besoins à satisfaire et explorer les occasions qui existent de former des alliances avec d'autres organismes, départements gouvernementaux, associations ou groupements. Une personne ou une organisation à elle seule ne peut pas s'occuper de tous les aspects ou fournir toutes les ressources nécessaires à la réalisation d'une oeuvre.

Thèmes de réflexion :

- Objectif fixé et cahier de charges réalisé,
- Mise en place du projet : Contribution internes et besoins externes déterminés
- Partenaire potentiel institutionnel (Département ministériel, Institution locale, ONG, LCIF, Lions Club Européen ou méditerranéen) ou privé,
- Besoins du partenaire et ses propositions,
- Commission Lions restreinte chargée de le réaliser,
- Participation des parties concernées à toutes les étapes : Commission mixte de suivi,
- Signature d'un protocole d'accord, impliquer le District 416
- Calendrier des Réunions avec dates butoirs.

Commission 2 : Thèmes des Séminaires 98-99 (2 à proposer)

Président : Benchekroun Mohamed, PG
Rapporteur : Zian Abdelmoumen

Dans plusieurs Districts les thèmes des séminaires et des actions nationales prioritaires sont décidés lors des conventions nationales et habituellement votés. Nous tentons dans cette commission d'apporter cette culture de choix relevant des clubs.

Thèmes de réflexion :

- Lutte contre la cécité évitable : SightFirst.
- Contribution des Lions Clubs au niveau de l'éducation des jeunes
- Mise en place d'un jumelage
- Mise en place d'un Echange de jeunes
- Création d'un nouveau Lions Club et Recrutement de nouveaux Lions
- Actions communautaires dans la cité et/ou Création d'un Centre de Solidarité par Lions Club.
- L'harmonie et les actions humanitaires
- Un Lions club en bonne santé

Commission 3 : Solidarité avec l'enfance en situation difficile

Président : Wahabi Mâati, PG
Rapporteur : Lazrek Malika, Yasmina Sbihi

Le programme Solidarité avec l'enfance en situation difficile ayant connu l'adhésion de la majorité des clubs, sa continuation est subordonnée à un engagement plus efficace des clubs qui n'ont pas encore de centres de solidarité Lions. Pour ceux qui s'occupent déjà de l'enfance en situation difficile plusieurs questions se posent à eux : de gestion, de ressources humaines et matérielles, d'objectifs.



Thèmes de réflexion :

- Les enfants sourds : Prothèse auditive, Education spécialisée, Guidance parentale
- Les enfants nonvoyants : Education spécialisée, Informatisation du braille, Travaux manuels
- Les enfants handicapés physiques : Equipements, Insertion socio-professionnelle
- Les enfants diabétiques : Insuline, Seringues, Tests, Bandelettes, Prise en charge, autonomie
- Les enfants abandonnés : Loi 1992, Partenariat avec les autorités judiciaires, Age de soutien
- Les enfants orphelins : Education, prise en charge
- Les enfants délinquants : Création de centre de sauvegarde, Equipements, Ateliers de formation
- Les enfants des Rues : Partenariat avec l'heure joyeuse et d'autres organismes dédiés.
- Les enfants démunis, de Prisonnières : Rôle des pédiatres, des Lions Clubs
- Les enfants handicapés psychiques : Rôle des psychologues, des psychiatres, Contributions Lions.
- Les enfants cancéreux : Partenariat avec l'INO, l'Avenir.

Recommandations des 3 Commissions

Dans un premier temps, Les Présidents, les Secrétaires, Trésoriers et Officiels ont beaucoup travaillé hier au sein des commissions de formation avec des livrets du séminaire qui ont été remis à tous, avec le livre blanc des actions humanitaires du lionnisme marocain, les cassettes vidéos de nos centre de solidarité Lions.

Ensuite vous avez beaucoup travaillé au sein des trois commissions d'aujourd'hui, commission "solidarité avec l'enfance en situation difficile" thème adopté par 95% des Lions clubs du Maroc puisque tous les centres de solidarité lions anciens ou nouveaux ne s'occupent pratiquement que d'enfance en situation difficile, thème appelé à continuer et à s'amplifier, commission "partenariat" et commission des "thèmes des prochains séminaires".

Alors si vous le permettez nous allons entendre les recommandations et les motions des différentes commissions.

Rapport de la Commission **"Solidarité avec l'Enfance en Situation Difficile"**

Nous commençons par solidarité avec l'enfance en situation difficile que présidait le past-Gouverneur notre ami Hadj Maâti Ouahabi, c'est Yasmina Sbihi membre de Rabat Oudayas qui en est le rapporteur.

Chers amis Lions, bonjour,

J'ai le plaisir de vous lire le rapport de la commission Solidarité avec l'enfance en situation difficile. Le thème de réflexion tourne autour des enfants sourds, des enfants nonvoyants, des enfants handicapés physiques, des enfants diabétiques, des enfants abandonnés, des enfants orphelins, des enfants délinquants, des enfants des rues, des enfants démunis, des enfants de prisonnières, les enfants handicapés psychiques, et enfin des enfants cancéreux. Le Président de la commission, le Past-Gouverneur Ouahabi a fait une introduction dans laquelle il a soulevé un problème qui a été partagé par tous les clubs c'est que les Lions clubs ne peuvent pas prendre en charge les enfants abandonnés au-delà de l'âge de deux ans et que la lourdeur des procédures administratives entravent les procédures des demandes de prise en charge et d'établissements de fiches d'Etat Civil pour ses enfants, fiches qui sont nécessaires pour leur scolarisation.

Une première suggestion a été formulée par le Professeur Jean OUSTRIN, Directeur International, concernant les enfants scolarisés dont les parents sont obligés de travailler tard le soir. Il faudrait prévoir des centres d'accueil pour ses enfants à la sortie de l'école en attendant que les parents puissent les récupérer, pour éviter de les laisser traîner, si je puis utiliser cette expression et de les exposer à des risques de délinquance.

Une première question a été formulé par Madame Hadj Hammou du club Rabat Chellah : Comment faire la prise en charge des handicapés mentaux ? Le professeur Jean OUSTRIN lui a répondu on disant que la prise en charge est plus difficile pour les handicapés mentaux que pour les handicapés physiques car on ne peut pas mesurer le manque de ces handicapés.

Une deuxième question a été formulé par El Himdi Mounir de Rabat Doyen à savoir : Que prévoit la Justice Marocaine au sujet du problème de la délinquance et des enfants persecutés. La réponse faite par le président de la Commission était qu'il existait des centres de redressements pour les délinquants pris en charge notamment par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Une troisième question a été formulé par la présidente du Lions Clubs Agadir Tilila. La présidente gère une crèche depuis 10 ans qui accueille des enfants abandonnés : parfois ils sont handicapés physiques ou handicapés mentaux et cette dame a formulé la demande d'une aide urgente parce que cet établissement n'est plus une crèche en fait, les enfants ont grandi et les moyens sont de plus en plus limités.

Quatrième question formulée par la Présidente Oujda-Renaissance : Ce club a une action maîtresse, celle de



Rapport Général 3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998

32



la réfection du centre de sauvegarde de l'enfance. Le problème que vit ce club, c'est qu'il n'existe pas de centre d'accueil pour les filles. Des requêtes ont été formulés auprès des Présidents de commune pour l'acquisition de terrain de 1500 à 2000 m2 afin d'y construire de nouveaux centres d'accueil pour les petites filles délinquantes et la formation pour les enfants de rues. Encore une fois le problème de la lourdeur Administrative s'est posé et le club n'a toujours pas obtenu ce terrain et réclame notre aide à tous.

La cinquième question a été formulée par El Himdi Mounir de Rabat Doyen qui demande qu'on lui donne carte blanche ainsi qu'à tous les Lions pour pouvoir mener à bien toutes les actions et éviter les lourdeurs administratives et les entraves et essentiellement auprès du Ministère de la Justice. La réponse faite par le Président de la Commission, c'est que le but de cette convention, c'est de recueillir toutes les requêtes, de trouver les moyens de les satisfaire et définir un parterre juridique pour faciliter l'exécution de ces projets. Les requêtes seront toutes retenues et adressées aux autorités concernées afin d'établir les tests juridiques dans le sens de nos actions.

Sixième question formulée par Rabat Chellah, il faut établir des relations de partenariat avec le Ministère de la Santé Publique, le Ministère de l'Education Nationale afin de sensibiliser la société civile et de prévenir les problèmes engendrés par les enfantements illégaux.

Septième question formulée par Souлами de Tanger Montagne : ce club a pour œuvre maîtresse, le diabète.

. Premier problème soulevé, saturation des effectifs accueillis dans ce centre, ils arrivent à assumer la fourniture en insuline et des interventions au Laser et des dialyses sont souvent nécessaires.

. Deuxième problème, les enfants grandissent, quel est en fait la limite d'âge toléré pour le suivi. Il faut prévoir donc des actions à long terme.

.Troisième problème, il faut trouver de l'emploi à ces jeunes pour libérer la place aux nouveaux arrivants. Réponse faite par le Président de la Commission : il faut effectivement penser au long terme et créer des partenariats avec les instances gouvernementales, il faut se faire entourer par les pouvoirs publics.

Huitième question par El Himdi de Rabat Doyen : les Lions clubs doivent prendre contact avec les syndicats des médecins, des chirurgiens dentistes, des pharmaciens, qui sont disposés à rendre service et ne savent pas en fait à qui s'adresser. Réponse : il ne faut pas que l'action d'un club reste isolé, il faut inviter tous les clubs pour bénéficier des relations privilégiées des uns et des autres.

Intervention du Lions Club Agadir : les nouveaux clubs qui se créent peuvent participer à des centres de solidarité déjà existants et difficiles à gérer, d'autant que certains clubs comme celui d'Agadir se trouvent en difficulté face à la gestion de son action.

Dernière intervention de Madame Chraïbi Présidente de Rabat Chellah qui propose de médiatiser d'avantage l'action des Lions Clubs, l'expérience de son intervention à la RTM au mois de Décembre prouve que les bienfaiteurs sont nombreux, il suffit de lancer des appels.

Je propose que notre ami Mr. Hadj Maâti Ouahabi Past-Gouverneur, nous donne les recommandations de la Commission Solidarité avec l'enfance en situation difficile.

- Solidarité avec l'enfance en situation difficile est une question qui concerne et concernera tous les clubs,
- Essayer d'intervenir auprès des autorités compétentes pour qu'il y ait des textes de lois qui régleront la procédure, qui allège la procédure de prise en charge des enfants abandonnés, parce que cette procédure est très lente, beaucoup de clubs s'en plaignent.

- Essayer également d'intervenir auprès du Ministère de la justice, de manière à ce que les centres de redressement qui sont des centres de délinquants ouvrent leurs portes aux lions clubs de manière à les humaniser d'avantage.

- Il a été recommandé également aux clubs qui ont assisté à cette réunion de recourir au partenariat chaque fois qu'un club veuille réaliser une action sociale humanitaire. Des clubs sont partis avec des actions humanitaires qui paraissaient minimes, mais aujourd'hui elles se trouvent avec des problèmes énormes, par exemple : les enfants diabétiques de Tanger qui sont aujourd'hui un nombre incalculable, il faut recourir aussi au partenariat.

Rapport de la Commission "Le Partenariat".

Que présidait le past-Gouverneur notre ami le Past-Gouverneur Elkholti Kamil, le rapporteur est Benkirane Esaid Mohamed qui remplace Jamal Taoufik très occupé.

Cher ami Gouverneur,
Cher ami Directeur International,
Chers amis Gouverneurs,
Mes chers amis,

je vais vous lire le rapport des travaux de la commission qui avait pour intitulé "le partenariat" et qui a rassemblé 45 Lions sous la Présidence de notre ami Past-Gouverneur Kamil Elkholti et en introduction et après le thème proposé pour cette commission, notre ami Elkholti a posé la question de savoir si ce thème recouvre bien ce



Rapport Général 3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998

33



qui est considéré comme pertinent par l'assistance.

Cette interrogation a mené les débats de la commission autour de quatre aspects essentiels du thème du partenariat à savoir :

- l'organisation des Lions pour le partenariat,
- le partenariat social,
- le partenariat des ressources financières et la communication.

En premier lieu, l'organisation des Lions signifie que l'on fasse le point de ce que le Lionnisme peut apporter dans un partenariat et de ce qu'on attend d'un partenariat. Sous cet aspect, plusieurs suggestions sont faites, établir un annuaire des partenaires potentiels, des O.N.G., les organismes internationaux, les ambassades étrangères, la L.C.I.F. bien sur, des administrations, Santé, Entraide Nationale, Collectivités locales, etc., les autres clubs au sein du District et au niveau International.

Analyser les actions des Lions à travers le livre blanc qui a été établi pour déterminer pêle-mêle, les sommes dépensés au niveau national, 18 Millions de Dirhams pour les seuls centres de solidarité Lions 97/98. Le nombre de travail bénévole des Lions, les domaines d'actions des Clubs, les populations concernées, etc.

Créer une cellule de réflexion au niveau du District, pour établir une base de données, pour étudier des conventions types de partenariat et pour aider les clubs qui le demandent, à finaliser leur projet de partenariat.

Deuxième point, le partenariat social, signifie d'établir des conventions avec d'autres organismes où les objectifs sont clairement définis, ainsi que les droits et devoirs de chacune des parties. Pour cela, il faut que les clubs soient en mesure de respecter les engagements souscrits et ce, avant de s'engager et qu'ils sachent choisir leurs projets en vérifiant les trois aspects essentiels que sont : l'accessibilité, le réalisme et la motivation, qu'ils fassent preuve de sérieux et qu'ils prennent toutes précautions pour donner une bonne image du Lionnisme et éviter toutes défaillances qui rejailliraient sur tout le mouvement.

A ce titre, l'intervention du Directeur International Jean OUSTRIN est édifiante, il faut dit-il que les partenariats soient étudiés et conclus à un niveau supérieur de responsabilité Lionnistique.

Troisième point Le partenariat de ressources financières qui est un grand pourvoyeur de fonds, peut revêtir plusieurs formes tels que la convention de Sponsoring signée depuis des années avec la R.A.M., les expériences du partenariat du Lions Club Fès-Doyen à Bruxelles Zaventem et de Rabat Doyen avec certaines Banques et d'autres actions diverses par rapport à ce type de partenariat. Il faut veiller à la transparence la plus totale et la séparation stricte des comptes de fonctionnement des clubs et d'œuvres sociales.

Les propositions suggérées à ce titre sont les suivantes : prendre exemple sur la convention avec la R.A.M. pour faire aboutir d'autres conventions commerciales tout en s'assurant de la bonne réputation des partenaires, éditer un magazine semestriel qui permet de canaliser les participations financières des sociétés commerciales sous forme de souscriptions publicitaires, utiliser les rubriques d'aide sociale des établissements publics, voir d'autres accords au niveau local.

Quatrième point, l'intérêt de la communication, pour le partenariat est indéniable tant en communication interne qu'externe, comme la souligné Jean OUSTRIN dans son intervention. Il s'agit de transmettre des messages clairs aux partenaires potentiels en vue de les sensibiliser et les encourager et établir des partenariats avec les Lions clubs.

Cela signifie, ou cela suppose diffuser le bulletin du Gouverneur aux différents partenaires potentiels et aux administrations. Editer un document de présentation du Lionnisme Marocain et dans le monde. Alimenter un futur magazine d'information avec des articles pertinents sur le Lionnisme. Renforcer des relations avec la presse et avec les chaînes de télévision nationale, avec lesquels on pourrait concevoir un partenariat pour des émissions régulières.

La commission a également abordé d'autres préoccupations qui concernent directement ou indirectement le thème du partenariat à savoir la création d'un fond de soutien au niveau du District pour les œuvres humanitaires des clubs défaillants, des clubs en difficultés et favoriser les relations entre Lions clubs et les jumelages internationaux.

En conclusion, la commission propose la recommandation suivante : création d'une cellule permanente au niveau du District ayant pour mission d'établir une banque de données pour le partenariat, établir tous les documents d'organisation et de présentation du Lionnisme en vue du partenariat, étudier les projets de partenariat qui lui sont soumis par les clubs, proposer des conventions types de partenariat, finaliser les partenariats sociaux et de ressources financières au niveau national, je vous remercie.

Rapport de la Commission "Thèmes des Séminaires 98-99 "

- Lutte contre la cécité évitable : SightFirst.

Le président a ajouté que les projets pour la LCIF doivent avoir un chef de projet et qu'il faut ouvrir un compte avec 2 signatures, avoir de la transparence dans la trésorerie et envoyer les factures à OakBrook. M. Berrada Elghammaz insiste sur la mobilisation du district pour lutter contre la cécité en partenariat avec la ministre de la santé. Il y a



Rapport Général 3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998

34



200 000 aveugles en liste d'attente et on a besoin de 240 000 paires de lunettes pour les enfants.

- Contribution des Lions clubs au niveau de l'éducation des jeunes.

Il faut viser les jeunes défavorisés et ajouter la notion de culture. Intervention du Directeur international et du Gouverneur à propos du programme Lions Quest quant à sa pertinence.

- Mise en place d'un jumelage à l'échelle maghrébine. C'est un moyen pour faire connaître notre pays et notre culture. Il faut que le jumelage soit pérenne et effectif. Il faut publier un livre des jumelages. Le Président a ajouté l'organisation de rencontres des jeunes avec des thèmes précis, utiliser le service des universités.
- Création de nouveaux Lions Club et le recrutement de nouveaux lions dans la perspective d'un district simple.
- Actions communautaires dans la cité, il n'a pas été retenu.
- L'harmonie et les actions humanitaires.
- Un lions club en bonne santé, consolider nos acquis et penser à l'avenir.

La Commission a ajoutée trois thèmes :

- un premier thème l'environnement.
- l'apport culturel du Lionnisme Marocain au Lionnisme international. Ces deux thèmes ont été ajoutés et proposés par Si Mohamed Benchekroun.
- Il y a eu un troisième thème proposé par Mr. Berrada, Président de la zone 1.2, c'est de créer des journées Nationales de Lionnisme Marocain, je vous remercie.

En accord donc avec le Gouverneur et le vice Gouverneur et bientôt Gouverneur élu, Il y a eu un certain nombre de thèmes qui ont été proposés. Je propose tout simplement que le futur Gouverneur choisisse avec son cabinet parmi ce qui a été retenu les deux thèmes des séminaires de travail pour l'exercice 98-99.

Je voudrais remercier très très fort les Présidents et les rapporteurs des trois commissions pour le travail très important qui a été fait, remercier notre ami professeur Jean OUSTRIN, Directeur international, qui a veillé à être présent et à intervenir au niveau des trois commissions, vous avez fait un superbe travail, l'intégralité de vos interventions seront bien entendu publiés dans le rapport moral final qui sera adressé, et avec votre accord, on adopte tous l'ensemble des recommandations et résolutions.

Je cède la parole à notre ami Elkholti Kamil Past Gouverneur et Président de la commission de Partenariat avec la RAM.

Past Gouverneur Elkholti Kamil : C'est un peu corrélatif à toutes ces actions que nous sommes entrain de mener, soit à l'intérieur des clubs, soit à l'intérieur du District, pour donner une pérennité à nos actions, avec Médico, avec Médico-Maroc, le siège international. Ce que je voudrais recommander aux clubs, il y a maintenant un projet qui a été initié par l'ancien Ministre de la Formation Professionnelle Si Bencherif et qui est conduit par l'OFPP qui est le projet Insertion/Formation.

Ce projet, ce programme qui est en activité, permet de recruter des jeunes diplômés chômeurs à un stage de 18 mois pour 1.600 00 Dh par mois, pendant 18 mois exonéré de charges sociales, et pour les jeunes du niveau du doctorat 2.600 00 Dh. Vu l'organisme qui les recrute, cette convention tripartite nous intéresse en tant que société, mais en plus ça vous intéresse en tant qu'O.N.G. car les O.N.G. sont éligibles dans ce système, donc, si vous avez besoin de secrétaires, de gens comme ça, etc, vous pouvez les recruter, leur donner cent heures de formation en plus qui sont payées et recevoir la moitié de leur salaire de stage, ces jeunes présentent un examen en même temps qui leur donnera un certificat de capacité pour se placer.

Alors je pense qu'au niveau du club et niveau du siège, c'est une possibilité à la fois d'aider des jeunes qui sont en difficulté pour se placer et d'autre part ça permet de retrouver des cadres qui sont déjà performants et que nous aiderons parce qu'on recherche souvent ces gens, voilà, merci.

Je demande à notre ami Elkholti Past Gouverneur de nous parler du partenariat avec la Royal Air Maroc, puisqu'il a été conclu avec beaucoup de succès sous forme de billetterie pour 15 Lions clubs. Je propose que l'assemblée générale le reconduise dans la commission de convention avec la RAM pour l'exercice 98-99. Très forts applaudissements. Décision adoptée. Puisque vous êtes d'accord, je lui donne la parole.

Past Gouverneur Elkholti Kamil : Il est difficile de m'enlever le micro ! Je remercie l'équipe de me redonner encore une fois confiance pour assumer cette tâche, si mon Gouverneur est d'accord, la chose seule chose que je demande nous avons eu quinze clubs qui sont concernés, Il faudrait qu'il y en ait trente cinq. Quand je vous enverrai la circulaire pour participer à ce partenariat, répondez dans les délais parce c'est très difficile de négocier avec la R.A.M. qui a d'autres choses à faire. Il faut que ce partenariat devienne dans les habitudes et reste réellement quelque chose de pérenne, donc dès que vous recevrez la circulaire répondez et je peux renégocier et n'oublier aucun club, je suis obligé de faire un petit peu de l'acrobatie parce que certains clubs avaient oublié, c'est un petit peu difficile, merci.

Je te remercie pour ton intervention, tu as toujours été vraiment très positif et tes propositions ont toujours été très positives effectivement.



Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association des Lions Clubs du Maroc

Alors, si vous le permettez maintenant nous allons ouvrir l'Assemblée Générale Extraordinaire qui a été convoquée sur un certains nombres de points, je pense qu'ils ne posent pas beaucoup de problèmes.

- Sur d'abord des points qui relèvent de l'international bien entendu, vous savez que maintenant, on doit fournir à OAK Brook, avant le 15 Janvier de chaque année, les noms des officiels, du moins le nom du Gouverneur élu pour qu'il puisse suivre sa formation de Gouverneur élu en Avril avant notre convention nationale, avant on était lié par la date du 31 Décembre pour le dépôt des candidatures et on attendait pratiquement la convention pour décider, entre temps se faisait la campagne qui était menée par les différents candidats. Nous ne pouvons plus le faire parce que les choses et les textes ont évolués.

Je pense que vous êtes d'accord, on se donne la date limite du 30 Septembre pour le dépôt des candidatures et la première réunion où une Assemblée Générale pourra élire le Vice Gouverneur se fera fin Octobre. Pas d'oppositions. Modification à nos statuts et règlement intérieur adoptée.

- Le deuxième élément qui était proposé, vous savez que dans nos statuts et règlements, vous avions mis qu'il fallait pour être candidat au poste de Vice-Gouverneur il fallait d'abord être Président de zone et Président de région. Ces textes de 1996 ne tenaient plus compte de l'évolution, maintenant on est obligé de modifier le "et" par le "ou", c'est à dire qu'un Président de zone peut se présenter directement au poste de Candidat à Vice-Gouverneur. Pas d'oppositions. Modification à nos statuts et règlement intérieur adoptée.

- Trois textes importants :

- un qui ne pose aucun problème, c'est celui du règlement intérieur du Siège du District 416. Pas d'oppositions. Modification à nos statuts et règlement intérieur adoptée.

- Il y a deux textes ensuite L'association Médico-Maroc et la Fondation des Lions Clubs du Maroc.

Je propose qu'on les adopte tels quels et que courant Juin ou plus tard une commission que Présidera notre ami Past Gouverneur Me. AOUADI Mohamed, se réunisse et éventuellement tienne compte d'un certain nombre de petites modifications ou de correctifs. Le Président de cette commission les proposera à l'Assemblée Générale d'Octobre prochain, ce qui ne pose strictement aucun problème de l'avis d'une majorité de Pasts-Gouverneurs et de Présidents de Clubs. Donc si vous le permettez on fait cette manière de voir les choses. La création de ces deux entités, on va les adopter maintenant dans l'Assemblée Générale Extraordinaire et par la suite, je demande à ce que Maître AOUADI, entouré des différentes personnes qui sont intéressés par la question ou qui veulent bien le saisir pour s'inscrire dans cette commission, réunit, réfléchit et propose des solutions. Bien entendu, tous les textes sont modifiables par la moindre Assemblée Générale Extraordinaire. Nous sommes tout à fait ouverts, c'est des correctifs qui seront à apporter. Alors je vous demande d'adopter ces textes. Pas d'oppositions. Création des 2 associations et Modification à nos statuts et règlement intérieur adoptées. Maintenant que Médico-Maroc et la Fondation des Lions Clubs du Maroc, sont constitués et ont été votés, il s'agit de les ressourcer bien entendu en personnes. Ce que je propose c'est que la même commission qui va réfléchir aux correctifs éventuels, propose les noms éventuels et je propose donc, avec votre accord, que Maître AOUADI essaye d'avoir un consensus national sur les candidatures, sur les personnes ressources. Pas d'oppositions, Décision adoptée. AGE Close.

Présentation du Gouverneur Elu du District 416 Abderrafih LAHLOU

Nous continuons en assemblée générale ordinaire pour passer à l'investiture du Gouverneur élu Lahlou Abdelrafih, du Vice Gouverneur élu Pr. Jamal Taoufik ainsi que des Officiels Elus. C'est un moment toujours très très fort de la convention, je suis très heureux de passer le flambeau, parce que vraiment on a fait une année superbe, on a beaucoup travaillé, je te souhaite plein succès dans ton exercice, je demande au Past-Gouverneur Maâti Ouahabi de venir au micro et de nous lire ton CV.

Past Gouverneur Hadj Maati Wahabi : J'ai le plaisir et la charge de vous présenter Abdelrafih Lahlou, mais auparavant, j'aimerais rendre un hommage ici, à notre ami le Gouverneur Dr. Fouad BOUAYAD avec son équipe du Cabinet, avec vous tous Lions du Maroc, vous avez fait un travail remarquable. L'illustration de ce travail, a été cette Convention qui a été une convention exemplaire dans notre mouvement.

Avant de vous présenter le Gouverneur Elu, Abdelrafih Lahlou, je vais lui demander à mes côtés, ainsi que Zoubida, sa charmante épouse. Abdelrafih est né le 4 Mars 1944 à Fès. De Fès, il est allé faire des études primaires à Agadir, puis secondaire et supérieur à Casablanca, licencié en Sciences Economiques en 1968, cadre des banques de 1965 à 1974, Directeur d'une entreprise, Directeur Général d'une entreprise de textile de 1974 à 1976, exerce actuellement en temps qu'Agent Général de Compagnies d'Assurances. Expériences dans le Lionnisme : Abdelrafih est membre du Club Casa Doyen depuis 1984, je ne connais pas son parrain, mais je tiens à le féliciter parce que avant d'avoir choisi Abdelrafih, il a aussi choisi la complicité et la connivence de son épouse zoubida. Trésorier de la région, on me souffle que le parrain c'est Driss TAZI, ici présent. Trésorier de la région Maroc depuis 1995, Président de Club de 1993 à 1994, Secrétaire Trésorier du District deux années consécutives 95/96 - 96/97. Il est compagnon Melvin Johns, il a aussi animé des ateliers de formation, d'officiels de club. Les loisirs : Abdelrafih aime



la navigation maritime et le grand large, mais ici avec la tâche qu'il l'attend, il ne faudrait pas qu'il navigue à vue, mais avec des outils très forts et précis que vous êtes. Il aime le bricolage, le Lionnisme n'aime pas le bricolage. Bien fait. Il est marié, ils ont quatre filles et si aujourd'hui Abdelrrafih a été choisi parmi nous tous, c'est parce que Zoubida a toujours été là et je pense qu'Abdelrrafih qui prend le flambeau à partir de l'exercice prochain, peut compter sur nous et comptons sur lui pour qu'il continue sur la voie qui a été tracée par ses prédécesseurs, merci.

Discours du Gouverneur Elu Abderrafih LAHLOU

Cher ami Directeur International,
Chers amis Gouverneurs et Pasts-Gouverneurs,
Chers amis Officiels,
Chers amis Lions et Lionnes,
Mesdames et Messieurs,

Un double sentiment m'envahit, d'apparence contradictoire, issu d'un dilemme entre la fierté d'accéder à la haute hiérarchie du District et son corollaire l'inquiétude et l'appréhension, à gérer une tâche aussi ardue aux multiples facettes, sociale, relationnelle, psychologique et j'en passe. Mais quoi de plus exaltant que de relever un défi avec le concours bien sûr et la participation active, l'encouragement de tous les Lions Clubs Maroc, en espérant être digne de leur confiance et répondre à leur inspiration. Notre jeune District provisoire, n'a que trois ans et il est déjà riche par des acquis et une expérience remarquable grâce à des hommes valeureux qui n'ont ménagé aucun effort pour atteindre notre notoriété actuelle. J'essayerai tout simplement de consolider ces acquis, en élaborant une démarche que je vous propose en quatre points :

- première démarche, c'est que j'appellerai la stratégie du développement,
- deuxième point c'est la formation et l'information,
- troisième point, la continuation dans les actions sociales et des enfants à risque,
- et quatrième point, ouverture sur l'extérieur.

Je m'explique : s'agissant du premier point, nous avons un bon produit qu'il faut savoir vendre, il faut inventer un mouvement plus attrayant plus réceptif au sens et à la motivation des Lions. Dans cette direction, la mobilisation et la contribution d'éléments de valeur et de qualité, sont indispensables pour le renforcement de notre assise, assise tendant à l'accomplissement de nos idéaux et de notre éthique. Cet objectif et d'autant plus pressant à atteindre, qu'il nous faudra vite renforcer nos effectifs pour prétendre atteindre les normes qui feront de nous un District à part entière. C'est dans cette perspective, qu'un réaménagement administratif à l'intérieur de notre territoire national, trouve sa pleine justification. En effet, en effectuant un nouveau découpage géographique des zones, le Président de ces dernières auront plus de gratitude, seront plus près de leur clubs et donc plus disponibles. Un handicap de taille constitué par l'éloignement et la dispersion des clubs sera vite supprimé par cette tactique. L'avantage attendu de cette restructuration se manifestera en plus, et entre autre, par une plus grande connaissance du terrain, ce qui permettra au président des zones, qui sont, ne l'oublions pas, le trait d'union entre le Gouverneur et les clubs, de corriger les imperfections ou les insuffisances constatées chez certains clubs, tels que: un manque de connaissance du Lionnisme, une application insuffisante des Officiels dans la vie d'un club, un manque d'informations interclub.

Le deuxième objectif espéré par ce remodelage, découlera naturellement du premier, et se manifestera toujours par le biais des Présidents de zones, par une prospection plus étendue et un développement plus rapide des clubs dans les grandes et dans tout autre lieu pouvant en accueillir. De plus, il ne suffit pas de recruter, si en parallèle en enterre. Beaucoup de nos membres se sont marginalisés, se sont des querelles de boutiques. S'ils ne surmontent pas toute leurs divergences, les causes de conflits mèneront à des ruptures, restent latents. Unité n'est pas synonyme d'uniformité car les mentalités évoluent à des rythmes différents. Les acquis, les conséquences et les stratégies, doivent s'arrondir pour moins s'opposer et coopérer d'avantage. C'est notre seul salut pour connaître plus d'harmonie dans nos relations, même dans nos rangs, il y a des hommes et des femmes qui connaissent, ou qui peuvent connaître des difficultés passagères ou durables.

Notre générosité devra également se manifester envers eux. Notre devoir est de les soutenir, de les épauler, car même infortunés, ils restent détenteurs de leurs expériences, de leurs dévouements, de leurs temps et plus encore de leurs amitiés. Ils ne demandent qu'à en donner. Mes chers amis, les cadres juridiques des instruments permettant de promouvoir et d'exercer pleinement nos activités sociales et humaines, viennent de vous être présentés. Il s'agit comme vous le pensez, de la création Médico-Maroc et de la Fondation des Lions Clubs du Maroc. Il convient maintenant d'utiliser ces deux supports organisationnels, pour remobiliser l'ensemble des clubs avec comme objectif la réorientation des œuvres sociales sporadique et ponctuelle, vers des œuvres durables requérant l'adhésion de tous les composants de la communauté y compris l'implication des Pouvoirs Publics.

Deuxième une participation plus soutenue aux grandes actions humanitaires, mise sur pied par Oak Brook et en particulier l'opération Sightfirst. Dans cet ordre d'idées ma pensée va évidemment vers la réalisation du projet d'aile ophtalmologique de l'Hôpital HASSAN II de Bouarfa. Ce dossier a été monté et mené de main de maître par le jeune Club d'Oujda Renaissance et vient d'être agréé par Oak Brook le mois dernier. Je pense en m'inspirant de cette réussite magistrale, à encourager la préparation des projets de plus grande envergure, impliquant l'adhésion de tous les clubs du District. Cellule de base de notre association, sans que cela compromette leurs propres



Rapport Général 3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998

37



réalisations, qu'elles puissent être importantes ou moins importantes. Nous aurons là l'occasion à la vielle de quitter ce siècle, d'affiner et de perfectionner nos actions, car il serait utopique de prétendre que toutes les actions, les situations sociales, dramatiques soient résolus en un laps de temps aussi court qu'un mandat de Gouverneur. Dans la plupart de nos cités, de plus en plus d'enfants, n'ont ni foyer, ni nourriture et encore moins de couverture sociale. Cet enfant abandonné ou enfant de la rue constitue un réservoir potentiel de recrutement de la criminalité. Afin de juguler ce phénomène, il y a une urbanisation anarchique et une poussée à l'exode rurale. Il nous appartient de promouvoir les programmes internationaux d'aide à la jeunesse. Je pense particulièrement à la prise en charge d'éducation et de la prévention, dans le cadre du programme de la promotion des jeunes au Lions Quest. Le programme s'adresse aux adolescents de 12 à 14 ans et à pour but de leur procurer une formation préventive primaire et doit être intégré dans le système d'éducation existant. Ce programme connaît un énorme succès dans plusieurs pays. Pierre Lemans, responsable du Lions Quest en Belgique, à l'invitation de notre ami Mohamed Nabil, Past-Gouverneur, nous en a dressé un tableau encourageant lors de notre dernière convention à Marrakech.

Je suis persuadé que le Past-Gouverneur Mohamed Nabil, ainsi que ces nombreux amis Lions de part le monde, seront à nos côtés pour démarrer ce programme au Maroc et en faire bénéficier la jeunesse de notre pays. Il est vivement encouragé par la L.C.I.F., qui peut octroyer des subventions pouvant atteindre Deux Cent Cinquante Mille Dollars par projet. D'ailleurs la L.C.I.F. lui donne une importance telle, qu'elle a intégrée parmi les quatre objectifs prioritaires d'intervention, de signer sous le label des quatre noyaux de prévention et qui sont en plus la vue, les handicapés et la promotion de la santé et de la famille. Des kits d'information seront distribués à tous les clubs pour se familiariser avec toutes les possibilités offertes par Oak Brook pour solliciter des subventions. Bien sûr toutes les précautions seront prises afin d'assurer le maximum de garanties pour la réussite de ce programme. Il faut savoir être assez imaginatif et troquer ses idées contre les moyens offerts par notre Organisation internationale. Mes amis, j'ai assisté le mois dernier à un séminaire de formation destiné aux Gouverneurs Elus à Saint Charles au Etats Unis. J'ai eu sur place des contacts très fructueux avec des Gouverneurs Elus des pays du Sud de la Méditerranée. Un consensus s'est dégagé pour consolider toutes les initiatives tendant à l'organisation des relations de coopération et de complémentarité en vue de permettre à nos Districts d'assumer leurs rôles.

Une date est déjà fixée pour une première rencontre à Beyrouth le 12 Décembre 1998. Plusieurs sujets sont déjà inscrits à l'ordre du jour et concernent tous des points spécifiques à nos régions et il s'agit de prévoir un calendrier de rencontres annuelles au niveau de tous les Gouverneurs Arabophones, d'échanger nos expériences, d'harmoniser nos statuts et nos règlements intérieurs en fonction de l'évolution de nos contextes et des textes internationaux, d'accorder la traduction en arabe de ces mêmes textes en utilisant des termes uniformément, de développer et promouvoir le Lionnisme dans les pays limitrophes où notre association est, soit inexistante ou faiblement représentée. Enfin, de prévoir un comité de conciliation à mettre en œuvre, en cas de pluralité des candidats à des postes internationaux et émanent de notre zone géographique. La candidature du Maroc, en la personne de notre ami le Past-Gouverneur Mohamed Nabil sera à confirmer. Elle a déjà le soutien de nombreux pays amis et l'encouragement d'un grand nombre de leaders internationaux. Nous ferons en sorte qu'elle recueille l'unanimité. Mes amis, je viens de vous dévoiler en gros le programme général que je compte appliquer avec l'aide de mon cabinet, le concours des clubs et le conseil éclairé des leaders du District ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Mon engagement à servir sera permanent et je prierai Dieu de guider efficacement nos pas vers l'accomplissement de cette noble mission afin d'ajouter de nouvelles pierres à l'édifice de la noble cause, à laquelle chacun de nous est interpellé. Ne dit-on pas que le mérite se compte par le nombre d'étoiles que nous avons sur les épaulettes, mais nous les Lions, on les a dans le cœur. Je ne terminerai pas sans avoir une petite pensée affectueuse à mon épouse Zoubida, pour le concours et l'aide qu'elle m'apporte et je lui demande d'être encore plus patiente et tolérante pendant l'exercice de mon mandat. Je vous remercie vivement de votre attention.

Présentation du Vice Gouverneur Elu du District 416 Pr. Jamal TAOUFIK

Alors, nous allons passé à la suite des événements . J'ai le plaisir de vous annoncez que nous avons une seule candidature finale pour le poste de Vice-Gouverneur du District 416 Maroc et qui aura l'immense plaisir d'accompagner toute cette équipe en l'occurrence le Professeur Jamal Taoufik .

Je vais me faire le plaisir vraiment de vous le présenter, c'est un ami, il fait partie de mon club Rabat Doyen depuis 1992, il a énormément contribué pour le Lionnisme au Maroc, j'en suis témoin et fier. Je sais que nous avons travaillé, peut être galéré, d'une manière un peu plus intense que d'habitude. Au niveau du club la vie est relativement facile, au niveau du District les choses sont un peu plus compliquées. Il a une très belle capacité d'écoute, Il a été absolument superbe dans son travail de Secrétaire Trésorier, très méticuleux, Il a donné de lui même pour l'humanitaire au niveau du Maroc, il a répondu en tant que Directeur de la pharmacie au Maroc, à toutes les demandes des clubs, bien sûr il est pharmacien..

Taoufik Jamal est marié avec Naïma Maghnouj pharmacienne, Présidente fondatrice de Kénitra Maamora et future Présidente de zone dans l'équipe de Lahlou, ils ont deux enfants, c'est une famille de Lions très très forte à qui je rends un très grand hommage. Taoufik a occupé toute la hiérarchie Lionnistique, il a été Secrétaire de Club, Président de Commission au sein du Club. Il a été Président du Club de Rabat Doyen récompensé 100%, Président de commission au sein du District, Président de zone récompensé, et a eu des récompenses du Président international, il a occupé cette année le poste de Secrétaire Trésorier du District, et il sera l'exercice prochain Vice-Gouverneur. Ma conviction intime, c'est qu'il fera un excellent Gouverneur de l'an 2000. Je cdonne la parole au Vice Gouverneur Elu Pr. Jamal TAOUFIK, On l'applaudit très, très fort.



Discours du Vice Gouverneur Elu Pr. Jamal TAOUFIK

C'est toujours le moment le plus difficile, mais je vais essayer d'être bref. Je voudrais tout simplement dire que je suis vraiment fier d'être Lion, je vous l'ai déjà dit et je n'ai jamais cherché de responsabilité et je crois que quand on n'a pas d'ambition personnelle dans un domaine, on réussit pas mal, je n'ai jamais cherché de responsabilité, mais ce que je peux vous dire, c'est que je servirai de tout mon cœur, de toute mon intelligence et de toute mon âme.

Je n'ai pas beaucoup de temps disponible, mais à chaque fois qu'on m'a demandé de servir et de donner un peu de mon temps, comme par miracle on arrive à trouver toujours un moment à consacrer aux autres et puis je vous assure que, au niveau de l'équilibre de la personne, le Lionnisme m'a énormément apporté par les relations qu'on peut tisser par l'amitié et les gens qu'on peut rencontrer, je vous assure que chaque jour passé dans ce mouvement est un enrichissement, donc, ce que je peux vous dire, ce que je peux vous promettre de faire de mon mieux. Avec le nouveau gouverneur je me mettrai à sa disposition pour l'aider à passer son année et je sûr qu'on réalisera de grandes choses dans son programme et j'amènerai ma modeste contribution à ce grand édifice, mais de toute façon, ce n'est pas le travail d'une personne, c'est toujours le travail de 772 Lions, et j'espère que, à la fin de l'exercice de Abderrafih on sera un peu plus et qu'à la fin du mien, on sera encore un peu plus et qu'on se rapprochera de notre objectif premier et qui est le District à part entière. Je vous remercie.

Ce sera le Gouverneur de l'an 2000, une grande chance, avant de clore l'Assemblée Générale je demande à Hadj Mohamed Berrada, Past-Gouverneur du District 416, de faire la lecture du message de fidélité à Sa Majesté le Roi HASSAN II, que Dieu l'assiste.

Officiels 1998-1999 du District 416

GOUVERNEUR :	Abderrafih LAHLOU Lions Club Casablanca Atlantique
IMMEDIAT PAST-GOUVERNEUR :	Dr. Fouad BOUAYAD Lions Club Rabat Doyen
VICE GOUVERNEUR :	Pr. Jamal TAOUFIK Lions Club Rabat Doyen
SECRETAIRE TRESORIER :	Mohamed ZERHOUNI Lions Club Casablanca Anfa
PRESIDENT DE LA REGION I :	Belhachmi Abdeslam Lions Club Tanger Montagne
PRESIDENT DE LA REGION II :	Berrada Omar Lions Club Casablanca Doyen
PRESIDENT DE LA ZONE 1.1 :	Abdelhak Labzaoui Lions Club Tanger Doyen
PRESIDENT DE LA ZONE 1.2 :	Guessoous Driss Lions Club Fes Zallagh
PRESIDENT DE LA ZONE 1.3 :	Maghnouj Naima Lions Club Kénitra Maamora
PRESIDENT DE LA ZONE 2.1 :	Mariette El Guermai Lions Club Casablanca les iris
PRESIDENT DE LA ZONE 2.2 :	Amal ElBouri, Lions Club Casablanca Anfa
PRESIDENT DE LA ZONE 2.3 :	Abdeslam Benfadla Lions Club Eljadida Mazagan
PRESIDENT DE LA ZONE 2.4 :	Mohamed El Jazouli Lions Club Marrakech Doyen



Message adressé à SA MAJESTE LE ROI HASSAN II, à l'occasion de la 3ème convention annuelle.

Le Gouverneur, les Officiels et les membres de l'association des Lions Clubs du Maroc, District 416, on l'insigne honneur d'exprimer leur loyalisme et leur dévouement au Glorieux Trône alaouite et leur indefectible attachement à l'auguste personne de SA MAJESTÉ LE ROI HASSAN II, que Dieu l'assiste ainsi que leur constante mobilisation derrière le souverain qui mène le pays dans la voie du progrès, du développement et de la prospérité.

Puisse Dieu le très haut préserver SA MAJESTÉ LE ROI, Amir Almouminine pour la réalisation des aspirations de son peuple fidèle à la grandeur et à la prospérité et le combler en la personne de son Altesse Royale Le Prince Héritier Sidi Mohamed, de son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et de tous les membres de la famille Royale.

Fait à Rabat pour les Congressistes
Dr. Fouad Bouayad,
Gouverneur District 416 Maroc.



Procès Verbal de la 1ère Réunion du Cabinet du Gouverneur Rabat le 12.07.97

Ordre du jour :

Compte-rendu de la 80ème Convention internationale de Philadelphie (Pennsylvanie-USA), résolutions et recommandations.

Programme général du district 1997-98 et présentation des membres du cabinet du gouverneur.

Situation financière et budget prévisionnel du district, des régions et des zones.

Cérémonie de passation des pouvoirs et remise des pochettes, des imprimés et des insignes pour les Présidents de région, Présidents de zone et Officiels élus.

Calendrier des réunions du district 416 et des régions.
Le Siègé.

Le gouverneur ouvre la séance et dans un premier temps fait un mot d'introduction pour souhaiter la bienvenue aux participants et a insisté sur les points suivants :

- La nécessité de développer la communication et l'information au niveau des clubs et du district,
- Les 3 éléments que chaque responsable Lion (naturellement formateur) devra utiliser pour que notre devise "We Serve" ait un sens pratique : Le temps consacré aux autres, la connaissance et le savoir au service de tous, et enfin l'expérience tremplin de notre devenir,
- La prévalence de l'humanitaire (notre engagement de générosité), et du leadership (notre exemplarité) dans le don de soi, le sens du partage, et la compréhension des autres,
- Le thème 97-98 de notre Président International Judge L. Howard Patterson, Jr. "Fier passé...Brillant avenir" qui sera développé dans les prochains bulletins,
- Les 2 thèmes fédérateurs du district 416 de l'exercice 97-98 : "Solidarité avec l'enfance en situation difficile" et "1 Club = 1 œuvre sociale maîtresse",
- La recherche de consensus dans les décisions, la nécessité de responsabiliser les nouveaux Lions (futurs leaders du lionnisme marocain) et l'adhésion pleine à notre éthique telle qu'établie dans nos statuts et règlement intérieur. Notre capacité d'écoute devra rester vigilante.

Compte-rendu de la 80ème Convention internationale de Philadelphie (Pennsylvanie-USA), résolutions et recommandations.

De retour de Philadelphie où il a conduit la délégation des Lions du Maroc, le Gouverneur a participé à un séminaire de formation de 4 jours (destiné aux Gouverneurs élus). Par la suite la convention a été ouverte par le Président International Augustin Soliva dans une ambiance très chaleureuse (Plus de 20 000 Congressistes au Core Stadium). Différentes sessions faites d'exposés et de conférences a rendu compte des activités du lionnisme international (185 Pays, 44 000 Clubs, 1 450 000 Membres Lions) : le bilan a été

largement positif, et un vibrant hommage a été rendu à tous les Lions pour l'excellence du travail dûment accompli.

Lors de la parade de nombreux spectateurs ont eu à fortement applaudir entre autres la délégation marocaine.

Lors de cette convention le gouverneur élu a eu plusieurs contacts et réunions avec différentes délégations, entre autres Maghrébines, Africaines et Européennes en vue de raffermir nos relations et de renforcer notre coopération. Avec les maghrébins la notion de "district associé" en partenariat avec la France dans un premier temps et l'Europe ensuite a été le sujet d'une intéressante réunion dont le suivi, nous l'espérons, sera fructueux (Echange de jeunes, Jumelage, Léos clubs, etc...) en présence du Président du Conseil des Gouverneurs Français 97-98, des Gouverneurs Tunisien et Algérien. Plusieurs contacts ont été établis avec des directeurs internationaux en exercice, des gouverneurs et des Past Présidents internationaux. Un certificat d'appréciation ayant été remis au Gouverneur élu.

Le dernier jour les délégués ont eu à voter pour différentes résolutions et à élire différents candidats :

Vote des Résolutions : sur les 7 présentés, 6 ont été adoptées et 1 a été refusée : la majoration des cotisations. Une photocopie des résolutions sera adressée aux clubs et officiels.

Election des candidats pour notre Région (Asie du sud, Moyen-orient et Afrique) : Salim Moussan (Liban-Jordanie) a été élu au détriment de Georges Bowl (Afrique du Sud) et de Mohamed Nabil (Maroc).

Une discussion est ouverte sur la convention et sur ces Résolutions. Le gouverneur souhaite le développement du lionnisme marocain (33 Clubs et 714 Membres Lions) pour accéder pleinement au stade de district simple (35 clubs et 1250 membres) avec les avantages qu'il offrira au profit de notre lionnisme.

Programme général du district 1997-98 et présentation des membres du cabinet du gouverneur.

Le gouverneur a rappelé les grandes lignes de son programme général, présenté lors de la convention de Marrakech et adressé à tous les présidents élus de clubs dès la mi-juin 97. Il a insisté sur la création de la Fondation des Lions du Maroc, de Médico-Maroc, et l'ouverture prochaine du Siègé.

Les différents nouveaux élus du cabinet ont été présentés à l'assistance et ont été fortement applaudis.

Les Présidents de Région coordonneront les actions au niveau de leur région. Une discussion est ouverte pour encourager les Présidents de Zone à tenir au cours de fin Septembre, fin Novembre et fin Mars leurs réunions de comités consultatifs de zone avec leurs clubs concernés et de susciter des dîners inter-clubs pour rapprocher les Lions d'une même ville.

Les présidents de commission recevront sous pli séparé leurs documents et des encouragements leur ont été donnés pour commencer à prospecter et à faire des propositions de concrétisation de leurs actions sur le plan national dès la réunion d'octobre.

Pour favoriser la communication, le gouverneur s'est engagé à adresser le bulletin mensuel du district 416 aux Présidents, Secrétaires et Trésoriers



Rapport Général

3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998



41

de tous les clubs, et une fois par an à tous les lions du Maroc, et demande à tous les présidents de clubs de photocopier le bulletin du district 416 et de le distribuer à tous les membres. Ainsi tout un chacun pourra connaître les activités du lionnisme marocain. La revue "The Lion en français" (du district 103 France) sera adressée à tous les officiels du district et aux officiels des clubs. Le Président de Zone 2.1 Jean Luc MARTINET propose de pourvoir en papier les bulletins à adresser. Il est fortement applaudi.

Des résolutions ont été prises :

- le suivi des recommandations des conventions sera publié dans le premier bulletin du gouverneur élu pour une application efficace,
- la publication d'un livre blanc sur les réalisations des différents clubs du district 416 sera faite,
- la médiatisation de nos actions à travers les 2 mass- média sera à encourager au niveau des clubs,
- une coordination des clubs qui font de l'humanitaire autour du même thème (enfants nonvoyants, enfants sourds...) pour qu'ils puissent partager leurs expériences et échanger leurs idées,
- la demande d'assimiler la fondation des lions du Maroc à venir à une fondation d'utilité publique,
- la possibilité de réserver un "Espace social" aux clubs du district 416 lors des prochaines conventions,
- la possibilité de faire intervenir nos partenaires institutionnels et lionnistiques (monter des projets à soumettre à la fondation internationale des lions clubs (LCIF) qui dispose de plus de 130 Millions de \$ à disposition, Médico-France),
- dans nos bulletins et dépliants rendre hommage à tous les Past-Gouverneurs qui ont servi au Maroc (Gouverneurs des 3 pays, District 416 et 401),
- le développement des relations lionnistiques maghrébines en partenariat avec l'Europe, au lieu de chercher le détachement de l'Afrique de sa région (Région Asie du sud, Moyen-orient et Afrique) : Seuls, les africains risquent d'être isolés. La culture, les langues, l'histoire, et la géographie nous rapprochent plus de l'Europe que de l'Asie. La Réunion prévue à Harare (14 au 16 Novembre 97) ne s'inscrit pas dans notre orientation, et le district 416 Maroc n'y sera pas représenté.

Situation financière et budget prévisionnel du district, des régions et des zones.

Le secrétaire-trésorier fait un exposé sur la situation financière du district et sur le budget, et annonce que les cotisations resteront les mêmes pour 1997-98.

Trois comptes ont été ouvert à la BCM.

Le budget prévisionnel 97-98 calqué sur les budgets des 2 années précédentes est distribué à l'assistance. Deux nouveautés cependant : une partie des dépenses sera réservé au nouveau siège (dont les papiers sont en cours de réalisation chez le notaire), et une autre partie sera réservée aux présidents de zones et de région. Les présidents de région et de zone sont appelés à redoubler d'efforts pour que les clubs s'acquittent dans les meilleurs délais de leurs cotisations pour permettre un fonctionnement normal de notre district et ne pas être pénalisé au niveau international. Aucune remarque particulière n'est faite.

π Cérémonie de passation des pouvoirs et remise des pochettes, des imprimés et des insignes pour les Présidents de région, Présidents de zone et Officiels élus.

Le gouverneur cite les membres excusés et remet les imprimés et enveloppes du district aux nouveaux élus, ainsi que leurs insignes, pochettes, et fanions. Ils sont fortement applaudis. Un livret du district d'une quarantaine de pages est distribué à tous les assistants.

Calendrier des réunions du district 416 et des régions.

Le gouverneur rappelle que le 08 Octobre 1997 les LIONS fêteront le 80ème anniversaire du lionnisme "Journée mondiale du lionnisme" (Mouvement créé par Melvin JONES en 1917) et invite les clubs du district 416 à cette occasion à organiser leur dîner statutaire pour ce jour,

- Le 27 Février 98 sera la journée Lions Club à l'ONU,
 - Les 06-08 Mars 98 à Tunis aura lieu le Forum Méditerranéen ayant pour thème "L'environnement et la Méditerranée",
 - Le 23 Avril 98 nous fêterons le 45ème anniversaire du Lionnisme Marocain,
 - Le 03 Mai 98 sera la journée SightFirst (La vue d'abord) : Programme prioritaire de la LCIF,
- Les 08 et 09 Mai 98 aura lieu notre Convention Nationale,
- A partir du 30 Juin 98 la Convention Internationale à Birmingham (UK),
- Par ailleurs des rendez-vous nationaux nous attendent aussi :

- Le 30 Mars 98 : Journée nationale de l'handicapé
- Le 25 Mai 98 : Journée nationale de l'enfant.

Parallèlement, à ces dates importantes de notre histoire, le Gouverneur s'est engagé à rendre visite à tous les clubs du district. Un calendrier sera adressé à tous les Présidents de club dans ce sens, et rappelle que les réunions d'automne et du printemps auront lieu les 11 Octobre 97 et 14 Mars 98.

Le Siège.

Le gouverneur annonce l'acquisition du nouveau siège fin Juin 97 et souligne la nécessité de le réaménager et de l'équiper pour le rendre fonctionnel et fait un appel aux Lions généreux qui voudraient y contribuer. Il indique surtout que 18 Clubs et Plusieurs membres Lions ont réalisé ce siège par leur contribution (10 000 Dh par Club et 1 000 Dh par volontaire), et que 15 Clubs ne l'ont pas encore fait et les invite vivement à régulariser ce déséquilibre. Le gouverneur attend la remise des actes de propriété, les clés, et l'outil informatique du district (Ordinateur et imprimante) pour commencer.

Par ailleurs ayant remarqué que, sur le règlement intérieur (27 articles) figurant sur le livret de la convention de Marrakech et sur le rapport final de la même convention envoyé aux officiels et aux clubs, des erreurs citant le siège se sont glissées, le Past-Gouverneur Me. AOUADI Mohamed, à la demande du Gouverneur, a fait une étude juridique comparative des différents textes (Statuts et règlement intérieur du 04 Mai 96 et ceux de Marrakech). Ayant dirigé la



Rapport Général

3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998



42

Commission Statuts et Règlement intérieur lors de la 1ère Convention nationale de Casablanca (03-05 Mai 96), Le Past-Gouverneur Me. AOUADI Mohamed attire l'attention sur le fait que des erreurs se sont glissées dans les 2 documents de Marrakech et explique aux membres du Cabinet du Gouverneur que les seuls Statuts et Règlement intérieur (20 articles) valables et légaux sont ceux adoptés par l'assemblée du 04 Mai 96 tenue lors de la convention de Casablanca. Toute modification de ces textes originaux ne peut provenir que d'une assemblée générale extraordinaire et propose que la version officielle de nos textes du 04 Mai 96 soit adressée à tous les clubs et officiels.

L'ensemble des points soumis à l'ordre du jour ont été adoptés avec les résolutions citées. Ayant épuisé tous les sujets à l'ordre du jour, le gouverneur félicite tous les participants et les invite à un déjeuner amical.

Procès Verbal de la 2ème Réunion du Cabinet du Gouverneur Elargie aux Officiels des Clubs Rabat le 11.10.97

Ordre du jour

Ouverture de la Séance par le Gouverneur Dr.Fouad BOUAYAD.

Présentation des Officiels du District (V.G -S.T- P.R - P.Z - P.C)

- Rappel du Programme 1997-1998, Activités du District depuis Juillet 97,
- Synthèse du Séminaire National sur la Formation sur la Solidarité en faveur de l'Enfance en situation difficile, tenu le 27 Septembre 1997 à la Fondation LALLA ASMAA.

Rapport Financier de l'Exercice 1996-97.

π Rappel du Budget 1997-98.

Programmes des Présidents de Commissions.

œ Programmes des Présidents de Régions, interventions

des Présidents de Zones, Interventions des Présidents de Clubs, Interventions des Past-Gouverneurs.

Levée de Séance et Cocktail.

Le gouverneur ouvre la séance et dans un premier temps fait un mot d'introduction pour souhaiter la bienvenue aux participants :

Les PG WAHABI Mâati et NABIL Mohamed

Le Vice Gouverneur LAHLOU Abderrafih

Le Secrétaire-Trésorier TAOUFIK Jamal

Les Présidents de Région ZANCA Guy et le Dr. MIKOU Abdelkamel,

Les Présidents de Zone BENSaid El Montacir, MARTINET Jean Luc, BERRADA ELGHEMMAZ Mohamed, AMIAR Youssef,

Les Officiels du District BENKIRAN Essaid Mohamed, MAGHNOUJ Naima, SEFRIOUI Najat, HAJ HAMMOU Michelle, ARROM Zahra

Les Présidents de Clubs ZIAN Abdelmoumen, BENCHEKROUN Touria, ELKHOLTI Ilda, ZERHOUNI Mohamed, SABIR Mohamed, MERLAND Patrick, LAZREK Malika, CHRAIBI LAHBABI Maria, KETTANI Asmâa, BERRADA Fathallah,

BENABDELLAH Youssef, MERZOUK Léila

Les délégués, les Secrétaires et trésoriers de nombreux clubs.

Il a par la suite développé les actions réalisées au cours du 1er Trimestre et les projets prévus :

- Il a fait adresser les 10 000 \$ provenant de la LCIF au Club Marrakech Les Oliviers pour aider les habitants du village de Tassoultant sinistré,

- Il a adressé le Kit de visite du Gouverneur à tous les clubs,

- Il a rendu visite aux clubs de la zone 2.1 et de la zone 1.3, accompagné des officiels du district. C'est ainsi qu'accueilli très chaleureusement dans un climat d'amitié et de solidarité qu'il a pu constater qu'une majorité de clubs (12) appuyaient parfaitement le thème proposé "Solidarité avec l'enfance en situation difficile" et l'objectif tracé "1 Club = 1 œuvre sociale maîtresse" sous forme de création de centres ou de partenariat avec des centres s'occupant d'enfance en situation difficile. Il a souhaité ramener la paix et l'entente entre les officiels et les clubs.

- Il a rappelé la tenue du 1er Séminaire national ayant pour thème "La Formation dans l'Action Humanitaire en faveur de l'Enfance en Situation Difficile" ainsi que le programme réalisé :

- Mot de Bienvenue BENALLAL Mohamed, Pdt Rt Doyen

- "Solidarité avec l'enfance en situation difficile" Thème des Lions Clubs du Maroc, Fondation des Lions Clubs du Maroc, MédicoMaroc Dr.BOUAYAD Fouad, Gouverneur

- "Objectif 1 Club = 1 œuvre sociale maîtresse" BENKIRAN Essaid Mohamed, PPZ

- Besoins, Education, et Insertion sociale des enfants en situation difficile :

- L'Enfant Sourd Pr.BENGHALEM Abdelhamid, Pdt.Com.

- L'Enfant Diabétique Pr. BALAFREJ Amina

- Les Enfants des Rues Mme BERRADA MANDRI Fikria

- L'Enfant Malvoyant Pr. MOHCINE Zakia

- L'Enfant Abandonné Dr.KHAJJJ Touria

- Aider l'enfance en situation difficile et L'Observatoire des droits de l'enfant Dr.DENIAL Mustapha

- Partenariat des Lions Clubs avec les institutionnels et le secteur privé Pr. TAOUFIK Jamal, Secrétaire Trésorier

- Les Actions Humanitaires des Lions Clubs dans la cité-TAZI Alami, PG

- La Fondation Internationale des Lions Clubs (LCIF) : Dossiers urgents et Montage d'un dossier LCIF, MédicoFrance. BENCHEKROUN H.Mohamed, PG

- Partenariat des Lions Clubs avec les Districts du Maghreb Me.AOUADI Mohamed, PG

- Partenariat des Lions Clubs avec le Haut Commissariat aux personnes handicapés, les ONG (Unicef, OMS...), les Ambassades, Le Sponsoring ZANCA Guy, PR2

- L'aide à l'enfance en situation difficile et le Haut Commissariat aux personnes handicapés M. OUAZZANI



Rapport Général 3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998



43

L'aide à l'enfance en situation difficile et La ligue de Protection de l'enfance Me.BEKKALI Ahmed

Par la suite des ateliers ont été tenus :

Atelier 1 : TAOUFIK Jamal ST, Les Enfants Nonvoyants, SightFirst, Les Enfants Diabétiques,

Atelier 2 : MIKOU Abdelkamel PR1 Les Enfants Sourds,

Atelier 3 : WAHABI Maati PG, Les Enfants des Rues, Les Enfants Abandonnés, Les Enfants Orphelins, Les Enfants de Prisonnières, Les Enfants Cancéreux.

Le Gouverneur a insisté sur le succès remporté par ce séminaire entièrement organisé aux frais du District (Cartables sponsorisés par les Laboratoires Laprophan à l'initiative du ST Taoufik Jamal et Certificats de Présence conçus et offerts par le PPZ et officiel du District BENKIRAN Essaid Mohamed) où plus de 100 Membres Lions étaient présents, il a été couvert par l'essentiel des journaux et des massmédia audio-visuels. Transparents, retroprojecteurs et livres débats dans la salle ont alimentés les participants dans une ambiance amicale et conviviale.

Le Gouverneur a aussi souhaité l'organisation d'un 2ème séminaire national à Casablanca durant 1998. Résolution adoptée.

Le Gouverneur a par ailleurs été invité d'honneur à SVP 97 (Solidarité pour vaincre la pauvreté) en présence de son Altesse Royale la Princesse Lalla FatimZohra en vue d'établir des liens avec le tissu associatif s'occupant d'enfance.

Il a félicité les Clubs ayant participé à l'opération "Don du Sang" à l'occasion du 80ème anniversaire du Lionnisme le 08 Octobre, opération initiée par HARTI, KETTANI et BENKIRAN et a remercié KHOLTI Kamil PG pour la convention signée avec la RAM qui sera reconduite en 98.

Au point de vue Communication il a adressé à tous les Clubs et Officiels notre Statut et Règlement intérieur officiels, a fait publier les recommandations de la dernière Convention de Marrakech, a encouragé tous les clubs à préparer une visite des œuvres sociales avec Caméra au point pour éditer lors de la convention une Vidéo nationale de toutes nos œuvres sociales. Un livret blanc aussi sera publié. Les archives 96-97 remis au Gouverneur courant septembre 97 lui permettront d'aider à ce travail.

Les relations avec les autres districts se sont caractérisés par une Convention avec Les districts France, Tunisie et Algérie dont les termes ont été définis à Paris le 04 Octobre. La cérémonie officielle aura lieu à Tunis le 06 Mars, à l'occasion de la Réunion "Méditerranée, Mer à préserver". Le Texte lu pendant la réunion sera aussi publié dans un prochain bulletin.

L'extension et le recrutement resteront une priorité. Non seulement recruter mais aussi retenir ceux qui sont avec nous. Outre 2 Clubs qui ont été demandés à être radiés durant l'exercice 96-97, 2 Clubs verront le jour bientôt à Salé et à Oujda. Ce qui n'exclut pas la création d'autres Clubs.

Enfin il conclut en rappellent l'échéancier pour les mois à venir et insiste sur la réunion Tunisienne des 06 au 08 Mars 98. Le 27 Février 98 sera la journée Lions

Club à l'ONU, Le 23 Avril 98 nous fêterons le 45ème anniversaire du Lionnisme Marocain, Le 03 Mai 98 sera la journée SightFirst (La vue d'abord) : Programme prioritaire de la LCIF, Les 08 et 09 Mai 98 aura lieu notre Convention Nationale à Rabat, à partir du 30 Juin 98 la Convention Internationale à Birmingham (UK),

Par ailleurs des rendez-vous nationaux nous attendent aussi : Le 30 Mars 98 : Journée nationale de l'handicapé et le 25 Mai 98 : Journée nationale de l'enfant.

Rapport Financier de l'Exercice 1996-97.

En l'absence de l'immediat Past Gouverneur, la parole est donnée au Vice Gouverneur LAHLOU Abderrafih, Immediat Past Secrétaire Trésorier qui a présenté le rapport financier 96-97.

Au cours de la discussion des questions ont été posés, notamment par le PG Maati WAHABI à propos du Lions Club Marrakech Doyen qui réclame les arriérés pour l'organisation de la 2ème convention de Marrakech. En l'absence du Président du Club Marrakech Doyen, le Gouverneur souhaite une continuation des discussions en vue d'aboutir à une solution. Des réclamations ont été faites aussi pour demander plus de détails dans les résultats du budget. Après discussions le quitus est accordé pour l'exercice 1996-97.

Aussi en conformité avec nos statuts et les statuts internationaux Abderrafih LAHLOU a été coopté par acclamation par tous les membres du cabinet présents pour être recommandé auprès du Conseil d'administration international comme candidat unique au poste de Gouverneur du district 416 pour l'exercice 1998-99.

Rappel du Budget 1997-98.

Le Secrétaire Trésorier Pr.TAOUFIK Jamal fait un rappel de présentation du Budget 97-98, déjà adopté lors de la 1ère réunion.

Il fait une étude comparative des 2 budgets précédents 95-96 et 96-97. Il insiste sur l'effort d'assainissement et de réduction du train des dépenses des officiels et souligne les lourds handicaps de l'exercice actuel : 66 membres en moins par rapport au chiffre annoncé pour l'établissement du budget (Soit 23 000,00 Dh en moins), début d'exercice avec solde égal à 0 et les dépenses liées à l'engagement du siège national (Soit 40 000,00 Dh. en moins).

L'handicap représente pratiquement le 1/4 du budget (63 100,00 Dh. ou 24,9%). Il insiste pour conclure sur la discipline et la nécessité pour les clubs de régler rapidement leurs cotisations. Vu les retards de paiement, le District "ira de sa poche" pour payer les intérêts de retard vis à vis d'OakBrook.

Le Gouverneur n'a pas été au Forum de Zurich (Europe) et n'ira pas probablement pas à Madras (Inde - Forum de la Région Asie du sud, Moyen Orient, Afrique) pour des raisons de rationalisation des dépenses et pour mieux budgetiser les 2 Séminaires prévus, qui profiteront à tous.

La parole est donné ensuite aux Présidents de commissions.

- Le PG Maati WAHABI, Président de la commission



Rapport Général 3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998



44

d'honneur rappelle les termes de l'éthique lionniste.

• Le PG Mohamed NABIL, Président de la commission de la Formation fait un exposé sur l'effectif et rappelle que durant l'exercice 96-97 : 96 membres ont quitté notre mouvement et qu'en fin d'exercice 14 Clubs avaient moins de 20 membres. Parmi eux :

23 ont démissionné

38 ont été radiés pour non assiduité ou non paiement

07 ont été transférés

02 sont décédés

26 autres raisons

Parmi eux :

24 étaient dans leur première année de lionnisme

32 avaient une ancienneté entre 1 et 5 ans

26 entre 5 et 10 ans

07 entre 10 et 20 ans

05 avaient plus de 20 ans de lionnisme.

Il rappelle aussi la question des Clubs 5 Etoiles que les participants connaissent.

• Mme HAJ HAMMOU Michelle, Présidente de la Commission Léos Clubs prône la nécessité de doter chaque zone d'un Léo Club et fait applaudir le dynamisme Léo Club 1492 de Rabat dont la Présidente Léila MERZOUK et des membres sont présents.

• MERLAND Patrick, Président de Rabat Oudayas et de la Commission Convention nationale rappelle les préparatifs de la prochaine convention.

• BENKIRAN Essaid Mohamed, PPZ, et Président de la Commission Livret Blanc des œuvres sociales adressera sous peu à tous les clubs le nécessaire pour établir le livret blanc avant la prochaine convention.

• Mme KETTANI Asmaa et HARTI Saad nous parlent du succès remporté par l'organisation le 08 Octobre, journée mondiale du Lionnisme (80ème Anniversaire), de la Journée Don du sang avec BENKIRAN.

• Mme CHRAIBI LAHBABI Maria, Présidente de la Commission enfants des rues, nous entretient du futur projet à Rabat d'une œuvre sociale maîtresse dédiée.

• Mme ARROM Zohra, Présidente de la Commission enfants abandonnés, nous parle des difficultés juridiques pour la prise en charge des enfants abandonnés.

Programmes des Présidents de Régions, interventions des Présidents de Zones, Interventions des Présidents de Clubs, Interventions des Past-Gouverneurs.

• Le Président de Région 2 ZANCA Guy nous expose son programme :

Je tiens à remercier le Gouverneur Dr. Fouad Bouayad, de m'avoir confié la Région 2, berceau du lionnisme marocain avec des Clubs de plus de 40 ans d'âge, au passé lionniste plus qu'honorable.

Je ne vous importunerai pas en vous présentant un programme précis, par contre, j'aimerais avec votre collaboration participer à recréer l'amitié entre les clubs de la région.

- En organisant par exemple des sorties interclubs, des dîners et pourquoi pas des rencontres sportives.

- Je propose également de réactualiser la minute du lionnisme à chaque réunion.

- De faire un rappel des buts et des principes

que chaque Lion se doit de respecter. Je parle de L'AMITIE, DE LA SOLIDARITE ET DU SERVICE.

J'ai choisi ceux là, simplement parce que sans amitié on ne peut servir et sans solidarité rien ne peut aboutir. Alors réunissons les deux et SERVONS.

Concernant l'extension d'effectif, à ce jour personne n'a trouvé de solution miracle. Bien au contraire de 34 Clubs existant au 30 juin 1997 nous sommes passés à 32 Clubs. Que proposer vu ces résultats, peut être faudrait-il profiter que notre Association fête son 80ème anniversaire, pour inviter un maximum de personnes à une campagne de sensibilisation.

- En organisant des conférences d'information sur notre mouvement,

- Des séminaires sur un thème touchant l'humanitaire, qui nous permettraient d'apprécier des personnes susceptibles de devenir des futurs lions.

Pour finir, concernant la formation, il est évident qu'elle reste sous la responsabilité du parrain. mais nous pouvons y contribuer en parallèle, en joignant dans chaque pochette d'intronisation, une copie de nos statuts et des règlements intérieurs, un lion bien formé et d'abord un Lion bien informé. Cela n'exclut pas l'obligation de tout Lion, d'assister à toutes les réunions du District. Je vous remercie de votre attention.

• Le Président de Région 1 MIKOU Abdelkamel nous expose son programme :

Notre Gouverneur Dr. Fouad BOUAYAD a organisé à Rabat le 27.09.97 une brillante journée d'étude sur le thème "La formation dans l'action humanitaire en faveur de l'enfance en situation difficile". Les différentes communications faites par de grands spécialistes de la médecine et de l'humanitaire nous ont beaucoup intéressés et appris. Depuis cette journée que je qualifierai de mémorable dans les annales du Lionnisme Marocain, je puis vous dire que mon programme déjà préétabli a connu de sérieuses modifications.

Désormais j'ai compris, qu'un club qui désire avoir une œuvre sociale maîtresse doit commencer par faire un bilan exact de ses potentialités humaines et financières. C'est une sorte d'étude de Marché qu'il doit entreprendre pour éviter les dérapages et les déceptions.

Il me semble qu'il y a la matière à travailler par le Président de région que je suis. Je pense qu'une collaboration étroite entre Président du club, de la zone et de la région pourrait aboutir à une œuvre maîtresse adéquate qui répondra aux besoins de la population et aux aspirations des membres du club.

N'oublions pas notre programme du District : 1 Club = 1 œuvre maîtresse. J'invite tous les Présidents des clubs de ma Région à répondre favorablement à ce vœux pour que l'on puisse faire un premier bilan de nos actions avant la fin de l'exercice 97-98. Sur les 16 Clubs de la région 1 : 11 ont déjà leurs œuvres maîtresses. Pour les 5 clubs restants nous essayerons ensemble de faire le bon choix.

L'effectif : je voudrais rappeler à mes amis Présidents des clubs de collaborer avec les Présidents



Rapport Général

3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998



45

des commissions des effectifs pour maintenir d'abord les membres de leurs clubs par une bonne gestion des relations humaines, et d'augmenter ensuite l'effectif de leurs clubs. La formule 3 pour 1 me paraît séduisante si nous ne perdions pas de vue la notion fondamentale de membre de qualité "Nous ne voulons pas être les plus nombreux, ni les plus forts, mais nous voulons être les meilleurs".?

L'organisation des journées portes ouvertes de nos œuvres sociales et la médiatisation de toutes nos actions nous fera mieux connaître du grand public et nous permettra inéluctablement d'attirer vers nous toutes les personnes conscientes des problèmes de notre société et désireuses d'agir au sein du premier club service du Monde.

La création de nouveaux clubs : avec les Président de la zone 1.3 nous continuerons le travail déjà engagé par notre ami TAOUFIK pour la création du club Khémisset, avec les Président de la zone 1.1 nous irons à Larache, avec les Président de la zone 1.2 nous essayerons de nous implanter à Nador, Berkane club hommes et à Taza (toutefois à Taza cela sera du neuf et non du réchauffé).

Nos projets sont certes ambitieux mais réalisables c'est ce que je souhaite. Toujours est-il, je me permet de souligner que la création de club est le fruit de 1 à 3 ans de travail continu.

Le Président de région reste fidèle aux idéaux du lionnisme international et il lui appartient de promouvoir la politique et les termes porteurs définis par le Président international et par le Gouverneur du District. Il interviendra lors de toutes les manifestations des clubs auxquels il assistera pour rappeler les différentes actions entreprises dans sa Région, dans son District et dans le Monde.

Mon cher ami Gouverneur, mes chers amis à l'occasion du 80ème anniversaire du Lions club international j'ai le plaisir de remarquer que notre mouvement est d'une jeunesse et d'une santé enviable. Je rends hommage à Melvin Jones qui a eu l'idée de le créer et à tous les Lions du Monde qui ont su le conserver et le développer malgré les guerres et les crises internationales. Je rends hommage à tous les Lions Marocains qui ne cessent de travailler pour mieux servir et cela depuis 45 ans déjà. Sachez que vous avez instauré ce mouvement noble au Maroc avec beaucoup d'abnégation et c'est notre fierté.

Il nous appartient de poursuivre votre œuvre avec beaucoup d'imagination et d'adaptation aux problèmes de la société moderne pour offrir à nos enfants beaucoup de tendresse, d'amour et un avenir brillant. Je vous remercie.

- Le Président de Zone 1.1 AMIER Youssef nous fait un exposé au cours duquel il compte sensibiliser les clubs à régulariser leurs situations vis à vis d'OakBrook et du District y incluant la cotisation du siège, les inciter à recruter de nouveaux membres et à respecter les délais d'envoi des REA, à inciter les clubs à avoir leur propre œuvre sociale maîtresse conformément aux vœux du Gouverneur, de contribuer à créer un club à Larache, organiser un séminaire sur la levée de fonds et le partenariat avec des sponsors, faire jouer une pièce de théâtre au profit des clubs de ma zone.

Pour la journée du 08 Octobre tous les clubs de

ma zone ont eu une activité :

Tanger Detroit : Don du sang, Don de fournitures scolaires

Tanger Montagne : Don du sang, Réception d'un don en Insuline, Don d'un chèque en faveur de la Santé Publique

Tanger Doyen : Apposition d'une Plaque à la mémoire de Mustapha Anegay, Mise en chantier de la crèche pour enfants nécessiteux

Tétouan Médina : Dons en faveur de la crèche, Dons de lunettes.

- Le Président de Zone 1.3 BENSAID El Montacir a fait un exposé sur les clubs de sa Zone, tous en bonne santé. Projette de créer un nouveau club à Salé parrainé par Rabat Oudayas. Il précise que la prochaine convention nationale aura lieu à Rabat et souhaite la participation de tous les clubs d'une manière massive à cette manifestation organisé par sa zone.

- Le Président de Zone 2.1 MARTINET Jean Luc fait un exposé sur sa zone et trace les activités du premier trimestre. Il projette de réaliser un Dîner de Gala interclubs à Casablanca.

- Le Président de Zone 1.2 BERRADA ELGHEMMAZ Mohamed fait un exposé sur sa zone qui comprend 7 clubs et 119 membres. Il rappelle les œuvres sociales maîtresses des différents clubs. La journée du 08 Octobre a été célébrée par Fès Zallagh et Oujda Renaissance par un don de sang. Une campagne d'alphabétisation a été menée en vue d'aider des fillettes en situation difficile avec l'aide de L'association Fès Saiss ainsi qu'une campagne en faveur des malvoyants. Il projette des partenariats avec les organismes institutionnels.

- Interventions des Past Gouverneurs :

-> Le PG NABIL Mohamed :

Présenté par Le Gouverneur comme "Un Leader du Lionnisme dans la Région" félicite Le Gouverneur pour le Programme chargé accompli et à venir et le Secrétaire Trésorier Taoufik pour la clarté de la présentation de son budget. Il précise que dans le Budget 97-98 le ST Taoufik "se saigne" à hauteur de 40 000,00 Dh. pour équiper le Siège National, malgré les efforts déjà consentis.

Il souhaite participer au Prochain Séminaire en y contribuant par une Communication dont il expose les grandes lignes sur le Leadership.

-> Le PG WAHABI Mâati :

Présenté par Le Gouverneur comme le "Sage des sages", il a participé activement au 1er Séminaire national qui a remporté un franc succès, et félicite le Gouverneur pour le Travail accompli et propose de réunir la Commission d'honneur si le Gouverneur le souhaite.

Le Gouverneur Dr. Fouad BOUAYAD après avoir remis son fanion et l'insigne de Président de Commission à Mohamed NABIL et Michelle HAJ HAMMOU et remis son Insigne de Gouverneur à tous les Participants et les a remercié tous pour leurs contributions et les a invité à prendre part à un cocktail fort sympathique.



Procès Verbal de la 3ème Réunion
du Cabinet du Gouverneur
27 Février 1997 Hôtel Hilton Rabat

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la Séance par le Gouverneur Dr. Bouayad
Convention avec le Ministère de la santé publique
Convention avec le Secrétariat d'état à l'Entraide
Nationale

Nouveaux Clubs : Casa, Salé, Oujda, Ifrane

Candidature au poste de Vice Gouverneur

Nouvelles des Lions Clubs

Conventions du District

Réunion du 14 Mars

- Séminaire national
- Inauguration du siège
- Réunion de la commission d'honneur
- 4ème réunion du District
- Remise de charte à Casablanca Oasis

Présidents de Zones

Présidents de Région

Levée de la Séance et Déjeuner.

1. Le gouverneur ouvre la séance et dans un premier temps fait un mot d'introduction pour souhaiter la bienvenue aux participants :

L'IPG Hamid MEKKI-BERRADA

Le Vice Gouverneur LAHLOU Abderrafih

Le Secrétaire-Trésorier TAOUFIK Jamal

Les Présidents de Région ZANCA Guy et le Dr. MIKOU Abdelkamel,

Les Présidents de Zone MARTINET Jean Luc,

BERRADA ELGHEMMAZ Mohamed,

AMIAR Youssef,

Les Présidents de zone BENSALID El Montacir et SALIGANE Abdenbi sont excusés.

2. Convention avec le Secrétariat d'état chargé de la santé publique

A la demande du Lions Club Tétouan médina, une convention de partenariat avec le Secrétariat d'état chargé de la santé publique sera signée en vue de maintenir officiellement les relations de prise en charge de la crèche des enfants abandonnés de l'hôpital civil de Tétouan avec ce club. Le principe ayant été admis par le secrétaire d'état chargé de la santé publique M. Hammadi Fouad, le secrétaire-trésorier Taoufik Jamal est chargé de fixer le timing pour la signature officielle. Le gouverneur propose d'étendre cette signature aux clubs d'Agadir et de Eljadida.

3. Convention avec le Secrétariat d'état à l'Entraide Nationale

Le gouverneur rappelle l'essentiel des termes de la convention avec le secrétariat à l'entraide nationale qui nous permettra d'étendre les œuvres sociales maîtresses à d'autres clubs. La cérémonie de signature a été médiatisée par les mass média et le protocole a été publié dans notre bulletin.

4. Nouveaux Clubs : Casa, Salé, Oujda, Ifrane

Le gouverneur annonce que différents Lions Clubs ont répondu favorablement à l'appel d'extension inscrit dans son programme et donne des informations concernant les nouveaux clubs.

Le Lions club Casablanca oasis recevra sa charte

le 14 Mars prochain à Casablanca. Il a été initié par le PPZ BENKIRAN Essaid Mohamed et parrainé par le Club de Casablanca Espoir que préside HARTI Saad.

Le Lions club Salé Darelbaroud initié par le PZ BENSALID Elmontacir et parrainé par le Lions Club Rabat Oudayas que préside MERLAND Patrick recevra bientôt sa charte.

Le Lions club Oujda Millénaire initié par Mme OSSMAN SINACEUR et parrainé par le Lions Clubs de Rabat Chellah que préside Mme CHRAIBI LAHBABI Maria recevra bientôt sa charte.

Une demande officielle de Léo Club ciblant l'université Al Akhawain d'Ifrane a été adressée par le Lions Club Rabat Oudayas que préside MERLAND Patrick et initiée par le PP ESSADKI Mohamed.

5. Candidature au poste de Vice Gouverneur

Le gouverneur annonce la candidature de deux membres Lions au poste de Vice Gouverneur. Après discussions il a été décidé de donner un délai supplémentaire pour régulariser les demandes.

6. Nouvelles des Lions Clubs

Le gouverneur rappelle que la majorité des clubs suit un programme tout à fait honorable et convivial et les encourage à suivre la voie de l'humanitaire. L'amitié au sein des clubs est une nécessité pour leur survie. L'humanisme (les valeurs morales du membre Lion) est indissociable de l'action humanitaire : l'un crédibilisant l'autre.

7. Conventions du District

Le gouverneur expose les différentes formes d'organisation des conventions (Par le district, par la zone, par un club) et précise que les 5 Clubs de la zone 1.3 se sont engagés à organiser la prochaine convention à Rabat au Hilton avec la présence du Directeur international Jean Oustrin. Au cours de cette convention sera soumis à l'AGE la création de l'Association Médico Maroc et de la Fondation des Lions Clubs du Maroc, tous deux rattachés au District.

8. Réunion du 14 Mars

A cette date aura lieu à Casablanca 4 événements majeurs :

- Séminaire national de 08h30 à 12h30 sur l'avenir du Lionnisme à la veille du 3ème millénaire au Riad Salam à la Corniche.
- Inauguration du siège à 14h au 148 Rue Bahmad (Près de la Gare Voyageurs)

Réunion de la commission d'honneur à 14h30 au siège

- 4ème réunion du District à 16h avec Cocktail à 18h30 au Riad Salam
- Remise de charte à Casablanca Oasis à 20h30 au Riad Salam.

9. Présidents de Zones

Les Présidents de Zone MARTINET Jean Luc, BERRADA ELGHEMMAZ Mohamed, AMIAR Youssef ont exposé la situation des clubs de leurs zones respectives, qui ne posent pas de problèmes particuliers. Martinet ayant insisté sur le prochain gala interclubs de Casablanca et sur l'œuvre maîtresse régionale, Berrada sur la prochaine convention liant La station Moulay Yacoub au District 416, Amiar sur les différents œuvres maîtresses réalisées dans sa zone.

10. Présidents de Région

Les Présidents de Région ZANCA Guy et le Dr. MIKOU Abdelkamel ont exposé les réalisations faites dans leurs régions respectives.



11. Levée de la Séance.

4ème Réunion du Cabinet du Gouverneur Elargie aux Officiels des Clubs.

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION :

- Ouverture de la Séance par le Gouverneur,
Bilan de 2 Séminaires, Conventions, Partenariat,
Notre Défi "1 Lion = 1 Nouveau Lion"

Le gouverneur réitère son mot de bienvenue à tous les présents et demande une minute de silence à la mémoire de ceux qui nous ont quittés.

Les membres excusés :

Alami Tazi, Mohamed Karim Lamrani,
M'hammed Douiri, Mohamed M'barki, Kamil Elkholti,
Hadj Mohamed Berrada, Mohamed Aouadi.

Les membres du cabinet présents :

Immédiat Past-G. MEKKI-BERRADA Hamid
 Vice-Gouverneur LAHLOU Abderrafih
 Secrétaire-Trésorier Pr.TAOOUFIK Jamal
 Président de la Région 1 Dr.MIKOU Abdelkamel
 Président de la Région 2 ZANCA Guy
 Président de la Zone 1.1 AMIAR Youssef
 Président de la Zone 1.2 BERRADA Elghemmaz
 Président de la Zone 2.1 MARTINET Jean Luc
 Président de la Zone 2.2 SALIGANE Abdenbi
 Chef du Protocole MAGHNOUJ Naima

Les Présidents de commission présents :

Benchekroun Mohamed, Wahabi Maati, Nabil
 Mohamed, Dr.Chassang Michelle.

Les Présidents de clubs présents :

Rabat Doyen Benallal Mohamed
 Rabat Oudayas Merland Patrick
 Rabat Chellah Chraibi Maria
 Témara Skhirat Océan Lazrek Malika
 Meknès Salam Sefiani Raféa
 Fès Doyen Benyahya Tabib Ali
 Tétouan Médina Benabdellah Youssef
 Tanger Doyen Zian Abdelmoumen
 Tanger Montagne Bennani Anouar
 Tanger Detroit Elmernissi Adiba
 Casablanca Doyen Berrada Fathallah
 Casablanca Atlantique Martinet Jean Luc
 Casablanca Anfa Zerhouni Mohamed
 Casablanca Espoir Harti Sâad
 Casablanca Les Iris Elkholti Hilda
 Casablanca Unité Elkettani Asmaa
 Casablanca Oasis Achab A. Nacer
 Mohammédia Tajeddine Abdeslem
 El Jadida Mazagan Laraki Khalid
 Marrakech Doyen Dauney Michel
 Marrakech Oliviers Benchekroun Touria
 Safi Doyen Dhloomal Moti
 Agadir Tilila Boniol Martha

Bien entendu d'autres membres sont venus aussi représenter leurs clubs respectifs. Près d'une centaine de membres au total sont venus échanger leurs idées.

Après le succès du 1er séminaire, le Gouverneur félicite les nombreux participants pour leur assiduité et l'intérêt qu'ils portent aux actions humanitaires.

L'orientation prise par le District est irréversible vu le nombre croissant de situations sociales dramatiques que vit l'enfance en situation difficile dans notre pays. Notre solidarité agissante est patente. Nos 2 séminaires ont démontré l'intérêt que portent les Lions du Maroc à ce sujet : plus de 95% de nos actions se font en pratique et sur le terrain en faveur de l'enfance en situation difficile.

Mieux encore notre objectif "1 Club = 1 œuvre sociale maîtresse" a porté ses fruits puisque de 14 centres de solidarités Lions nous sommes passé à 26 (dont 3 en cours de réalisation).

La formation, les conventions de partenariat nationales et avec l'europe (France, Espagne), le recours à l'international (LCIF) ont prouvé qu'en quelques mois plusieurs clubs ont pris conscience de l'urgence à réaliser du concret perenne.

Notre communication plus large et centrée sur l'humanitaire a changé notre image de marque interne et externe. Bien sûr il reste beaucoup à faire, mais le chemin choisi et adopté par tous semble le bon.

Nous avons signé des conventions de partenariat avec le Ministère des affaires sociales, avec le Ministère de la santé, avec la Direction des collectivités locales, avec l'Ambassade de France, avec Les Districts Français et Maghrébins, avec l'UNICEF, bientôt avec le Ministère de l'éducation nationale (dans beaucoup de nos Centres de Solidarité Lions nous avons des enseignants détachés du MEN).

Nous reste à réaliser une œuvre nationale d'envergure : Médico-Maroc et la Fondation des Lions Clubs nous en offrira l'opportunité très prochainement.

Le gouverneur a suggéré qu'avant la convention nationale nous puissions augmenter l'effectif des Lions au Maroc et la campagne "1 Lion = 1 nouveau Lion" pourrait nous être bénéfique, dans la mesure où il est demandé à chaque membre Lions de recruter un nouveau Lion.

- Le Siège National de l'Association des Lions Clubs du Maroc, La Fondation des Lions Clubs du Maroc, MédicoMaroc.

Le siège des Lions clubs du Maroc ayant été inauguré, un règlement intérieur a été proposé et remis à tous dans le cartable.

La création de L'association Médico-Maroc et de la Fondation des Lions Clubs du Maroc dont la domiciliation sera au 148, Rue Bahmad à Casablanca est une nécessité pour mener des actions d'envergure au niveau national.

Les textes régissant ces 2 associations, ayant nécessité un certain temps pour leur écriture, ont été inspirés de textes d'autres districts internationaux, et ont nécessité un travail important pour les rendre concordants avec nos textes lionnistiques, notre législation nationale et la constitution et statuts internationaux.

Les 3 textes sont adoptés. Ils seront adressés à tous les clubs pour amendements ou modifications éventuelles et seront soumis à l'AG Extraordinaire de la 3ème Convention nationale. Très forts applaudissements de la salle.

- Situation des Clubs

- Administrative et Financière

Le Pr. Taoufik Jamal fait un exposé sur la situation des clubs et les félicite pour la bonne tenue de leur Rea et de



leur comptes. Il cite les clubs qui ont tout ou en partie réglés leurs cotisations pour le siège.

- Nouveaux clubs, Les Petits Clubs.

Le gouverneur encourage les petits clubs à réagir et félicite le nouveau parmi nous : Casablanca Oasis.

• 3ème Convention du District, Thèmes des Commissions, Espaces sociaux.

Conformément aussi au désir de plusieurs clubs de présenter le résultat de leurs actions et de promouvoir vis à vis de nos visiteurs et partenaires leurs réalisations des Espaces Sociaux (1 par Zone, soit 5 au total) seront disponibles : chaque club préparera des posters et des tableaux avec fanions et photos, des cassettes vidéos, la documentation (Livre blanc) ainsi que pins et différents articles à vendre au profit de leurs œuvres sociales.

Pour la convention nationale un dépliant sous presse sera adressé à tous. Les congressistes pourront venir à la convention sans obligation d'hébergement, les conditions de participation seront très attractives avec des options adaptées aux désirs de tous.

3 Thèmes seront proposés aux congressistes dans le cadre des commissions :

- Le partenariat

- Solidarité avec l'enfance en situation difficile

- Thèmes des 2 prochains séminaires (à choisir).

• 81ème Convention Internationale de Birmingham, programme et circuits.

Un exposé est fait sur la prochaine convention internationale qui aura lieu à 2400 Km de chez nous. Les conditions et les prix seront adressés aux clubs.

• Intervention des Past Gouverneurs, des Présidents de Région, de Zones.

Plusieurs interventions très intéressantes portant sur divers sujets ont été faites. Il a été recommandé qu'aux niveaux des clubs on insiste plus sur l'humanitaire que sur l'administratif et la comptabilité. Il a été recommandé d'utiliser la langue arabe dans notre communication. Certaines Wilayas ou préfectures demandant désormais le dépôt des statuts en arabe. Encouragement à récompenser de nouveaux Melvin Jones.

• Candidature au poste de Vice Gouverneur 98-99 :

Deux Candidatures au Poste de Vice Gouverneur ont été validées : Mourad Cherif D'ouazzane de Tanger Montagne et le Pr. Jamal Taoufik de Rabat Doyen.

Le Gouverneur a réuni conformément à notre règlement intérieur la commission de conciliation qui a entendu les 2 Lions maintenir leurs candidatures. Chose en quoi ils ont pu lire leurs professions de foi, et leurs certificats d'approbation leur ayant été accordés. Il a été rappelé aux deux candidats qu'ils ne pourront retirer leurs candidatures au delà du 17 Avril 98, conformément à leurs engagements d'honneur.

Le Gouverneur au nom des participants a félicité très fort les membres du Club Organisateur Casa Espoir et à leur tête leur Président Saad Harti.

L'ensemble des points soumis à l'ordre du jour ont été adoptés avec les résolutions citées. Ayant épuisé tous les sujets à l'ordre du jour, le gouverneur félicite tous les participants et les invite à un cocktail amical.

Statuts et Règlement Intérieur (04 Mai 1996)

I Statuts

L'Association des Lions Clubs du Maroc appelée "DISTRICT 416 MAROC" réunie en Assemblée Générale Extraordinaire le 04 Mai 1996 à Casablanca et en Assemblée Générale Extraordinaire le 09 Mai 1998 à Rabat a décidé d'adopter les présents statuts.

ARTICLE 1. Constitution

Il est formé entre les Lions Clubs du District 416 Maroc, existant ou venant à être créés, une Union régie par la Loi Marocaine sur les Associations, les textes subséquents s'y rapportant et les présents Statuts.

Cette Union agira conformément à la constitution et aux Statuts Internationaux de l'Association Internationale des Lions Clubs.

ARTICLE 2. Dénomination : Durée

Cette Union prend le Nom de
"LIONS INTERNATIONAL"
"DISTRICT 416 MAROC".

Sa Durée est illimitée, sauf dissolution décidée conformément à l'Article 10 des présents Statuts.

ARTICLE 3. Siège

Le Siège du District 416 Maroc est fixé au 148, Rue Bahmad à Casablanca.

Il peut être transféré en tout autre endroit du District par décision du Gouverneur du District.

ARTICLE 4. Objet

L'Union poursuivant les seuls et même buts que l'Association Internationale a pour objet d'animer, de favoriser et de coordonner les activités des Lions Clubs du District 416 Maroc dont les limites géographiques à l'intérieur du Maroc sont définies dans le règlement intérieur.

• d'unir des personnes de bonne volonté pour, dans l'amitié et la solidarité, servir l'intérêt général avec désintéressement.

• de contribuer dans le respect d'autrui avec un esprit de civisme, de compréhension mutuelle et d'entraide à l'atténuation des misères humaines et au développement, entre tous, de relations harmonieuses.

• elle emploie à cet effet tous les moyens appropriés pour accroître le rayonnement du Lionisme, de son éthique et de ses idéaux.

• elle développe également son activité dans les domaines de la protection de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie, et participe activement au bien être social et moral de la communauté.

• elle crée un forum pour la pleine et libre discussion de tous les sujets d'intérêt public, sauf ceux de politique partisane et religion sectaire qui ne feront pas l'objet des débats de la part des membres de l'association.

A cet effet, le District dispose d'un bureau, de moyens mis à la disposition des Lions au Siège Social dont la charge incombe à l'ensemble des Clubs.

ARTICLE 5. Membres



Rapport Général

3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998



49

Tous les Lions Clubs, ayant leur Siège dans le District 416 Maroc et réunissant toutes les conditions nécessaires à leur existence légale, notamment celles qui sont imposées par l'Association Internationale des Lions Clubs, et ayant fait l'objet d'un dépôt de Statuts auprès des autorités locales conformément à la Loi sont Membres de l'Union.

La qualité de Membre de l'Union se perd automatiquement, par le fait de ne plus être en règle avec l'Association Internationale ou avec le district 416 Maroc.

La perte de qualité de Membre de l'Union ne donne au Lions Club exclu aucun droit sur l'actif de l'Union et laisse exigible la cotisation de l'exercice en cours. L'exclusion d'un Lions Club ne pourra donner lieu à action en justice.

ARTICLE 6. Administration.

a/ Le Gouverneur

L'Union est administrée, conformément à la constitution et aux Statuts internationaux, par un Gouverneur Elu chaque année par l'Assemblée Générale des Lions clubs du District 416 Maroc réunie en congrès.

Le Gouverneur élu pour un mandat d'un an uniquement, prendra ses fonctions à la clôture de la convention Internationale tenue dans l'année de son élection, si elle est tenue, sinon le 1er Juillet de l'année suivant l'année de son élection.

En aucun cas, un Gouverneur ne sera appelé à se succéder à lui même.

Les modalités de son élection sont définies dans le règlement intérieur adopté par l'Assemblée Générale de l'Union (DISTRICT).

b/ Le vice-Gouverneur

Le Gouverneur est assisté dans sa tâche par un Vice-Gouverneur Elu dans les mêmes conditions et pour un mandat dont le point de départ et la durée sont identiques à ceux du Gouverneur.

Les modalités de son élection sont définies dans le règlement intérieur adopté par l'Assemblée Générale.

La fonction de Vice-Gouverneur n'est pas incompatible avec celle de Gouverneur Elu.

c/ Le conseil d'Administration et le Cabinet.

Le Gouverneur est également assisté dans ses fonctions par :

1. Un Conseil d'Administration qu'il préside et qui est composé :

- de l'Immédiat Past-Gouverneur
- du Vice-Gouverneur
- d'un Secrétaire et d'un Trésorier ou d'un Secrétaire-Trésorier
- des Présidents de Régions
- des Présidents de Zones.

Le Secrétaire, le Trésorier, les Présidents de Régions et les Présidents de Régions et les Présidents de Zone sont désignés par le Gouverneur conformément aux Statuts Internationaux.

2. Un Cabinet qu'il préside et qui est composé outre les Membres du Conseil d'Administration, des Past-Gouverneurs autres que l'Immédiat Past-Gouverneur du District, Membre de droit, des présidents de Commission et de tout autre Membre du Lions clubs que le Gouverneur jugerait utile de faire participer pour sa compétence à titre permanent ou temporaire.

Seuls le Gouverneur et les Membres du Conseil d'Administration ont le droit de vote.

Lors des votes, en cas d'égalité de voix, celle du Gouverneur est prépondérante.

ARTICLE 7. Ressources : Exercice

Sur la proposition du Conseil représenté par le Gouverneur, l'Assemblée générale Ordinaire des Lions Clubs du District fixe chaque année le montant, la répartition et le mode de perception de la cotisation et de la participation aux frais de gestion de l'Union;

Le montant de ces frais est déterminé d'après un Budget prévisionnel. Il est adopté par les Clubs lors de la même Assemblée Générale.

L'Union peut recevoir des subventions, dons et legs.

Le Gouverneur soumettra à l'Assemblée Générale un relevé détaillé des recettes et des dépenses du District relatifs à l'exercice administratif de son mandat. S'il ressort un solde positif, celui-ci pourra recevoir toute affectation agréée par l'Assemblée.

L'Assemblée donne quitus au Gouverneur de l'exercice de son mandat.

L'Exercice Administratif de l'Union commence le 1er Juillet pour se terminer le Juin de l'année suivante.

ARTICLE 8. Représentation

L'Union est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par son Président le Gouverneur du District ou par un Membre de son cabinet dûment mandaté par lui.

ARTICLE 9. Assemblée Générale

Les Membres de l'Union se réunissent en Assemblées Générales, lesquelles sont qualifiées d'extraordinaires lorsque leurs décisions se rapportent à une modification des Statuts, et d'Ordinaires dans les autres cas.

Le mode de représentation des Lions Clubs, lors de ces Assemblées est précisé dans le règlement intérieur.

L'Assemblée Générale Ordinaire est réunie chaque année, au moins une fois, au plus tard 45 jours avant la fin de l'exercice sur convocation du Gouverneur.

La convocation devra être adressée aux Membres au minimum un mois avant la date retenue pour l'Assemblée.

En outre, l'Assemblée Générale peut être convoquée par le Gouverneur lorsqu'il le juge utile, ou à la demande du quart au moins des Membres de l'Union.

Au cours de ces Assemblées, seules les questions à l'ordre du jour seront débattues.

L'Assemblée Générale Ordinaire délibère valablement quel que soit le nombre des délégués présents.

L'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut délibérer valablement qu'à la condition que la moitié plus un des Membres de l'Union, c'est à dire des Clubs, soient représentés.

Les votes sont acquis, et par conséquent les décisions prises à la majorité simple des suffrages exprimés. Par suffrage exprimés, il faut entendre les votes exprimés à titre individuel par les délégués des Clubs.

Cependant, la majorité des deux tiers des suffrages exprimés est nécessaire pour la validité des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Toutes les décisions adoptées par l'Assemblée générale s'imposent à tous les Lions Clubs du District.

ARTICLE 10. Dissolution.

La dissolution ne pourra être décidée que par l'Assemblée Générale et seulement sur proposition du Gouverneur.

En cas de dissolution, l'Assemblée Générale Extraordinaire désignera un ou plusieurs liquidateurs qui jouiront des pouvoirs les plus étendus pour réaliser



Rapport Général

3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998

50



l'actif et acquitter le passif.

Le produit de la liquidation sera dévolu à une Association ayant un objet similaire et qui sera désignée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

ARTICLE 11. Règlement Intérieur.

Un Règlement Intérieur adopté par l'Assemblée Générale Ordinaire, à la majorité des 2/3 des suffrages exprimés, arrêtera les modalités particulières pour l'exécution des présents statuts et pour le fonctionnement de l'Union.

Les modifications éventuelles apportées à ce Règlement Intérieur devront être adoptées par l'Assemblée Générale, dans les mêmes conditions que ci-avant.

ARTICLE 12. Surveillance et Dépôt.

Le Gouverneur Elu, devra faire connaître dans les trois mois de la prise de sa présidence effective de l'Union à l'autorité compétente, tous les changements intervenus dans la composition du Cabinet ainsi que toute modification apportée aux Statuts.

ARTICLE 13. Déclaration et Publication.

Le Gouverneur ou son délégué porteur d'un original des présents, remplira les formalités de déclaration ou de publication prescrites par la loi.

ARTICLE 14. Bulletin.

Le District pourra notamment publier un Bulletin ou un Journal d'information qui sera diffusé par voie postale ou autre, à l'ensemble des membres de l'Union.

II Règlement Intérieur

Tout ce qui n'est pas prévu dans les Statuts de l'Union dénommée "LIONS INTERNATIONAL "DISTRICT 416 MAROC", et qui n'est pas contraire à la loi et aux textes subséquents, est régi par le présent Règlement Intérieur, établi conformément à la Constitution et aux Statuts de l'Association internationale des Lions Clubs.

Au cas où, dans le futur, des modifications seraient apportées à ces derniers textes ayant des incidences sur le présent Règlement Intérieur, ces modifications lui seraient aussitôt applicables.

Le présent Règlement Intérieur a pour but :

- de déterminer conformément à l'article 11 des Statuts du District les modalités de détails nécessaires à leur mise en œuvre.
- de préciser, dans le cadre de l'Association Internationale, les modalités de gestion et de contrôle susceptibles d'assurer en toutes circonstances l'action vigilante et permanente du Gouverneur responsable du District.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU DISTRICT

ARTICLE 1 Composition

Le District 416 Maroc regroupe les "lions Clubs", Associations créées conformément aux textes précités, ayant leur siège au Maroc.

Il est divisé en Régions elles-mêmes subdivisées en zones dont le nombre et les limites géographiques sont déterminés à l'intérieur du District par le Gouverneur. Actuellement le DISTRICT 416 Maroc est composé de

deux Régions :

a/ Région I : Comportant

la Zone : 1.1 (Tanger, Tétouan)

la Zone : 1.2 (Meknès, Fès, Oujda, Berkane)

la Zone : 1.3 (Rabat, Salé, Témara-Skhirat)

b/ Région II : Comportant

la Zone : 2.1 (Casablanca 1)

la Zone : 2.2 (Casablanca 2, , Mohamedia)

la Zone : 2.3 (El Jadida, Safi)

la Zone : 2.4 (Marrakech, Agadir)

Il ne peut être procédé à des modifications des limites du District, que par le conseil d'Administration International de l'Association sur proposition ou accord du Conseil des Gouverneurs du District.

ARTICLE 2 Adhésion - Exclusion- Radiation

Le fait pour un Lions Club d'avoir été officiellement reconnu par l'Association Internationale entraîne de facto son appartenance au District dans les limites géographiques auxquelles il est implanté et l'acceptation de son organisation et de ses obligations.

L'exclusion intervient, sur notifications par le Gouverneur, après consultation de son cabinet au cas où le Lions club ne remplit plus les obligations qui sont les siennes vis-à-vis de l'Association Internationale, contrairement à l'engagement pris lors de sa création et concrétisées dans sa remise de charte.

La radiation pourra être prononcée, en suivant la même procédure que pour l'exclusion, à l'encontre de tout Lions Club :

- 1) qui ne remplira plus les conditions requises, pour son existence en tant que tel, par le Lions International.
- 2) qui n'aura pas fait connaître au Gouverneur, dans le mois de la dernière en date des formalités ci-après énoncées ou dans le mois de toute demande qu'il lui ferait:

- la date de dépôt de ses Statuts et éventuellement des ses modificatifs ainsi que l'autorité administrative qui l'a reçu.

- la référence à un journal d'annonces légales où l'avis correspondant a été publié.

- la date de dépôt de tout procès-verbal relatif à la composition de son conseil d'Administration et l'autorité administrative l'ayant reçu.

- la tenue du registre des procès-verbaux des assemblées générales annuelles et des réunions du conseil d'administration.

- la distinction dans les comptes du club entre fonds d'action sociale le compte de fonctionnement.

Chaque Président de zone s'assurera lors de sa première réunion consultative que le nécessaire a bien été fait.

Tout manquement donnera lieu à notification d'un avertissement au Club défaillant mettant l'accent sur la responsabilité et les actions légales qu'il encourt et dégageant de même de suite la responsabilité du District 416 Maroc.

L'exclusion ou la radiation ne pourra cependant être prononcée qu'après convocation et audition par le conseil d'Administration de l'Union, du Président du Lions club Concerné, dûment mandaté par son propre Conseil d'Administration.

Cette convocation au lieu et heure choisis par le Gouverneur, sera adressée au Président du Club



Rapport Général

3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998



51

concerné par la lettre recommandée avec accusé de réception au moins 15 jours à l'avance, qui devra préciser l'objet et les motifs de la convocation.

L'exclusion dont les effets sont définitifs interdit la réaffiliation au District.

le fait de ne plus appartenir à l'Association Internationale et à l'Union entraîne l'obligation pour les Membres du Club quelle que soit la motivation de ce fait de restituer au Gouverneur les insignes qui leur avaient été attribués et l'impossibilité de se prévaloir désormais de la qualité de Membre de l'Union.

ARTICLE 3

Les représentants de l'Union doivent jouir du plein exercice de leurs droits civils et civiques.

A/ Le Gouverneur, sa candidature, son élection

Le Gouverneur est élu conformément aux Statuts de l'Association Internationale, par l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Union tenue au plus tard trente jours avant l'ouverture de la Convention annuelle Internationale.

Tout candidat aux fonctions du Gouverneur doit satisfaire aux conditions fixées par l'Association Internationale, à savoir :

- être Membre actif en règle d'un Lions Club ayant reçu sa Charte lui-même en règle avec le District 416 Maroc.
- avoir l'approbation de son Club ou d'une majorité des Clubs du District.
- avoir servi :

1) en qualité de Président d'un Lions Club pour un mandat complet ou fraction majeure de celui-ci et comme Membre d'un conseil d'administration d'un Club pendant au moins deux années supplémentaires.

2) en qualité de Président de zone **ou** de Président de Région ou de Secrétaire et/ou Trésorier du District pour un mandat complet ou fraction majeure de celui-ci.

3) en qualité de Vice-Gouverneur pour un mandat complet ou une fraction majeure de celui-ci étant entendu toutefois que, si le Vice-Gouverneur sortant ne pose pas sa candidature au poste de Gouverneur, tout Membre d'un Club remplissant les conditions pour être candidat au poste de Vice-Gouverneur et qui sert à la date de l'élection ou a servi pendant une année en tant que Membre du Cabinet du District, peut être aussi un candidat éligible.

La durée s'apprécie au jour de l'entrée en fonction.

Aucune des fonctions visées aux paragraphes a), b) et c) du Présent article ne peut avoir été exercée simultanément.

B/ Le Vice-Gouverneur, sa candidature, son élection.

Le Vice-Gouverneur est élu conformément aux Statuts de l'Association Internationale par l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Union tenue au plus tard trente jours avant l'ouverture de la Convention Annuelle Internationale.

Tout candidat aux fonctions de Vice-Gouverneur doit satisfaire aux conditions fixées par l'Association Internationale à savoir :

- Etre Membre actif d'un Lions Club ayant reçu sa charte et également en règle avec l'Union du District 416 Maroc.
- Avoir l'approbation de son Club ou d'une majorité de Clubs du District.

Au moment d'occuper le poste de Vice-Gouverneur, avoir servi en qualité de Président d'un Lions Club pour

un mandat complet ou une fraction majeure de celui-ci et en qualité de Membre d'un conseil d'Administration d'un Lions club pendant au moins deux années supplémentaires et en qualité de Président de zone **ou** Président de Région, ou Secrétaire et/ou Trésorier de District pour un mandat complet ou fraction majeure de celui-ci.

La durée s'apprécie au jour de l'entrée en fonction.

Aucune de ces fonctions ne peut avoir été exercée simultanément.

Les candidatures pour les postes de Gouverneur de Vice-Gouverneur devront être adressées au Gouverneur en exercice avant le **30 Septembre** de chaque année.

Le Gouverneur en exercice doit s'assurer de la validité des candidatures.

En cas de pluralité de candidatures, il est réuni sous sa présidence, au cours du mois d'octobre une commission de conciliation dont feront obligatoirement partie les Past-Gouverneurs et tout autre Membre de son choix appartenant au District. Si la conciliation échoue la campagne électorale sera réglementée par un code de bonne conduite.

En cas d'absence de candidature à la date sus-indiquée, le Gouverneur en exercice assisté des Past-Gouverneurs prendra toutes dispositions pour pouvoir au poste.

C/ Fonctions et pouvoirs du Gouverneur

Le Gouverneur exerce seul les fonctions et pouvoirs qui lui sont dévolus par la constitution, les Statuts Internationaux et la loi.

Il est assisté dans sa tâche par les Membres de son Cabinet qui forment avec lui le Conseil d'Administration de l'Union, par le conseil consultatif et par les Officiels comme défini à l'Article 6 des Statuts. Pour la composition de son cabinet le Gouverneur élu nomme le Secrétaire, le Trésorier, ou le Secrétaire-Trésorier, les Présidents de Région, les Présidents de zone, ainsi que les Présidents de Commissions du District et leurs suppléants.

Il peut en outre nommer autant de Conseillers qu'il juge nécessaires au bon fonctionnement du District.

Ceux-ci assistent aux réunions de Cabinet avec voix consultative.

Il peut se faire assister également ou se faire seconder par tout autre Membre d'un Lions club du District au titre d'attaché de Cabinet et confier à cet assistant comme à tout Membre de son Cabinet toute mission ponctuelle, temporaire ou permanente.

Lors du congrès de District, le Gouverneur élu présente à l'Assemblée en plus du Vice-Gouverneur élu, le secrétaire-Trésorier du District, les Présidents de Régions et de Zones pour approbation.

Les Officiels du District devront dès le 1er Juillet, transmettre à leurs successeurs, leurs archives. Les précédentes seront disposées aux archives du District.

Au cas où le Gouverneur serait dans l'impossibilité momentanée de remplir ses fonctions, le Vice-Gouverneur les exercerait en ses lieu et place pour la durée de cette indisponibilité.

D/ Fonctions et pouvoirs du Vice-Gouverneur.

Au cas où le poste de Gouverneur deviendrait vacant conformément à la constitution Internationale, le Vice-Gouverneur assumera la fonction de Gouverneur et aura les mêmes responsabilités et la même autorité que le Gouverneur jusqu'à ce que ladite vacance soit comblée par le conseil d'Administration International pour la durée du mandat restant à courir.

Au cas où le poste de Vice-Gouverneur deviendrait



Rapport Général

3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998



52

vacant, le Gouverneur procédera à son remplacement jusqu'à nouvelle élection.

ARTICLE 4 STRUCTURE DU DISTRICT

A/ Le Bureau

Le Bureau du Gouverneur est constitué par le Secrétaire-Trésorier ainsi que par les Présidents de Régions et les Présidents de Zones.

B/ Le Conseil d'Administration et le Cabinet du Gouverneur

Les Membres du Conseil d'Administration et du Cabinet du Gouverneur sont nommés comme dit précédemment par le Gouverneur.

L'Immédiat Past-Gouverneur est Membre de droit du Cabinet de son successeur.

C/ Les Commissions - Leur rôle

Outre les commissions prévues par la Constitution et les Statuts Internationaux, le Gouverneur peut constituer toute commission susceptible de l'assister dans l'étude de tel problème intéressant le District.

Toutes les commissions n'ont qu'un rôle consultatif.

Elles ont pour mission, chacune dans le domaine qui lui est propre :

- de répondre aux questions, dont l'étude leur serait soumise par le Gouverneur.
- d'attirer son attention sur les décisions qu'il leur semblerait opportun de prendre.
- de préparer et soumettre au vote du congrès de District, toutes les motions qu'elles jugeraient opportun de faire adopter, après que le Cabinet ait été appelé à donner son avis sur les textes proposés.

La commission des Statuts a également pour mission :

- de codifier les décisions prises par l'Assemblée Générale.
- de veiller à la stricte application des Statuts et du présent Règlement Intérieur.
- de s'assurer, au début de chaque exercice, que la notification des modifications intervenues dans la composition du Conseil d'Administration de l'Union a bien été faite auprès des autorités compétentes.
- de donner un avis sur tous les problèmes de discipline qui lui sont soumis par le Gouverneur.

La Commission des Finances a, entre autres missions, celle de proposer au Gouverneur le nom d'une ou plusieurs personnes aptes à occuper les fonctions de commissaire aux comptes.

ARTICLE 5

A/ Le Secrétariat

Le Secrétaire du District assiste le Gouverneur et son Cabinet pour l'administration Générale du District.

Entre autres missions, il assure la tenue des registres (autres que les registres comptables) et archives, l'exécution des formalités administratives ainsi que la rédaction et la diffusion des procès-verbaux et comptes rendus des réunions du Cabinet du Gouverneur et des Assemblées.

B/ La Trésorerie

Le Trésorier assure, sous la direction du Gouverneur, la gestion financière du District.

Entre autres missions, il tient à jour les registres comptables, perçoit des Lions clubs la cotisation "per capita" dont ils sont redevables en vertu des règles et décisions du Lions Club International de l'Assemblée Générale de l'Union ainsi qu'occasionnellement la contribution financière des clubs à des actions déterminées au niveau national ou international.

Les fonds non immédiatement utilisés sont déposés dans la ou les banques désignées par le Gouverneur, au nom du District.

Les différents comptes sont ouverts avec délégation de signature aux seuls Gouverneur et Trésorier.

Le Trésorier est tenu de soumettre un bilan financier mensuel au Cabinet du Gouverneur ainsi que d'autres rapports spéciaux exigés par celui-ci.

Il doit également présenter un rapport financier une fois par an lors de l'Assemblée Générale du District.

C/ Cumul

Les fonctions de Secrétaire et de Trésorier peuvent être cumulées par une même personne sur simple décision du Gouverneur.

ARTICLE 6 Contrôles des Comptes

Le contrôle des comptes est effectué par une personne choisie de préférence parmi les Membres du District et nommée pour trois exercices par l'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Gouverneur.

Le commissaire aux comptes vérifie la régularité et la sincérité des comptes. A cet effet, les comptes ainsi que le rapport des gestions sur les opérations de l'exercice lui sont communiqués 30 jours avant la date fixée pour la réunion de l'Assemblée.

Il a pour mission permanente de vérifier les livres et les valeurs de l'Association et de contrôler la régularité et la sincérité des comptes.

Il peut à toute époque de l'année, opérer une vérification qu'il juge opportune et se faire communiquer les pièces qu'il estime nécessaires à son contrôle.

Il établit un rapport sur l'accomplissement de sa mission qu'il soumet à l'Assemblée annuelle au cours de laquelle les comptes sont présentés aux membres de l'Association.

ARTICLE 7 Réunion du Conseil d'Administration- Réunion du Cabinet - Décisions

Le Cabinet du Gouverneur se réunit au moins quatre fois par an, soit :

- la première au cours de l'été dans les plus brefs délais possible après la prise effective des fonctions du Gouverneur.
- les deux suivantes respectivement au cours de l'automne et de l'hiver.
- la quatrième au cours du printemps mais au moins trente jours avant l'Assemblée Générale.

Le conseil d'Administration ou le Cabinet ne peut valablement délibérer que si au moins la moitié de ses Membres sont présents.

Tout Membre du Conseil d'Administration ou du Cabinet peut valablement se faire représenter en cas d'empêchement, par un des Membres issu du même Conseil et/ou du Cabinet;

Un Membre du conseil ne peut être muni que d'une seule procuration précisant le mandat auquel elle est affectée.

Les décisions sont prises à la majorité simple.

En cas d'égalité des voix, celle du Gouverneur est



Rapport Général

3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998



53

prépondérante conformément à l'Article 6 des Statuts. Toute fonction au sein du Conseil d'Administration ou du Cabinet a un caractère bénévole.

Aucun des Membres actifs ou consultatifs du Conseil d'Administration ou du Cabinet ne peut ainsi prétendre recevoir une rétribution à quelque titre que ce soit.

Cependant, les frais justifiés, entraînés par une mission ponctuelle, confiée à l'un de ses Membres ou découlant impérativement de ses fonctions sont remboursables après vérification et approbation du Gouverneur. Un procès-verbal, établi à l'issue de chacune de ces réunions est signé par le Gouverneur et par le Secrétaire ; chaque membre soit du conseil d'Administration, soit du Cabinet selon le cas, en reçoit une copie.

ARTICLE 8 Assemblées Générales

A/ Convocations-Représentations

Outre l'Assemblée Générale Ordinaire prévue par l'Article 9 des Statuts, le Gouverneur provoque également une autre Assemblée Générale Ordinaire au courant de l'Automne. Les convocations sont adressées conformément aux dispositions de ce même Article 9, c'est à dire au Président de chaque Lions club, elles contiennent l'ordre du jour accompagné des comptes rendus et rapports adéquats. A défaut de convocations, les Membres seront convoqués par avis inséré dans la revue ou le bulletin du Gouverneur, paraissant le mois précédent la date retenue pour cette Assemblée.

La représentation des Lions clubs aux Assemblées Générales est fixée comme suit :

- tout Club ayant reçu sa Charte, et en règle avec le District sera représenté par un ou plusieurs délégués.
- chaque Club a droit à un délégué ayant droit de vote par dix Membres ou fraction majeure de ce chiffre (cinq) selon l'effectif indiqué sur les registres du District le premier jour du mois précédent celui de l'Assemblée.

Les Clubs sont invités à prendre en charge tout ou partie des frais de leurs délégués.

B/ Rôle de l'Assemblée

Outre les fonctions qui lui sont dévolues par la loi, l'Assemblée Générale dans le cadre de la réglementation internationale est habilitée à prendre toute initiatives et décisions dans le domaine ci-après :

- décision intéressant la vie du District.
- adoption de résolution résultant des travaux des Commissions ou recommandant des suggestions visant l'action du District et de l'Association Internationale. Plus précisément et sans que cette énonciation soit limitative :

1) L'Assemblée d'Automne

Entend les rapports sur la situation morale, administrative et financière de l'Union concernant l'exercice précédent ainsi que les objectifs à poursuivre et les actions à mener. Délibère sur les questions à l'ordre du jour. Prend les décisions de sa compétence notamment sur le quitus à donner à l'immédiat Past-Gouverneur. Vote le budget de l'exercice en cours. **Après avoir entendu le ou les candidats ou pris connaissance de leurs déclarations élit le Gouverneur et le Vice Gouverneur pour l'exercice suivant.**

2) L'Assemblée du Printemps

Entend les différents rapports ; Délibère sur les motions

et sujets à l'ordre du jour ; Décide, s'il y a lieu, de l'adoption ou du rejet des motions proposées ou recommandations suggérées concernant le District et de celles à présenter à la Convention nationale.

C/ Président et Secrétariat de l'Assemblée

L'Assemblée est présidée par le Gouverneur, assisté de ses Présidents de Régions ; le Secrétariat est assuré par le Secrétaire du District. Un procès-verbal de chaque réunion est dressé en transcrit dans l'ordre chronologique dans un registre folioté. Il est signé par le Gouverneur et le Secrétaire puis adressé, par copie, à chaque Membre de l'Union ou diffusé par le journal du District ou le Bulletin du Gouverneur.

D/ Questions à l'ordre du jour

Tout lions Club du District désirant soumettre un problème à l'examen de l'Assemblée Générale devra passer par l'intermédiaire du Gouverneur.

Aucune question non prévue à l'ordre du jour de l'Assemblée ne sera prise en considération.

ARTICLE 9

A/ Election du Gouverneur

Le Gouverneur est élu à la majorité simple, mais en cas d'égalité de voix entre plusieurs candidats, il sera procédé à un nouveau vote entre les candidats ayant obtenu le même nombre de voix ; en cas de nouvelle égalité de suffrage, le Gouverneur sera désigné par tirage au sort, conformément aux Statuts Internationaux. Candidatures :

Les candidatures aux fonctions de Gouverneur, accompagnées des professions de foi des candidats, doivent être exprimées par lettre du Club ou des Clubs présentant le candidat adressée au Gouverneur en exercice, au plus tard le **30 Septembre**.

Le Gouverneur en exercice en accusera réception au dit Club (ou aux dits clubs) au fur et à mesure que les candidatures lui parviennent et, à l'expiration du délai fixé ci-dessus, il fera connaître à tous les candidats, ainsi qu'aux Présidents des Clubs du District, la liste des candidatures accompagnées des professions de foi, lesquelles sont le seul document que les candidats sont autorisés à publier dans le cadre de l'élection.

La lettre de candidature devra être accompagnée de l'engagement d'honneur du candidat de ne pas retirer sa candidature dans les 21 jours précédent l'Assemblée Générale d'**automne**, sauf cas de force majeure ; le retrait ne pourra, en tout état de cause, prendre la forme d'un désistement en faveur de qui que ce soit, le comportement des candidats restant en tous points conforme à l'éthique du LIONS INTERNATIONAL.

Tout retrait de candidature sera notifié sans délai aux clubs par le Gouverneur.

B/ Election du Vice-Gouverneur

Le Vice-gouverneur est élu à la majorité simple, mais en cas d'égalité des voix entre plusieurs candidats, il sera procédé à un autre vote entre les candidats ayant obtenu le même nombre de voix; en cas de nouvelle égalité des suffrages, sera proclamé élu, celui qui aura le plus d'ancienneté dans l'association.

Les candidatures aux fonctions de Vice-gouverneur accompagnées des professions de foi des candidats,



Rapport Général

3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998



54

doivent être exprimées par lettre du club ou des clubs présentant le candidat, adressée au Gouverneur en exercice, au plus tard le **30 Septembre**.

Le Gouverneur en exercice en accusera réception au dit club (ou aux dits Clubs) à mesure que les candidatures lui parviennent, et, à l'expiration du délai fixé ci-dessus, il fera connaître à tous les candidats, ainsi qu'aux Présidents des clubs du district, la liste des candidatures accompagnée des professions de foi, lesquels sont le seul document que les candidats sont autorisés à publier dans le cadre de l'élection.

La lettre de candidature devra être accompagnée de l'engagement d'honneur du candidat de ne pas retirer sa candidature dans les 21 jours précédant l'Assemblée Générale d'**automne**, sauf cas de force majeure ; le retrait ne pourra, en tout état de cause, prendre la forme d'un désistement en faveur de qui que ce soit, le comportement des candidats restant en tous points conforme à l'éthique du LIONS INTERNATIONAL. Tout retrait de candidature sera notifié sans délai aux clubs par le Gouverneur.

ARTICLE 10 Cotisation - Recouvrement

Les cotisations annuelles dues au District sont recouvrées par son Trésorier auprès des Lions Clubs du District. Elles sont calculées "prorata temporis" pour tout nouveau Membre à compter du premier mois de son admission. Les cotisations internationales sont réglées en même temps que les cotisations nationales au Trésorier du District qui se chargera de les transférer au Siège International.

ARTICLE 11

A/ Oeuvres du District et Oeuvre Nationale

Le choix de la ou des œuvres de l'Union appartient à l'Assemblée Générale. Le budget les concernant est géré par le Gouverneur en accord avec son Conseil d'Administration. L'Oeuvre Nationale décidée pour l'année Lions est choisie selon le règlement intérieur mis en place par le District et oblige tout Lions Club à participer selon des règles d'équité en tenant compte de l'objectif national visé, c'est à dire le regroupement sur une œuvre d'ampleur nationale des forces de chaque Club.

B/ Comité d'Affectation du fonds de Réserve "OEUVRES"

Le comité d'Affectation du fonds de réserve "OEUVRES" proposera à l'Assemblée Générale d'Automne l'affectation de tout ou partie de ce fonds, tel qu'il figure dans les derniers comptes approuvés.

Ce comité est composé du Gouverneur qui le préside, des présidents des Commissions de District des Finances, de l'action Sociale, de la Jeunesse, de l'Éthique et de deux Past-Gouverneurs désignés par le Gouverneur en exercice. Ce Comité se réunit 15 jours avant l'Assemblée Générale d'Automne. En cas de nécessité le Gouverneur peut convoquer le Comité et la Décision qu'il aura prise sera communiquée aux Clubs.

ARTICLE 12 Création d'un Nouveau Club Décision de Principe

La création d'un nouveau Club peut être réalisée, à l'initiative :

- soit du Gouverneur en accord avec son Bureau
- soit d'un Club en règle avec l'Association Internationale des Lions clubs, qui assumera le parrainage après information au Gouverneur;
- soit d'un Lion répondant aux conditions exigées d'un Président fondateur, après consultation du Gouverneur. Cette création doit avoir lieu sous le parrainage d'un Club existant, après la réalisation des enquêtes et l'obtention des avis. Dans tous les cas, le Président de Région établira un dossier complet permettant la présentation d'un projet et l'expression des avis qu'il aura recueillis, pour le transmettre au secrétariat du District. Le Gouverneur en accord avec son Bureau, et après étude de la démographie et des possibilités locales de renouvellement des Membres, consulte pour avis la Commission Extension et effectifs, et le Past-Gouverneur en charge de l'information et de la création des nouveaux Lions. Sur décision du Gouverneur, en accord avec son Bureau, le candidat à la création d'un Club est alors invité à présenter la liste des Membres du futur Club. Cette liste devra comprendre un effectif minimum de 20 membres et répondre aux critères exigés pour l'admission, par l'Association internationale des Lions Club.

Présentation des Membres

Un avis de création avec la liste précitée est publié dans le Bulletin du Gouverneur. Toute opposition à la candidature d'un nouveau Lions qui doit être motivée et formulée dans un délai de 40 jours de cette publication est transmise au président Fondateur avec copie au Gouverneur. La décision appartiendra, en définitive, au Club selon des dispositions statutaires et réglementaires. A l'expiration du délai de 40 jours, le club peut être créé, conformément aux dispositions statutaires et réglementaires de l'Association internationale des Lions clubs. Avant la remise d'insigne, les Membres Fondateurs non Lions devront assister à un Séminaire de formation organisé par le District à leur intention.

ARTICLE 13 Nouveaux Lions - Remise d'insigne

Tout candidat à un Lions club du District devra par l'entremise des officiels de ce Club avoir été proposé à l'affichage dans le Bulletin du gouverneur. Toute objection suite à cet affichage sera transmise au Président de club avec copie au gouverneur. Elle devra être présentée par écrit dans les 40 jours francs après la date de parution au Bulletin du Gouverneur. La décision appartiendra au Club selon ses dispositions statutaires et réglementaires.

ARTICLE 14 Léos Clubs

Tout Léo club, doit pour sa création se référer et respecter les règles édictées à cet égard par :

- L'Association Internationale à laquelle il sera lié.
- Le District 416 Maroc.

et la législation Marocaine.

Ainsi tout Léo club doit notamment pour sa création : fournir au Gouverneur du District, avant toute autre démarche officielle le nom du Club Parrain et celui du Lions-Guide avec celui du Lions Club dont il dépend ainsi qu'une déclaration d'intention de création signée du futur président Fondateur, du Club Parrain et du Lions-Guide accompagnée de la liste des Membres fondateurs qui sera publiée dans le Bulletin du



Gouverneur. A l'expiration d'un délai de 40 jours francs après cette publication et sauf opposition motivée, le Club sera créé conformément aux dispositions statutaires, règlements et coutumes du Lions International. Pour la remise d'insignes et celle de la "Charte" les dates sont fixées sur proposition du Léo club en formation en accord avec le Gouverneur et le Club Parrain.

ARTICLE 15 Utilisation du nom de la réputation de l'insigne

Sont réglées par les Statuts Internationaux auxquels il convient de se référer le cas échéant, toutes questions se rapportant à l'utilisation de manière directe ou indirecte sous quelque forme, pour quelque cause ou raison que ce soit du nom, de la réputation, de l'emblème et de tout autre insigne de l'Association des Lions Clubs qui ont reçu leur Charte de leur District.

ARTICLE 16 Mandat

Les Lions clubs du District mandatent leur Gouverneur pour représenter le District;

ARTICLE 17 Formation

Les Membres récemment investis d'une fonction de responsabilité : Présidents de Club, de zone ou de Région, Secrétaires ou Trésoriers de Club, Présidents des effectifs et Chefs de Protocole, devront suivre impérativement une formation appropriée, organisée par le District.

ARTICLE 18 Dispositions diverses

Pendant la durée de leur mandat, ne peuvent être exclus de leurs Clubs :

- le Gouverneur, sans l'approbation du Conseil d'Administration International.
- les Officiels du Cabinet du Gouverneur, sans l'assentiment de celui-ci. Les Membres du Cabinet seront alors entendus à titre consultatif.

ARTICLE 19 Modification

Le présent règlement ne pourra être modifié que conformément aux Statuts.

ARTICLE 20 Adoption et entrée en vigueur.

L'adoption du présent Règlement Intérieur entraîne ipso facto l'abrogation intégrale des précédents règlements intérieurs en toutes leurs dispositions. Il entre immédiatement en vigueur et sera par les soins du Gouverneur, adressé à tous les Clubs et Officiels du District 416 Maroc.

Le Siège National (MLM) de L'Association des Lions Clubs du Maroc

Règlement intérieur Présentation

Le District 416 dispose d'un Siège National à l'adresse suivante : 148 rue Bahmad à Casablanca, dénommé "Maison des Lions du Maroc" mis à la disposition du Gouverneur et dont la charge incombe à tous les Clubs de l'Association des Lions Clubs du Maroc. Cette adresse sera aussi celle de l'Association Médico-Maroc et de la Fondation des Lions Clubs du Maroc.

L'administration et la direction du Siège est assuré par le Gouverneur, en se tenant strictement dans les limites du budget adopté. le Secrétaire-trésorier y assumera ses responsabilités conformément aux statuts et règlement intérieur du District 416.

Au regard de l'association Internationale des lions clubs, et compte tenu de la légitimité constitutionnelle du District, le Siège n'est pas un échelon au sens hiérarchique du terme entre les Lions clubs du Maroc, le District 416 et le Siège International.

Ses Objectifs Principaux

Le Siège National du District offre aux Lions Clubs du Maroc les moyens de fédérer leurs énergies, d'affirmer leur identité culturelle, et d'encourager leurs actions humanitaires. Il garantit la continuité de l'association des lions clubs du Maroc.

Il est à la disposition des Lions sans s'immiscer en aucune façon dans la vie interne des clubs :

- pour faciliter leur engagement dans l'action sociale,
- pour diffuser l'information,
- pour être à l'écoute et se faire l'écho auprès de la hiérarchie régionale et internationale.

Il assiste les responsables nationaux de l'association dans l'exercice souvent lourd de leur responsabilité et la gestion des dossiers dont ils ont la charge.

Son Cahier des Charges

- assurer le suivi du travail des Commissions et des Organes nationaux, sans oublier les Associations affiliées,
- entretenir les relations avec les instances de l'association Internationale,
- assister les responsables dans l'organisation des manifestations ou opérations officielles nationales et internationales,
- diffuser les statuts et règlement intérieur,
- tenir à jour le fichier du District et assurer l'édition et la diffusion de l'Annuaire,
- collaborer à la publication du bulletin "Les Lions du Maroc" et à sa diffusion,
- éditer les manuels de formation des Présidents, des Secrétaires, et des Trésoriers,
- éditer les dépliants, programmes et plaquette de la convention nationale,
- organiser le voyage aux conventions régionales et internationales,
- assurer la mémoire historique de l'association et gérer ses archives,
- favoriser les contacts avec les partenaires civils,



Rapport Général 3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998



56

associatifs, et administratifs,

- et offrir une logistique aux responsables : secrétariat, moyens de communication.

A noter qu'il existe au Siège un point de vente de fournitures Lions et des fournitures internationales mais uniquement dans un souci de dépannage et donc avec des stocks limités en quantité et en variété d'articles. Le siège est aussi, et peut être avant tout, un lieu d'accueil pour les Lions du District et des autres pays qui y feront de fréquentes visites.

Il est admis qu'une des priorités dans notre District demeure l'effort de communication. Un effort de communication en direction du grand public et un effort de communication des Membres Lions entre eux.

L'ASSOCIATION MEDICO-MAROC STATUTS

1 - BUT ET COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

ARTICLE 1

L'Association dite "MEDICO-MAROC", fondée en 1998, a été créée à l'initiative des Lions Clubs du Maroc et accueille en son sein les membres des LIONS CLUBS DU MAROC. Elle est régie par la Loi de 1958 concernant les associations et les présents statuts. Son siège est au 148 Rue Bahmad à Casablanca.

Elle a pour objet dans l'esprit du LIONS CLUBS INTERNATIONAL :

- :l'encouragement des projets de Médecine Sociale et l'Aide médicale aux nécessiteux et démunis,
- :toute action philanthropique de sa compétence,
- :l'intervention immédiate en cas de catastrophe,

Ses actions sont purement altruistes et philanthropiques, sa neutralité est absolue sur les plans politique et confessionnel.

ARTICLE 2

L'activité de l'Association comprend notamment d'une part :

- l'organisation, avec le concours des membres des Lions Clubs, d'opérations de collecte de médicaments et de matériel médical, la recherche de ressources par tout moyen approprié, d'opérations de collecte d'effets vestimentaires et de dons alimentaires,

d'autre part :

- la mise à disposition des bénéficiaires des actions définies plus avant par le canal et/ou sous le contrôle des Lions Clubs situés géographiquement à proximité des régions concernées ou ayant avec celles-ci des relations privilégiées, des aides décidées par le Conseil d'Administration.

La diffusion de l'information aux membres de l'Association sur ces actions est faite dans la revue "Les Lions du Maroc".

ARTICLE 3

L'Association est composée des membres des Lions Clubs du District 416 Maroc, en règle envers l'Association.

Le titre de membre d'honneur pourra être décerné par le Conseil d'Administration aux personnes qui auront

rendu des services exceptionnels à l'Association.

II - ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

ARTICLE 4

La qualité de membre de l'Association se perd :
:par la perte de la qualité de membre du Lions Club résultant d'une démission, radiation ou exclusion,
:ou sur décision du Conseil d'Administration pour motif grave, sauf recours à l'Assemblée Générale, le membre intéressé ayant été préalablement appelé par lettre recommandée, avec avis de réception, à fournir des explications au Conseil.

ARTICLE 5

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 13 membres et comprenant :

1. L'association des LIONS CLUBS DU MAROC (District 416) représentée par son Gouverneur, son immédiat past gouverneur et son vice gouverneur,
2. Les Présidents de zone du District 416
3. Quatre Past Gouverneurs au total provenant des 2 régions du District 416 (2 pour la Région I et 2 pour la Région II)

En cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres.

Au cas où le District 416 serait divisé en un nombre plus élevé de zones et de régions, le nombre des membres du Conseil serait majoré d'autant.

Le Conseil d'administration de Médico-Maroc, réuni après renouvellement de ses membres au cours de l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice, lors de la convention annuelle du District 416, nomme en sein, et pour la durée de l'exercice annuel commençant le 1er Juillet suivant un Bureau comprenant :

- 1 Président
 - 1 ou plusieurs Vice-Président(s)
 - 1 Secrétaire-Trésorier
- et des assesseurs.

Les 4 Past Gouverneurs sont membres de droit du Bureau, sans pour autant devoir assumer l'une des fonctions ci-avant.

Les membres d'honneur peuvent être admis, à titre exceptionnel, à assister aux réunions du Conseil pour l'examen de problèmes particuliers.

ARTICLE 6

Le Conseil se réunit au moins tous les six mois, ou sur la demande du quart de ses membres. La présence du tiers au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité de ses délibérations. Les votes sont acquis à la majorité des membres présents.

L'Ordre du Jour est fixé par le Président. Les procès-verbaux des réunions sont signés, par le Président et le Secrétaire.

Le Président peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs au Trésorier, notamment pour lui permettre d'effectuer toutes opérations financières autres que celles portant aliénation des biens de l'Association.

ARTICLE 7

Les membres du Conseil d'Administration ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées.

ARTICLE 8

L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an, lors de la convention nationale. Les membres actifs



Rapport Général

3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998

57



de cette Association étant membres des Lions Clubs du Maroc, cette Assemblée Générale se tient au lieu et date de la Convention Nationale annuelle du District 416 Maroc.

Elle peut être convoquée par le Conseil d'Administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres (Lions Clubs), en toute autre occasion. Son Ordre du Jour est proposé aux membres par le Conseil d'Administration qui le fait porter à leur connaissance un mois au moins avant la date de l'Assemblée Générale.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration, sur la situation financière et morale de l'Association. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'Ordre du Jour.

ARTICLE 9

Le Président représente l'Association dans tous les actes de la vie civile. Il ordonnance les dépenses. Il peut donner délégation dans des conditions qui sont fixées par le Règlement Intérieur.

ARTICLE 10

Toutes les délibérations du Conseil d'Administration relatives aux acquisitions, échanges ou aliénations d'immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association, constitutions d'hypothèques sur lesdits immeubles, aliénations de biens rentrant dans la dotation et emprunts, doivent être approuvés par l'Assemblée Générale.

ARTICLE 11

Les délibérations du Conseil d'Administration relatives à l'acceptation des dons et legs sont valables qu'après approbation administrative et tenant compte de la législation en vigueur au Maroc.

ARTICLE 12

Des Délégués régionaux pourront être mis en place pour aider les Lions Clubs dans leurs activités en faveur de MEDICO-MAROC.

III - DOTATION - RESSOURCES ANNUELLES

ARTICLE 13

1. Les capitaux provenant des libéralités, à moins que l'emploi immédiat n'en est été autorisé.
2. Les sommes versées par des Clubs, des Membres Lions ou par des tiers.

ARTICLE 14

Les recettes annuelles de l'Association se composent

1. du revenu de ses biens,
2. des participations de ses membres
3. des subventions de l'Etat, des Départements, des Communes et des Etablissements publics et internationaux
4. des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente.

IV - MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION

ARTICLE 15

Les Statuts ne peuvent être modifiés que sur proposition du Conseil d'Administration, sur proposition d'au moins dix pour cent des membres de l'Association, lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire convoquée à cet effet et à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés.
Ces modifications devront respecter la législation

marocaine et les statuts du LIONS INTERNATIONAL. L'Assemblée doit réunir au moins le quart de ses membres actifs.

ARTICLE 16

L'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association et convoquée spécialement à cet effet, dans les conditions prévues à l'Article précédent, doit comprendre au moins la moitié plus un des membres en exercice.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle, et cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents.

Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

ARTICLE 17

En cas de dissolution, l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs Commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Association.

V - SURVEILLANCE ET REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE 18

Le Président doit faire connaître dans les trois mois à la Wilaya de Casablanca tous les changements survenus dans la direction de l'Association.

ARTICLE 19

Le règlement intérieur attenant à ces statuts préparé par le Conseil d'Administration et adopté par l'Assemblée Générale, et adressé à la Wilaya de Casablanca.

L'ASSOCIATION MEDICO-MAROC

REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE I

L'Association MEDICO-MAROC est composée des membres de l'associations des Lions Clubs du Maroc (LIONS CLUB INTERNATIONAL) et de toute personne physique majeure ou morale agréée par le Conseil d'Administration du District 416.

ARTICLE II

ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est limité à 13 membres. Il se réunit deux fois par an en séance Plénière : à son siège ou à tout autre lieu choisi par le Bureau, au cours du premier trimestre de son exercice. : à la Convention Nationale des LIONS CLUBS du MAROC.

ARTICLE III

CONSTITUTION ET FONCTIONNEMENT DU BUREAU

Le Président, les vice-Présidents, le Secrétaire-Trésorier se réuniront autant de fois qu'il sera nécessaire, au minimum une fois par trimestre, au siège de l'Association ou en tout autre lieu. Aucune indemnité de déplacement ne sera prise en charge par MEDICO-MAROC.

ARTICLE IV

RESPONSABILITE DU PRÉSIDENT et du



Rapport Général

3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998



58

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président et le Conseil d'Administration de MEDICO-MAROC décideront des orientations concernant

1. les fonds de l'Association
2. le personnel bénévole et salarié
3. l'organisation des collectes
 - a. des médicaments, étant stipulé que pour ceux-ci, la responsabilité de l'Association devra être garantie par un contrat d'assurance.
 - b. de matériel médical de tous ordres et de son acheminement au destinataire.
 - c. des dons alimentaires et vestimentaires.
4. la présentation des dossiers aux divers organismes professionnels, gouvernementaux et internationaux, en vue des financements.

ARTICLE V FINANCES

La gestion financière de l'Association MEDICO-MAROC fera l'objet d'un contrôle annuel par le Commissaire aux Comptes du District 416 Maroc. L'exercice débutera le 1er juillet de chaque année pour se terminer le 30 juin de l'année suivante.

Le bilan de l'exercice écoulé et le budget prévisionnel pour l'exercice suivant seront soumis à l'adoption par l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association des Lions Clubs du Maroc.

ARTICLE VI

RELATIONS PUBLIQUES

Le Conseil d'Administration de MEDICO-MAROC transmettra au District 416, pour publication dans le bulletin, et en temps opportun, toute documentation nécessaire pour une complète information des membres du LIONS CLUB sur ses activités.

FONDATION DES LIONS CLUBS DU MAROC

STATUTS

I. BUTS DE LA FONDATION

Article 1

L'établissement dit "Fondation des Lions Clubs du Maroc", fondée en 1998, a été créée à l'initiative des Lions Clubs du Maroc et accueille en son sein les membres des LIONS CLUBS DU MAROC. Elle est régie par la Loi de 1958 concernant les associations et les présents statuts. Son siège est au 148 Rue Bahmad à Casablanca, elle a pour buts :

De promouvoir et de soutenir des actions humanitaires d'envergure en faveur des malvoyants, des malentendants, des handicapés moteurs et/ou physiques, et des personnes en situation difficile. Il a son siège à Casablanca au 148 rue Bahmad. Sa vocation étant d'être reconnue d'utilité publique. Ses actions sont purement sociales et humanitaires, sa neutralité est absolue sur les plans politique et confessionnel.

Article 2

La Fondation peut agir par des moyens divers, tels que l'édition de publications, de bulletins ou de mémoires, l'organisation d'expositions, de concours et d'écoles de formation, l'attribution de bourses et d'une façon générale, par tous moyens permettant à la Fondation de

contribuer à la réalisation de ses objectifs.

II. ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Article 3

La Fondation est administrée par un Conseil composé de 11 membres dont :

a) 5 membres sont nommés par l'Association dite "Association des Lions Clubs du Maroc" du Lions Club International, en sa qualité de fondateur, et renouvelés par elle. Ils proviendront des 5 zones différentes.

Ils sont désignés par un vote à la majorité lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'association des Lions Clubs du Maroc pour une durée de 3 ans.

b) 3 membres de droit :

-1 Membre du Ministère du développement social et de l'emploi,

-1 Membre du Ministère de la Santé,

-1 Membre de la Faculté des Sciences Economiques,

c) 3 membres sont des personnalités choisies par l'Association des Lions Clubs du Maroc en raison de leur expérience ou de leurs compétences, et cooptés.

En dehors des membres de droit, les membres du Conseil d'Administration sont élus pour 3 ans et sont non rééligibles et non renouvelables.

En cas de décès ou de démission d'un membre du Conseil d'Administration, il sera pourvu à son remplacement dans les deux mois et la durée des fonctions de ce nouveau membre prendra fin à l'époque où aurait normalement expiré le mandat de celui qu'il remplace.

Article 4

Le Conseil choisit parmi ses membres un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire-Trésorier qui composent son bureau et des assesseurs. Les membres du Bureau sont élus pour 3 ans.

Article 5

Le Conseil se réunit au moins une fois tous les 6 mois il est convoqué par son Président ou sur la demande d'un quart de ses membres. Le Conseil ne peut délibérer valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés. Un membre absent peut donner un pouvoir de le représenter, par écrit, à un autre membre. Chaque membre présent ne pourra disposer que d'un seul pouvoir.

Si le quorum n'est pas atteint, il est procédé à une nouvelle convocation dans les conditions qui sont précisées par le Règlement Intérieur. Le Conseil peut alors valablement délibérer si le tiers au moins de ses membres sont présents ou représentés. Il est tenu un procès verbal des séances, lequel est signé par le Président et par le Secrétaire-trésorier.

Article 6

Toutes les fonctions de membre du Conseil d'Administration sont gratuites. Les membres du bureau ne pourront prétendre à aucun remboursement d'aucune sorte.

III. ATTRIBUTIONS

Article 7

Le Conseil d'Administration entend le rapport que le bureau doit présenter annuellement sur la situation financière et morale de l'établissement. Il reçoit discute et approuve, s'il y a lieu, les comptes de



Rapport Général

3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416 Rabat 08-09 Mai 1998

59



l'exercice clos qui lui sont présentés par le Trésorier avec les pièces justificatives à l'appui. Il vote le budget de l'exercice suivant les propositions du Bureau et délibère sur toutes les questions mises à l'ordre du jour. Le bureau instruit toutes les affaires soumises au Conseil d'Administration et pourvoit à l'exécution de ses décisions. Le rapport annuel sur la situation de l'établissement et comptes sont adressés chaque année au commissaire des comptes.

Article 8

Le Président représente la Fondation dans tous les actes de la vie civile. Il ordonnance les dépenses. Il peut donner délégation. En cas de représentation en justice, le Président ne peut être représenté que par un mandataire agissant en vertu d'une procuration spéciale. Les représentants de la Fondation doivent jouir du plein exercice de leurs droits civils. Le Secrétaire-Trésorier encaisse les recettes, et acquitte les dépenses.

Article 9

Les délibérations du Conseil d'Administration relatives aux aliénations de biens mobiliers et immobiliers dépendant de la dotation subventionnée, à la constitution d'hypothèques et aux emprunts qui ne sont valables qu'après approbation administrative.

IV. RESSOURCES ANNUELLES

Article 12

Les ressources annuelles de la Fondation se composent :

- 1) des subventions qui peuvent lui être accordées,
- 2) du produit des libéralités dont l'emploi est autorisé,
- 3) du produit des ressources créées à titre exceptionnel et s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente (conférences, galas, téléthon, tombolas, loteries)

V. MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION

ARTICLE 13

Les Statuts ne peuvent être modifiés que sur proposition du Conseil d'Administration, sur proposition d'au moins dix pour cent des membres de l'Association, lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire convoquée à cet effet et à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés.

Ces modifications devront respecter la législation marocaine et les statuts du LIONS INTERNATIONAL. L'Assemblée doit réunir au moins le quart de ses membres actifs.

ARTICLE 14

L'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association et convoquée spécialement à cet effet, dans les conditions prévues à l'Article précédent, doit comprendre au moins la moitié plus un des membres en exercice.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle, et cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents.

Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

ARTICLE 15

En cas de dissolution, l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs Commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Association.

V I SURVEILLANCE ET REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE 16

Le Président doit faire connaître dans les trois mois à la Wilaya de Casablanca tous les changements survenus dans la direction de l'Association.

ARTICLE 17

Le règlement intérieur attenant à ces statuts préparé par le Conseil d'Administration et adopté par l'assemblée Générale, et adressé à la Wilaya de Casablanca.

FONDATION DES LIONS CLUBS DU MAROC

Règlement intérieur

ARTICLE I

La Fondation des Lions Clubs du Maroc est composée des membres de l'associations des Lions Clubs du Maroc (LIONS CLUB INTERNATIONAL) et de toute personne physique majeure ou morale agréée par le Conseil d'Administration du District 416.

ARTICLE II

ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est limité à 11 membres. Il se réunit deux fois par an en séance Plénière : à son siège au 148 Rue Bahmad à Casablanca. : à la Convention Nationale des LIONS CLUBS du MAROC.

ARTICLE III

CONSTITUTION ET FONCTIONNEMENT DU BUREAU

Le Président, les vice-Présidents, le Secrétaire-Trésorier se réuniront autant de fois qu'il sera nécessaire, au minimum une fois par trimestre, au siège de la Fondation ou en tout autre lieu.

Aucune indemnité de déplacement ne sera prise en charge par la Fondation des Lions Clubs du Maroc.

ARTICLE IV

RESPONSABILITE du PRÉSIDENT et du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président et le Conseil d'Administration de la Fondation des Lions Clubs du Maroc décideront des orientations concernant :

1. les fonds de la Fondation des Lions Clubs du Maroc

2. le personnel bénévole et salarié

3. l'organisation des collectes

4. la présentation des dossiers aux divers organismes professionnels, gouvernementaux et internationaux, en vue des financements.

ARTICLE V

FINANCES

La gestion financière de la Fondation des Lions Clubs du Maroc fera l'objet d'un contrôle annuel par le Commissaire aux Comptes du District 416 Maroc. L'exercice débutera le 1er juillet de chaque année pour se terminer le 30 juin de l'année suivante.

Le bilan de l'exercice écoulé et le budget prévisionnel pour l'exercice suivant seront soumis à l'adoption par



Règles de Conduite des Lions

ARTICLE VI

RELATIONS PUBLIQUES

Le Conseil d'Administration de la Fondation des Lions Clubs du Maroc transmettra au District 416, pour publication dans le bulletin, et en temps opportun, toute documentation nécessaire pour une complète information des membres du LIONS CLUB sur ses activités.

Buts du Lions Clubs International

LA CREATION et le développement d'un esprit de compréhension entre les peuples du monde.

L'ENCOURAGEMENT aux principes de bon gouvernement et de civisme.

LA PARTICIPATION active au bien-être social et moral de la communauté.

L'UNION des membres des clubs par les liens d'amitié, de bonne camaraderie et de compréhension mutuelle.

LA CREATION d'un forum pour la pleine et libre discussion de tous les sujets d'intérêt public, sauf ceux de politique partisane et de religion sectaire qui ne feront par l'objet de débats de la part des membres des Clubs.

L'ENCOURAGEMENT à servir la communauté sans rétribution financière personnelle de la part de personnes animées de l'esprit de service, et l'encouragement de la compétence et de la pratique des principes moraux élevés dans le commerce, l'industrie, les professions libérales, les services publics et les entreprises privées.

MONTRER ma foi dans la valeur de ma vocation par une application industrielle afin de mériter pour mes services une réputation de qualité.

CHERCHER le succès et demander toute rémunération et tout profit en juste prix de mes efforts, mais n'accepter ni profit ni succès au détriment de mon respect de moi-même pour des avantages déloyaux ou des actes douteux.

ME RAPPELER qu'il n'est pas nécessaire pour monter mon entreprise d'écraser les autres. Etre loyal envers mes clients et sincère envers moi-même.

QUAND UN DOUTE s'élève quant à la valeur morale de ma position ou de mon action envers les autres, prendre le doute contre moi-même.

CONSIDERER l'amitié comme une fin et non comme un moyen. Considérer que l'amitié ne dépend pas de services rendus mais qu'elle ne demande rien et reçoit les services dans l'esprit où ils ont été rendus.

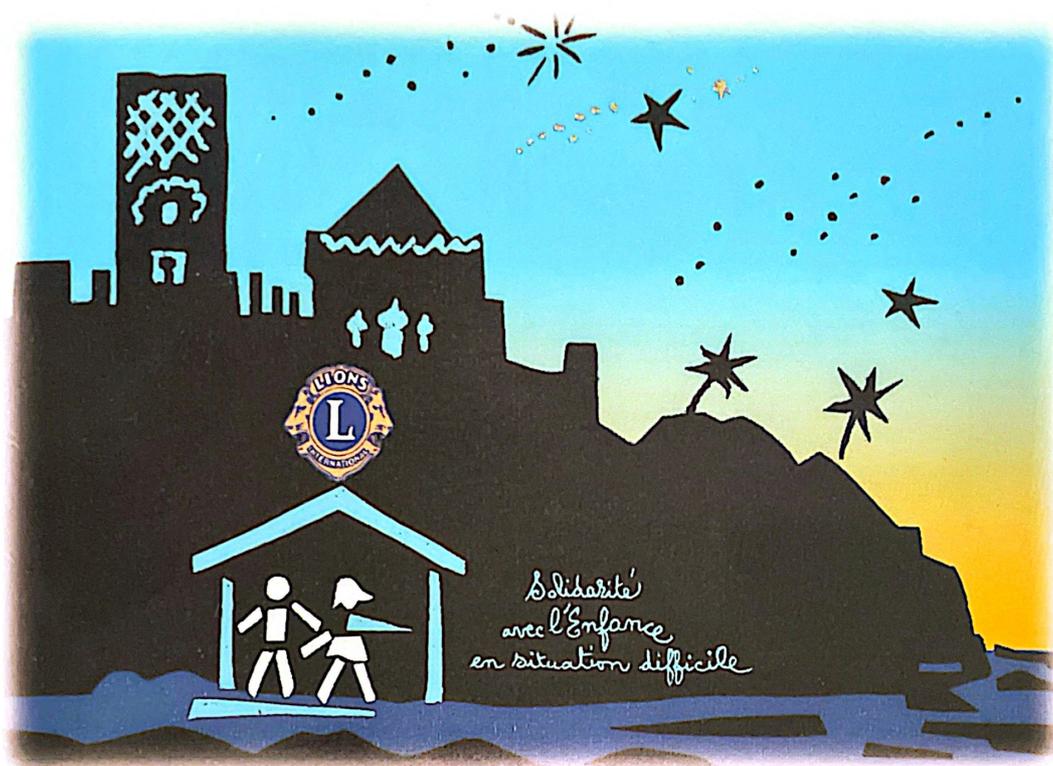
GARDER présents à l'esprit mes obligations en tant que citoyen d'une nation et membre d'une communauté, et leur assurer ma loyauté indéfectible dans mes paroles et mes actes. Leur consacrer spontanément de mon temps, de mon travail et de mes moyens.

AIDER les autres en donnant ma sympathie à ceux qui sont dans la douleur, mon aide aux faibles, mon soutien aux nécessiteux.

ETRE soucieux dans mes critiques et généreux dans mes louanges ; construire et non détruire.

SOUS LA PRESIDENCE D'HONNEUR DE SON ALTESSE ROYALE
LE PRINCE HERITIER SIDI MOHAMED

Lions Clubs International
Association des Lions Clubs du Maroc
District 416



Solidarité avec l'enfance en situation difficile

1953 - 1998
45 ans d'actions humanitaires

3^{ème} Convention Nationale
Organisée par les Lions Clubs de la Zone 1.3

08-09 Mai 1998 Rabat Maroc



Nous Servons





Lions Clubs International

الجمعية الدولية لأندية الليونس

Association des Lions Clubs du Maroc
District 416

3ème Convention Nationale Rabat

1953-1998

45 ans d'actions humanitaires

Solidarité avec l'Enfance en situation difficile

Nos Centres de Solidarité Lions

- 3 Centres pour Enfants Nonvoyants : Meknès (GD), Marrakech (GD), Safi (GD)
- 4 Centres pour Enfants Sourds : Rabat (GD), Immouzer (GD), Casablanca (GI), Tétouan (GI)
- 2 Centres pour Enfants Diabétiques : Tanger (GD), Agadir (GD)
- 3 Centres pour Enfants Abandonnés : Agadir (GD), Eljadida (GD), Tétouan (GD)
- 3 Centres pour Enfants Orphelins : Meknes (GI), Casablanca (GI), Fès (GI)
- 1 Centre pour Enfants des Rues : Casablanca (GI)
- 1 Centre de Sauvegarde de l'Enfance : Oujda (GD)
- 1 Centre pour Enfants Nécessiteux : Rabat (EC)
- 1 Ecole pour Enfants Nécessiteux : Casablanca (GI)
- 1 Centre pour Enfants (Bienfaisance) : Berkane (GI)
- 2 Centres pour Handicapés Physiques : Mohamédia (GD), Fès (GD)
- 1 Centre pour Handicapés Psychiques : Casablanca (GI)
- 2 Centres pour Personnes Agées : Eljadida (GD), Tanger (GD)
- 1 Centre pour Hémodialyse : Meknès (GI)
- 2 Centres de traitement OPH : Eljadida (EC), Bouarfa (EC)
- 1 Centre pour familles de Cancéreux : Rabat (EC)

(Soit 29 Centres, dont 15 à Gestion directe et 4 En cours de réalisation)

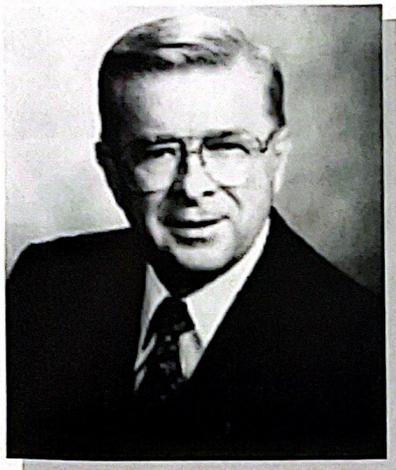
* GD (Gestion directe), GI (Gestion indirecte), EC (En cours de réalisation)



Message du Président International The International Association of Lions Clubs

(Lions Clubs International®)

300 22nd Street/Oak Brook, Illinois 60523—8842,
USA (630) 571-5466



JUDGE HOWARD L. "PAT" PATTERSON, Jr.
Président International

OAK BROOK, le 24 Avril 1998

M. le Docteur Fouad Bouayad
Gouverneur du district 416
43, Rue Aboufaris Almarini
10000 Rabat
Maroc

Chers Lions,

C'est avec grand plaisir que je vous adresse mes salutations les plus amicales, à l'occasion du Congrès annuel des Lions du District 416.

Les conférences nous donnent l'occasion de développer de nouvelles idées et de nouer des liens nouveaux, de reconnaître les accomplissements passés et de se réengager. C'est le moment de commencer à promouvoir la collaboration et à planifier les actions futures.

En tant que membres de la plus grande organisation des clubs-service dans le monde, c'est l'occasion pour vous de réaffirmer votre enthousiasme et votre engagement à travailler dur, pendant que d'autres, au sein de la communauté, reconnaissent les membres Lions comme des chefs de file dans le domaine du service. Le succès continu de SightFirst et du programme d'Aide à la jeunesse illustre l'engagement des Lions de tous les pays, de ceux qui continuent de tenir leur promesse et de rendre service aux nécessiteux.

Pendant votre conférence, je vous invite à prendre le temps de réfléchir sur le fier passé du Lions Clubs International, ainsi que sur les réalisations remarquables de votre district. Et lorsque nous aurons reconnu nos efforts passés, il nous faudra nous tourner vers l'avenir. Votre participation active à ce congrès vous offre l'occasion par excellence de participer à l'échange de nouvelles idées qui mettront votre club et votre district sur la voie d'un avenir plus brillant encore.

En nous basant sur notre fier passé, œuvrons ensemble pour assurer un brillant avenir.

Croyez, chers Lions, en l'assurance de mes sentiments d'amitié les plus sincères.

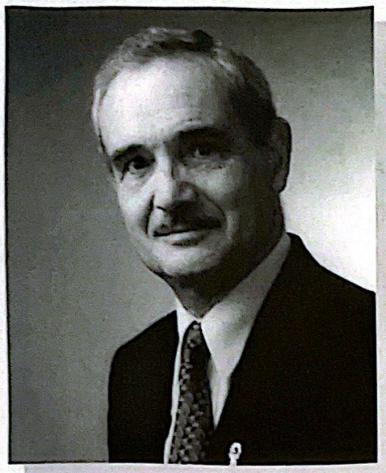
PRCONVLT.FR



Howard L. Patterson, Jr.



Message du Directeur International



Pour la troisième fois les Lions du Maroc, depuis qu'ils constituent un District provisoire, vont confronter leurs expériences, vont échanger leurs idées, vont bâtir ensemble l'avenir de leur District.

Etre présents à leur côté est, pour mon épouse Lili et moi, un honneur et une grande joie. Nous avons tant de liens historiques et culturels, tant de souvenirs en commun que le Lionnisme ne pouvait que raviver ceux-ci et conforter ceux-là.

Mais ce n'est pas que l'Amitié que nous venons renforcer. Il s'agit aussi de construire l'Avenir du lionnisme, d'assurer sa pérennité, de veiller à son adaptation au monde du 21ème siècle.

Il y a tant à faire dans l'action mais aussi dans la réflexion que tout un chacun, avec sa propre culture, avec ses propres possibilités et ses propres connaissances, doit apporter sa pierre à l'édifice.

Une convention nationale est toujours un grand moment dans l'année Lions. Cette 3ème Convention Marocaine permettra sûrement à mes Amis du 416 de franchir un pas supplémentaire dans le développement harmonieux de leur District.

C'est le vœu que je formule et que j'aimerais les aider à réaliser.

Professeur Jean Oustrin
Directeur International.

Biographie du Professeur Jean OUSTRIN Directeur International

Le Professeur Jean Oustrin, de Ramonville Saint Agne, France, a été élu, pour un mandat de deux ans, Directeur de l'association internationale des Lions clubs, à la 79ème convention internationale de l'association, tenue du 09 au 12 juillet 1996 à Montréal, Québec, Canada.

Le Directeur Oustrin est professeur d'université.

Membre du Lions club de Toulouse Colomiers depuis 1973, le Directeur Oustrin a occupé plusieurs postes au sein de l'association, notamment ceux de Président de club, Président de zone, Président de région, Gouverneur de district et Président du conseil. Il a aussi été membre du conseil d'administration, puis Président des Centres Culturels, animateur des séances de formation et Président de l'association des Donneurs de Voix depuis 1988.

En témoignage des services qu'il a rendus à l'association, le Directeur Oustrin a reçu de nombreuses récompenses, y compris la récompense du Gouverneur 100% de District, deux médailles du Président International, une récompense pour l'accroissement de l'effectif et deux récompenses du Président International. Il est aussi Compagnon de Melvin Jones.

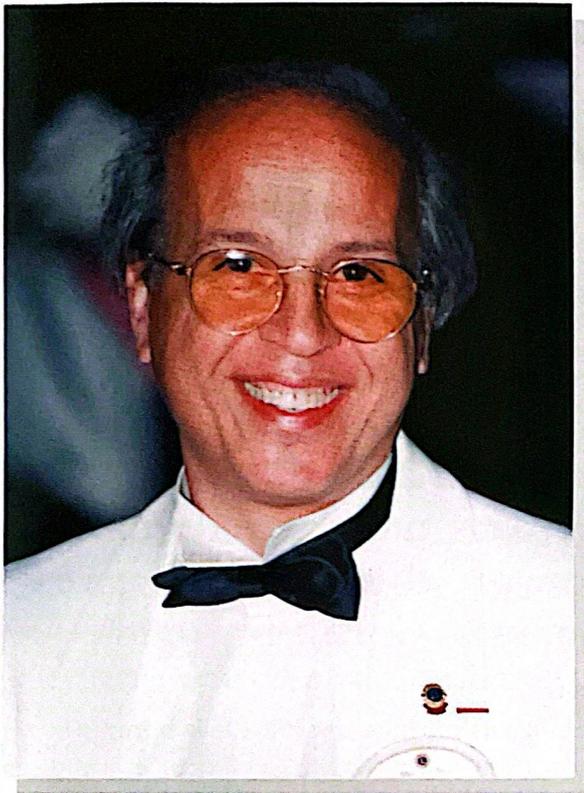
En dehors de ses activités Lions, le Directeur Oustrin est membre de l'Académie Nationale de Pharmacie et Expert des Agences française et européenne du Médicament. Il a reçu une médaille de l'Académie de Médecine et a eu la fonction de Doyen de la Faculté de Pharmacie et de Président des Officiers de Réserve Pharmaciens.

Il est officier de l'Ordre National du Mérite.

Le Directeur Oustrin et son épouse Dr. Lili, qui est aussi Compagnon de Melvin Jones, ont deux enfants et trois petits-enfants.



Message du Gouverneur



C'est avec un grand honneur et avec un grand privilège que notre 3ème Convention Nationale du District 416 soit placée sous la Présidence d'honneur de son Altesse Royale Le Prince Héritier Sidi Mohamed.

La convention est l'occasion en toute conviabilité de faire le point de nos actions humanitaires réalisées, réfléchir à notre fonctionnement et préparer les grandes lignes de l'avenir de notre lionnisme tant au niveau du District que des clubs. Dans un contexte particulier de fin de siècle où nos bonnes valeurs traditionnelles sont remises en question, où l'intolérance et les luttes fratricides se multiplient, notre éthique et notre solidarité agissante se positionnent naturellement pour mieux servir. Nos 45 ans d'actions humanitaires au Maroc témoignent de notre engagement, de notre expérience, de notre disponibilité et de notre savoir-faire au service de ceux que la nature a injustement défavorisés.

"Solidarité avec l'enfance en situation difficile" est un thème fort que la majorité des Lions Clubs du Maroc ont eu à adopter durant l'exercice 97-98. L'objectif "1 club = 1 œuvre sociale maîtresse" a permis l'adhésion de presque tous, de 14 Centres de Solidarité Lions ou œuvres sociales maîtresses, nous sommes passés à 29 Centres (dont 4 en cours de réalisation). Des conventions de partenariat avec le Secrétariat d'état à l'entraide nationale, le Ministère de la Santé, le Ministère de l'éducation nationale, l'Unicef, l'observatoire national des droits de l'enfant,

les collectivités locales représenteront une base solide de travail en commun avec les institutionnels qui permettra aux clubs d'accéder à un niveau supérieur du sens du partage.

L'acquisition et l'inauguration d'un siège national le 14 Mars dernier, la création et la mise en place de la Fondation des Lions Clubs du Maroc et de Médico-Maroc permettront de restructurer le lionnisme marocain au niveau national. Les 2 séminaires organisés en Octobre dernier (Solidarité avec l'enfance en situation difficile) et en Mars dernier (Quel avenir pour le Lionnisme marocain à la veille du 3ème millénaire) ont permis en présence de personnes ressources qualifiées et via des ateliers de confronter nos positions et de développer encore plus nos actions humanitaires. Notre image de marque, via une meilleure communication, est liée aux résultats obtenus sur le terrain de l'humanitaire.

Lors de la 80ème Convention internationale nous avons sollicité la présence parmi nous de mon ami le Directeur International Pr. Jean Oustrin. Avec enthousiasme il nous a fait l'honneur d'accepter d'être le principal orateur du board et de rehausser par sa présence et ses conseils éclairés les travaux de notre 3ème Convention nationale dans cette magnifique ville de Rabat, capitale du Royaume du Maroc.

A vous tous amis Lions du Maroc et des autres districts associés et amis je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'avoir accepté de participer aux travaux de la 3ème Convention placée sous le thème "Solidarité avec l'enfance en situation difficile".

Je garde le meilleur mot pour la fin, pour remercier vivement les Lions Clubs de la Zone 1.3 : Rabat Doyen, Rabat Chellah, Rabat Oudayas, Kénitra Maamora, Témara Skhirat Océan et le Léo Club 1492 qui ont accepté avec enthousiasme et générosité d'organiser cette 3ème convention dans la capitale du Royaume.

Dr. Fouad BOUAYAD
Gouverneur du District 416 Maroc

Biographie

Le Dr. Fouad BOUAYAD a été investi au poste de Gouverneur élu le 10 Mai 1997 lors de la 2ème Convention de Marrakech. Membre actif du Lions Club Rabat Doyen depuis 1985, il a occupé les postes de Président de club, de Président de Zone, de Président de Région et de Vice-Gouverneur. Il a également occupé plusieurs postes de responsabilité (Fondation LALLA ASMAA), au sein du District (Président de la commission d'aide à la correction auditive et orthophonie, Animateur de séances de formation).

En témoignage des services qu'il a rendus à l'association, il a reçu de nombreuses récompenses (100% de Président de Club, 1 Certificat d'appréciation et 1 Médaille du Président international, 3 Certificats d'extension (a créé 3 Clubs), plusieurs plaquettes et médailles de récompenses lors de conventions nationales et internationales.

Après des études secondaires à Lyautey et à Descartes, il a fait ses études de Médecine à Grenoble (68-75) et est diplômé du CES d'ORL de la même ville (75-78). Il a occupé le poste de Secrétaire Général du syndicat des médecins. Il est actuellement Trésorier du Conseil de l'ordre des médecins. Par ailleurs il est Expert assermenté près les tribunaux du Maroc, et Chevalier de l'Ordre du Trône depuis 1993. Il est également expert agréé Apple, et formateur en Informatique médicale depuis 1985.

Le Gouverneur et son épouse Soraya SBIHI ont deux enfants (Youssef et Nouha).



Message de L'immediat Past Gouverneur



"Un peu d'éthique Lions"

Cher amis Lions,

Notre mouvement est noble, il est basé sur des règles de conduite et des objectifs. Tout Lion qui se respecte devrait les avoir à l'esprit pour les appliquer. La première règle d'Éthique Lion est d'avoir foi dans sa vocation professionnelle. Cela veut dire qu'avant toute chose, le Lionnisme recommande l'épanouissement, la réputation et la réussite des membres dans leur leur profession pour pouvoir bien servir.

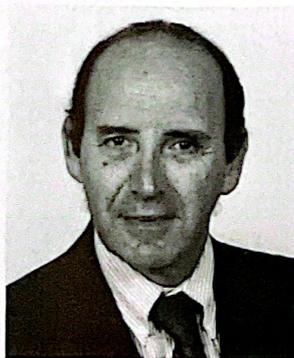
Notre devise est-elle donc liée à notre réussite professionnelle ? Assurément ! Nul ne peut bien Servir s'il n'est pas à l'aise dans sa profession. Comment peut-on donner utilement de son temps ou de son argent si nous ne savons pas les utiliser pour soi ?

Mais la Règle qui me séduit le plus, c'est qu'en toutes circonstances un Lion devrait adopter une attitude généreuse et se montrer réservé dans ses critiques, c'est la plus remarquable des Règles et la plus difficile à appliquer.

Soyons fraternel et solidaire pour qu'ensemble nous bâtissons un avenir meilleur pour tous ceux qui ont besoin de nous.

Hamid Mekki-Berrada

Message du Vice Gouverneur



Harmonie, quel terme magique

A lui seul il évoque l'éblouissement des sens, des sensations, des sentiments de bonheur, de plénitude.

L'harmonie musicale, l'harmonie de mots, l'harmonie de rythme, l'harmonie de famille, de groupe, de corps.

Ce corps formé par l'ensemble des membres Lions, possède des parties qui s'articulent s'accordent et s'équilibrent au sein d'un édifice bâti il y a 81 ans par Melvin Jones et qui unit 185 nations entre elles.

Ceux qui ont assisté à une convention internationale sont mieux à même d'appréhender et de mesurer dans son sens le plus large et le plus émouvant, la signification de l'harmonie d'un corps, lorsque 30.000 Lions, débarquant des quatre coins de la planète, paradent ensemble, se côtoient, se serrent dans les rangs et parlent le même langage, celui des Lions, celui de servir.

Le célèbre adage "un esprit sain dans un corps sain" ne peut être mieux interprété que dans l'harmonie de corps de tous les militants des nobles causes exerçant leur sport favori, la lutte contre le désespoir et la souffrance.

Abderrafih LAHLOU



Programme du District 97-98

Structuration :

- "Objectif District simple" : 35 Clubs et 1250 Membres.
- Ouverture du nouveau siège national permanent "Maison des Lions du Maroc" (MLM), et acquisition des équipements avec l'aide des Clubs et des Lions volontaires. Le siège permettra de faciliter les relations et correspondances avec Oak Brook, les Régions, les Zones et les Clubs. Informatisation et mise en place d'un logiciel de gestion des Clubs interfacé avec le logiciel du district. Archivage de notre Lionnisme.
- Renforcement de nos actions humanitaires et sociales nationales par la création de la **Fondation des Lions Clubs du Maroc** (Fondation LCM) partenaire naturel de la LCIF et de **Médico Lions Clubs du Maroc** (Médico-Maroc) collaborant activement en **Partenariat** avec le Haut commissariat aux personnes handicapées et l'UNICEF.
- Diffusion des nouveaux **Statuts et Règlement Intérieur** de notre District 416 du 04 Mai 96.
- Adaptation de nos statuts par l'inclusion de deux nouvelles entités "Fondation des Lions Clubs du Maroc" et "Médico Lions Clubs du Maroc".
- Développement des relations avec les districts Algérie et Tunisie sous forme de "**Rencontres Maghrébines du Lionnisme**" à tenir annuellement, qui consolideront notre amitié et notre solidarité.
- Réunion semestrielle du **Conseil des Past-Gouverneurs**.

Développement :

- Accroissement intensif et de qualité des effectifs tant par le recrutement de nouveaux membres que la création de nouveaux clubs : **1 Club par Zone Minimum**.
- Valorisation des Lions et des Clubs service qui auront suscité le plus de nouveaux membres et des Lions qui auront créés le plus de nouveaux Clubs.
- Susciter la création de nouveaux clubs dans les Régions 1 et 2 en vue de les doter d'une 3ème Zone.
- **Formation Annuelle au Sein du Siège** par les directeurs des effectifs et de l'extension du district.

Actions humanitaires et sociales :

- "**Objectif 1 Club = 1 œuvre Sociale Maîtresse**" : Outre les actions sociales menées dans la cité, concentrer les efforts de chaque club sur la création

d'une œuvre maîtresse, pivot de l'action sociale des lions et siège du club service. L'ensemble de ces œuvres maîtresses renforceront l'action nationale de la fondation des Lions Clubs du Maroc qui en sera la catalyseur, et le modérateur. Une journée nationale de réflexion sera organisée en vue de coordonner nos objectifs.

- "**Objectif Solidarité avec l'Enfance en Situation Difficile**" :

Agir au niveau de l'infirmité séquellaire : Enfants sourds, non ou malvoyants (Direction de **Sight First**), handicapés moteurs et psychiques, diabétiques ID, Insuffisants rénaux chroniques, les prendre en charge et les intégrer dans le tissu social,

Agir au niveau social : Bébés et Enfants abandonnés, Enfants orphelins, Enfants des rues,

Agir au niveau du lieu : privilégier surtout le milieu rural,

Agir au niveau du contexte : enfants en difficulté scolaire, enfants de prisonnières, enfants cancéreux, approvisionnement en eau potable, amélioration de l'environnement.

Encourager les lions à participer à la **Journée Nationale de l'Enfant le 25 Mai** de chaque année.

- **Commission Nationale de l'Humanitaire** : Edition annuelle des actions menées au niveau national et listing des œuvres maîtresses.

Formation et Communication :

1. Formation :

-> Kits de formation à adresser à tous les officiels du district dès le mois de juillet,

-> Formation lors des réunions de zone, des réunions de région et de la convention, ainsi qu'au sein des clubs,

-> Formation appuyée par le président de la formation au niveau du district, Le lion parrain, Le lion guide.

2. **Bulletin "The Lion en français"**, **Bulletin Mensuel du District** à diffusion généralisée, Bulletin trimestriel du club, Commissions consultatives de zone, Réunions du cabinet du gouverneur, Annuaire du club, **Annuaire des Lions du Maroc** publié par le district, à distribuer à tous les membres, Directory d'Oak Brook.

Recueil des Activités Programmées des différents Clubs.

Léos Clubs et Echange de jeunes :

Les présidents de région et les présidents de zone encourageront la création d'un **Léo Club par Zone** et la promotion d'une université d'été à l'échelon maghrébin. Le district s'engageant à promouvoir la logistique de ces projets.



Programme 97-98 Réalisé

Structuration :

- Objectif District simple : de 30 Clubs et 651 membres nous passerons en fin d'exercice à 35 clubs et 772 membres. Soit 5 Clubs en plus et 121 Membres de plus.
- Sensibilisation à l'action humanitaire : tenue de 2 Séminaires nationaux à Rabat (Solidarité avec l'enfance en situation difficile) et à Casablanca (Quel avenir pour le lionnisme à la veille du 3ème Millénaire) ayant mobilisé Plus de 100 Lions présents à chacun.
- L'ouverture du nouveau siège national permanent "Maison des Lions du Maroc" (MLM) s'est faite le 14.03.98. Il a été entièrement équipé et facilitera le travail du District et des clubs. Un logiciel de gestion de bases de données ayant été développé. L'archivage de notre lionnisme en est conséquent.
- Création de la Fondation des Lions Clubs du Maroc (Fondation LCM, Vocation d'utilité publique) partenaire naturel de la LCIF et de Médico Lions Clubs du Maroc (Médico-Maroc) qui collaboreront activement en Partenariat avec les institutionnels et Adaptation de nos statuts par l'inclusion de deux nouvelles entités "Fondation des Lions Clubs du Maroc" et " Médico Lions Clubs du Maroc" : lors de notre 3ème convention nationale.
- Rencontres Maghrébines du Lionnisme : les 06 et 08 Mars 98 à l'occasion de la conférence méditerranéenne sur l'environnement à Tunis avec la présence de 13 Membres Lions.
- Visite de tous les Lions Clubs du Maroc (32) et de leurs œuvres sociales : visites très conviviales centrées sur les actions humanitaires à mener par les clubs.
- 4 Réunions du Cabinet : dont 2 élargies aux officiels 11.10.97 Safir (47 présents), et 14.03.98 Riad Salam (92 présents) et 2 réservées aux officiels les 12.07.97 Hilton (20 présents), 27.02.97 Hilton (10 présents).
- Réunion semestrielle du Conseil des Past-Gouverneurs : la première ayant eu lieu le 14.03. 98 et la seconde lors de notre 3ème convention.
- Signature de notre association officielle avec le District M.103 France, le District 415 Algérie et le District 414 Tunisie (Les 04.10.97 à Paris et le 08.03.98 à Tunis).
- Réunions avec les commissions du District :
 - Commission du Livre blanc (4)
 - Commission Léos Clubs (3)
 - Commission d'honneur (2)
 - Commission SightFirst (1)
 - Commission Correction auditive (1)
 - Commission de la Convention (6)
- Conventions de partenariat avec :
 - Le Secrétariat d'état à l'Entraide Nationale,
 - le Ministère de la Santé,
 - le Ministère de l'Education Nationale,
 - l'Unicef,
 - l'observatoire national des droits de l'enfant,
 - les collectivités locales,
 - le service de coopération de l'Ambassade de France,
 - RAM
- Participation au Congrès de Paris le 25.04.98.
- Participation à Rabat au séminaire SVP "Solidarité pour vaincre la pauvreté".
- Plusieurs Jumelages ont eu lieu cette année.

Développement :

- 2 Clubs ont déjà eu leur remise de charte : Berkane Trifa le 22.11.97 et Casablanca Oasis le 14.03.98, 3 autres Clubs Salé Dar Elbaroud (2 Réunions), Oujda Millénaire (Correspondance et liste de 35 Membres) et Sefrou Cerisiers (Correspondance) sont en cours d'affiliation.

- Création en cours du 1er Lions Club aux Emirats Arabes Unis.
- 5 Nouveaux Compagnons de Melvin Jones enregistrés cette année et plusieurs membres bienfaiteurs.
- Projet d'une zone supplémentaire dans la Région 2 (Marrakech et Agadir, Safi et Eljadida) et d'une zone supplémentaire dans la région 1.
- Diffusion des Statuts et Règlement Intérieur de notre District 416 du 04 Mai 96, dès le début de notre exercice.

Actions humanitaires et sociales :

- "Objectif 1 Club = 1 œuvre Sociale Maîtresse" : de 14 Centres de solidarité Lions nous sommes passés à 29 (dont 4 en cours de réalisation).
- "Solidarité avec l'Enfance en Situation Difficile" : La majorité des actions humanitaires s'est concentré sur le thème de l'enfance en situation difficile.
- Aide d'urgence de 10 000\$US par la LCIF remise aux sinistrés du Village de Tassoultant (Marrakech)
- 700 000 Dh. d'Insuline offerts à la Province médicale du Gharb (Kénitra).
- Le 80ème Anniversaire du Lionnisme fêté le 08.10.97 par une opération "Don du Sang" au niveau national.
- Distribution de 6000 paires de Lunettes à travers les clubs marocains.
- Adoption d'un projet SightFirst par la LCIF le 19.03.98, après visite d'une commission venant d'Oak Brook, pour l'équipement d'une aile Ophtalmologique à l'hôpital de Bouarfa à hauteur de 306 000 \$US. Le Partenariat avec le Club Roissy Pays de France a permis de porter ce projet à hauteur de 6 Millions de Dh.
- Commission Nationale de l'Humanitaire : Edition du Livre blanc et d'une Vidéo montrant nos actions aux quatre coins du Royaume.
- Autres Actions Multiples au niveau des Clubs : variant de 200 000 à 800 000 Dh. par club au cours de cet exercice.
- Candidature du Maroc pour abriter la Conférence Méditerranéenne des Lions Clubs en l'an 2002.
- Organisation du voyage pour la Convention internationale de Birmingham et de la Convention Nationale du DM 103 France à Lille.

Formation et Communication :

1. Formation :

- > Kits de formation : adressés dès le début de l'exercice,
- > Formation lors des réunions de zone faite par les présidents de zone et lors de la convention : 3 Commissions nous feront des recommandations sur "La solidarité avec l'enfance en situation difficile", "Le partenariat", et "Thèmes des prochains séminaires".

2. Communication :

Le Bulletin Mensuel du District a été diffusée à tous avec des rubriques nouvelles (REA), le Bulletin "The Lion en français" : par une nouvelle convention signée le 04 Octobre dernier à Paris, 132 Officiels de Clubs et du District ont reçu ce bulletin. Le Bulletin trimestriel du club a été encouragé; 4 Réunions du cabinet du gouverneur ont été tenues, Annuaire du club encouragé, Annuaire des Lions du Maroc publié par le district : entièrement remodelé il sera adressé à tous.
Internet : Communication durant l'année et lors de la convention par des E-mails.

Léos Clubs et Echange de jeunes :

2 Léos Clubs ont été créés : Léo Club 1492 et Léo Club Al Akhawain.



Programme de la 3ème Convention Nationale

Vendredi 08 Mai 1998

- Accueil des congressistes, Assistance aux formalités
- Transfert à Rabat

- 14h00 **Inscription**, Remise des pochettes et Installation à l'hôtel Hilton ou Shehrazade
- 15h00 **Séminaire de Formation : Ecole des Officiels**
- Ecole des Présidents
 - Ecole des Secrétaires et des Trésoriers
 - Ecole des Officiels du District
- 18h00 **Réunion de la Commission d'honneur**, réservée aux Past-Gouverneurs
- 19h30 **Cocktail de bienvenue**
- 20h30 **Dîner traditionnel** avec les Past-Gouverneurs, Les Officiels et les Présidents de Clubs

Samedi 09 Mai 1998

- 08h00 **Suite des Inscriptions**
- 09h00 **Séance d'ouverture**
Levée des couleurs et Hymnes nationaux
Evocation des amis disparus
Présentation du Programme de la Convention par Naima Maghnouj D. Protocole
Mot de bienvenue par le Directeur de la Convention Patrick Merland
Allocution du Gouverneur du District 416 Dr. Fouad Bouayad
Allocution du Directeur International Pr. Jean Oustrin
Allocution des Officiels invités
- 10h00 **Réunion plénière**,
Constitution des Commissions :
Commission 1 : Le Partenariat
Commission 2 : Thèmes des Séminaires 98-99 (2 à proposer)
Commission 3 : Solidarité avec l'enfance en situation difficile
- 10h15 **Visite des Espaces sociaux** et Pause café
- 10h30 **Travaux des Commissions**
- 13h00 **Déjeuner au Bord de la Piscine**
- 15h00 **Séance Plénière**
Rapport du Gouverneur du District 416, Dr. Fouad Bouayad
Rapport du Secrétaire-Trésorier, Pr. Taoufik Jamal
Rapport des Présidents de Régions Dr. Abdelkamel Mikou, Guy Zanca
Intervention du Directeur International Pr. Jean Oustrin
Présentation et Intervention des Gouverneurs invités
Présentation des travaux des commissions, Questions-Réponses,
et approbation des motions des commissions
AGE portant sur nos Statuts et Règlement intérieur, sur la Fondation des LCM et MédicoMaroc, sur le Siègne national.
Investiture du Gouverneur élu Lahlou Abderrafih et des Officiels Elus
Photos des Officiels
Lecture du Message adressé à S.M. LE ROI HASSAN II
- 19h00 **Clôture de l'assemblée générale** et Conférence de Presse
- 20h15 **Cocktail du Gala**
- 21h00 **Grande Soirée de Gala** au Profit des œuvres sociales des clubs de la Zone 1.3, animée par un orchestre international avec défilé de mode.



Travaux des Commissions

Commission 1 : Le Partenariat

Président : Elkholti Kamil, PG, Alami Tazi, PG

Rapporteur : Pr. Taoufik Jamal

La création de partenariat est souvent essentielle pour réunir les compétences et ressources nécessaires à la réalisation d'une action humanitaire. Dans la formulation d'une action, il faut analyser les besoins à satisfaire et explorer les occasions qui existent de former des alliances avec d'autres organismes, départements gouvernementaux, associations ou groupements. Une personne ou une organisation à elle seule ne peut pas s'occuper de tous les aspects ou fournir toutes les ressources nécessaires à la réalisation d'une oeuvre.

Thèmes de réflexion :

- Objectif fixé et cahier de charges réalisé,
- Mise en place du projet : Contribution internes et besoins externes déterminés
- Partenaire potentiel institutionnel (Département ministériel, Institution locale, ONG, LCIF, Lions Club Européen ou méditerranéen) ou privé,
- Besoins du partenaire et ses propositions,
- Commission Lions restreinte chargé de le réaliser,
- Participation des parties concernées à toutes les étapes : Commission mixte de suivi,
- Signature d'un protocole d'accord, impliquer le District 416
- Calendrier des Réunions avec dates butoirs.

Commission 2 : Thèmes des Séminaires 98-99 (2 à proposer)

Président : Benchekroun Mohamed, PG

Rapporteur : Zian Abdelmoumen

Dans plusieurs Districts les thèmes des séminaires et des actions nationales prioritaires sont décidés lors des conventions nationales et habituellement votés. Nous tentons dans cette commission d'apporter cette culture de choix relevant des clubs.

Thèmes de réflexion :

- Lutte contre la cécité évitable : SightFirst.
- Contribution des Lions Clubs au niveau de l'éducation des jeunes
- Mise en place d'un jumelage
- Mise en place d'un Echange de jeunes
- Création d'un nouveau Lions Club et Recrutement de nouveaux Lions
- Actions communautaires dans la cité et/ou Création d'un Centre de Solidarité par Lions Club.
- L'harmonie et les actions humanitaires
- Un Lions club en bonne santé

Commission 3 : Solidarité avec l'enfance en situation difficile

Président : Wahabi Mâati, PG

Rapporteur : Lazrek Malika

Le programme Solidarité avec l'enfance en situation difficile ayant connu l'adhésion de la majorité des clubs, sa continuation est subordonnée à un engagement plus efficient des clubs qui n'ont pas encore de centres de solidarité Lions. Pour ceux qui s'occupent déjà de l'enfance en situation difficile plusieurs questions se posent à eux : de gestion, de ressources humaines et matérielles, d'objectifs.

Thèmes de réflexion :

- Les enfants sourds : Prothèse auditive, Education spécialisée, Guidance parentale
- Les enfants nonvoyants : Education spécialisée, Informatisation du braille, Travaux manuels
- Les enfants handicapés physiques : Equipements, Insertion socio-professionnelle
- Les enfants diabétiques : Insuline, Seringues, Tests, Bandelettes, Prise en charge, autonomie
- Les enfants abandonnés : Loi 1992, Partenariat avec les autorités judiciaires, Age de soutien
- Les enfants orphelins : Education, prise en charge
- Les enfants délinquants : Création de centre de sauvegarde, Equipements, Ateliers de formation
- Les enfants des Rues : Partenariat avec l'heure joyeuse et d'autres organismes dédiés.
- Les enfants démunis, de Prisonnières : Rôle des pédiatres, des Lions Clubs
- Les enfants handicapés psychiques : Rôle des psychologues, des psychiatres, Contributions Lions.
- Les enfants cancéreux : Partenariat avec l'INO, l'Avenir.



Cabinet du Gouverneur

Titre et Fonction	Nom	Club
Gouverneur du District 416	Dr.BOUAYAD Fouad C. 769777 D.750907 F.702636 M.01149549 bouayad@atlasnet.net.ma	Rabat Doyen
Immédiat Past-Gouverneur	MEKKI-BERRADA Hamid	Casa Atlantique
Commission Extension	LAHLOU Abderrafih	Casa Doyen
Vice-Gouverneur	Pr.TAOUFIK Jamal	Rabat Doyen
Commission Effectifs	DOURI M'hammed	Rabat Doyen
Secrétaire-Trésorier	BENCHEKROUN Mohamed	Fes Doyen
Communication	TAZI Alami	Meknes Doyen
Past-Gouverneur	WAHABI Hadj Mâati	Marrakech Doyen
Commission Relations Publiques	Me.AOUADI Mohamed	Meknes Doyen
Past-Gouverneur	NABIL Mohamed	Casa Atlantique
Commission LCIF	BERRADA Hadj Mohamed	Casa Anfa
Past-Gouverneur	GHZIEL Mohamed	Meknes Oualili
Commission Compréhension et Coopération Internationale.	FOUTOUHI Mohamed	Safi Doyen
Past-Gouverneur	BEN HACHEMI Abdeslam	Tanger Montagne
Commission d'honneur	Dr.CHASSANG Michèle	Rabat Chellah
Past-Gouverneur	BENALLAL Mohamed	Rabat Doyen
Commission Echange de jeunes	MERLAND Patrick	Rabat Oudayas
Past-Gouverneur	Pr.BENGHALEM Hamid	Casa Anfa
Commission Formation	Dr.MIKOU Abdelkamel	Fes Doyen
Past-Gouverneur	ZANCA Guy	Eljadida Doyen
Commission Aide à la jeunesse	AMIAR Youssef	Tétouan Médina
Past Président de Région	BERRADA Elghammaz Med	Fes Zallagh
Commission Environnement	BENSAID Elmontacir	Rabat Oudayas
Past Président de Région	MARTINET Jean Luc	Casa Atlantique
Commission SightFirst	SALIGANE Abdenbi	Marrakech Doyen
Past Président de Zone	MAGHNOUCH Naima	Kénitra Maamora
Commission Prévention du Diabète	MARION Valery	Rabat Oudayas
Past Président		
Commission Léos Clubs		
Past Président		
Commission Concours d'Affiches de la Paix		
Past Président		
Commission de la convention		
Past Adj. Secrétaire		
Commission Correction auditive et orthophonie		
Président de la Région 1		
Président de la Région 2		
Président de la Zone 1.1		
Président de la Zone 1.2		
Président de la Zone 1.3		
Président de la Zone 2.1		
Président de la Zone 2.2		
Chef du Protocole		
Assistante		



Commissions Chargées du Programme Général

Titre et Fonction	Nom	Club
"Solidarité avec l'enfance en situation difficile"		
Enfants sourds	JOUAHRY Abdelghafour	Fés Doyen
	BENALLAL Mohamed	Rabat Doyen
Enfants nonvoyants	BIHKAK Mohamed	Safi
	BENALI Salima	Oujda Renaissance
Enfants abandonnés, orphelins	Me.ARRM Zahra	Agadir Tilila
	TOUZANI Kassem	Eljadida Doyen
Enfants des rues	TAZI Meryem	Casa Les Iris
	CHRAIBI LAHBABI Maria	Rabat Chellah
Enfants des prisonnières	ESSADKI Hassan	Rabat Oudayas
	LABZAOUI Abdelhaq	Tanger Doyen
Enfants diabétiques	KHATTABI Jaouad	Tanger Montagne
	TAJEDDINE Abdeslam	Mohammedia
Enfants IMC	LAZRAC Malika	Temara Skhirat Océan
	Dr.CHASSANG Haj Hammou	Rabat Chellah
Enfants handicapés moteurs	BELFADLA Abdesselam	Eljadida Mazagan
	AIT BHAJI Naima	Meknes Salam
Enfants cancéreux	Dr.HAMDOUCH Seddik	Meknes Doyen
	Pr.NEJMI Mâti	Rabat Oudayas
Insuffisance rénale chronique	DAUNEY Michel	Marrakech Doyen
	AJANA Abdellatif	Meknes Doyen
"Une œuvre sociale maitresse par lions club"		
Objectif 1 Club = 1 œuvre sociale maitresse, et Livret blanc des actions humanitaires	BENKIRAN Essaid Mohamed Pr.TAOUFIK Jamal	Casa Espoir Rabat Doyen
Relations avec le haut commissariat aux personnes handicapées, avec l'UNICEF, RAM.	El KHOLTI Kamil BERRADA Omar	Casa Doyen Casa Doyen
Relations avec les Lions Clubs du Maghreb	Me.AOUADI Mohamed	Meknes Doyen
Journée du Lionnisme 08.10.97	KETTANI Asmaâ HARTI Said	Casa Unité Casa Espoir
Journée Lions avec l'ONU 27.02.98	Me.MIZDID Mohamed SEFRIQUI Najat	Rabat Doyen Tanger Detroit
Journée de l'handicapé 30.03.98	Pr.CADI SOUSSI Mohamed CHERIF D'OUAZZANE M.	Rabat Doyen Tanger Montagne
Journée Sight First 03.05.98	RKIEK Abdeslam BENCHEKROUN Touria	Tétouan Médina Marrakech Les Oliviers
Journée nationale de l'enfant 25.05.98	JOUNDY Claudine HASSOUNE Mohamed SEFFAR Abdelali	Agadir Tilila Agadir Doyen Casa Atlantique
Directeurs de la Convention Nationale du District 416 08 et 09 Mai 1998 à Rabat	MERLAND Patrick BENALLAL Mohamed CHRAIBI LAHBABI Maria LAZRAC Malika SABIR Mohamed	Rabat Oudayas Rabat Doyen Rabat Chellah Temara Skhirat Océan Kénitra Maamora
Convention Internationale 30.06.98 Birmingham	RAISSI Ahmed	Rabat Doyen



Hommage à nos Past-Gouverneurs

District 401 (Maroc, Algérie, Tunisie)

Exercice	Prénom, NOM	Ville	Pays
1	1957-1958	Pierre André MOULLEFARINE*	Casablanca Maroc
2	1958-1959	Robert THIERRY*	Casablanca Maroc
3	1959-1960	Gaston ANDULZE-ACHER	Oran Algérie
4	1961-1962	Achille SERNA	Alger Algérie
5	1961-1962	Pierre GORSSE	Rabat Maroc
6	1962-1963	Mohamed KARIM LAMRANI	Casablanca Maroc
7	1963-1964	Fernand ASMODE	Alger Algérie
8	1964-1965	André LAFON	Casablanca Maroc
9	1965-1966	Albert GUYON*	Alger Algérie
10	1966-1967	Benamar FODDA	Alger Algérie
11	1967-1968	Gaston BARUK*	Rabat Maroc
12	1968-1969	Paul GLIUBISLAVICH	Oran Algérie
13	1969-1970	M'hamed DOUIRI	Rabat Maroc
14	1970-1971	Alexis SPORTES	Mascara Algérie
15	1971-1972	Mohamed BENCHEKROUN	Fes Maroc
16	1972-1973	Mohamed LARAKI*	Casablanca Maroc
17	1973-1974	Salaheddine BAHRI*	Tunis Tunisie
18	1974-1975	Henri RUNGS	Rabat Maroc
19	1975-1976	Mohamed AITOUYAHYA	Alger Algérie
20	1976-1977	Alami TAZI	Meknès Maroc
21	1977-1978	Braham BOUZARD*	Alger Algérie
22	1978-1979	Mustapha CHENIK	Tunis Tunisie
23	1979-1980	Benacer BENYAHIA*	Rabat Maroc
24	1980-1981	Mohamed FOURATI	Sfax Tunisie
25	1981-1982	Quassem BENHAYOUN	Casablanca Maroc
26	1982-1983	Abdelkader BENSALAH	Tunis Tunisie
27	1983-1984	Hadj Maâti WAHABI	Marrakech Maroc
28	1984-1985	Radhouane BOUZGUENDA	Tunis Tunisie
29	1985-1986	Mohamed AOUADI	Meknès Maroc
30	1986-1987	Ridha BENCHERIFA	Sousse Tunisie
31	1987-1988	Kamil El KHOLTI	Casablanca Maroc
32	1988-1989	Abdelfettah DJEMAL	Tunis Tunisie
33	1989-1990	Abdelali SEFFAR	Casablanca Maroc
34	1990-1991	Ammar MLAIKI	Tunis Tunisie
35	1991-1992	Hadj Mohamed LAAROUSSI	Tanger Maroc
36	1992-1993	Ali HABBOUR	Alger Algérie
37	1993-1994	Moncef FARZA	Tunis Tunisie
38	1994-1995	Mohamed NABIL	Casablanca Maroc

District 416 (Maroc)

Exercice	Prénom, NOM	Ville	
1	1995-1996	Hadj Mohamed BERRADA	Casablanca
2	1996-1997	Hamid MEKKI-BERRADA	Casablanca



Officiels des Lions Clubs du Maroc

	Président	Secrétaire	Trésorier
Rabat Doyen	BENALLAL Mohamed	MIZDID Mohamed	RAISSI Ahmed
Rabat Oudayas	MERLAND Patrick	FREJ Najib	TARTIERES Dominique
Rabat Chellah	LAHBABI CHRAIBI Maria	SINACEUR OSMAN Radia	MOULINE Rabéa
Témara Skhirat Océan	LAZRAK Malika	AKRAD Rachida	BALAMANE Kamal
Salé Dar Elbaroud	HAJJI Driss		
Kénitra Mamora	SABIR Mohamed	BENWAHOUD SalahEddine	SEQAT Béatrice
Meknes Doyen	BALAFREJ Anis	AJANA Abdellah	AGUOUZAL My Med
Meknes Oualili	GHZIEL Mohamed	BENNOUNA Hamid	SINDI Abdelhamid
Meknes Salam	SEFIANI Raféa	TAZI Latifa	IRAQUI Amal
Fes Doyen	BENYAHYA Tabib Ali	BELKZIZ Abdelaziz	BELKZIZ Abdelaziz
Fes Zalagh	GUESSOUS Driss	SERGHOUCHNI Ahmed	MSEFER Badreddine
Sefrou Cerisiers	TAZI Mohamed		
Oujda Renaissance	BENALI Salima	BELKBIR Hayat	SNOUSSI Samira
Oujda Millénaire	BELAYACHI		
Berkane Trifa	RAHMANI Nadia	LAHBIL Myriam	JAARA Karima
Tétouan Médina	BENABDELLAH Youssef	SEKKAT Moncef	AITBOUHIA Mustapha
Tanger Doyen	ZIAN Abdelmoumen	BERTRAND Robert	ABDALAS Mohamed
Tanger Montagne	BENNANI Anouar	DIOURI Samir	SOULAMI Najib
Tanger Detroit	MERNISSI CHRAIBI Adiba	SALMERON Ninez	FELLOUS Naima
Casablanca Doyen	BERRADA FathAllah	DEDIEU Pierre	BENNIS Abdelfettah
Casablanca Atlantique	MARTINET Jean Luc	IDRISSI Mustapha	IRAQUI Abdelaziz
Casablanca Anfa	ZERHOUNI Mohamed	KHATTABI Said	BENHAYOUNE Azzedine
Casablanca Espoir	HARTI Saad	BENNOUNA Saida	BENNOUNA Kamar
Casablanca Les Iris	ELKHOLTI Ilda	ELGUERMAI Mariette	WHYBREW Patricia
Casablanca Unité	ELKETTANI Asmaâ	DUSCHAMP Jacqueline	LAHBABI Naima
Casablanca Oasis	ACHAAB Ab. Nacer	TAZI Rachid	ALALI Mohamed
Mohammedia	TAJEDDINE Abdeslem	ELABBADI Omar	GHAZI Abdelhaq
El Jadida Doyen	FALLAH Mohamed	MAKSOUUD Mohamed	BENNANI Azzedine
El Jadida Mazagan	LARAKI Khalid	CHOUFARI Elmostafa	BOUDALI Mohamed
Marrakech Doyen	DAUNAY Michel	ELMAHIR Mohamed	CARTIER Pierre
Marrakech Oliviers	BENCHEKROUN Touria	CARTIER Jacqueline	JBARA Saida
Safi Doyen	DHALOOMAL Moti	SOUISSI Ahmed	MOUSSAID Ahmed
Safi Azur	HARRAK Faiza	SIDKI Touria	MARRE Danielle
Agadir Doyen	LAGHRABLI Rachid	ACHENDIR Abderrahim	KSIKES Ahmed
Agadir Tilila	BONIOL Martha	AYAD Monique	JOUNDY Claudine



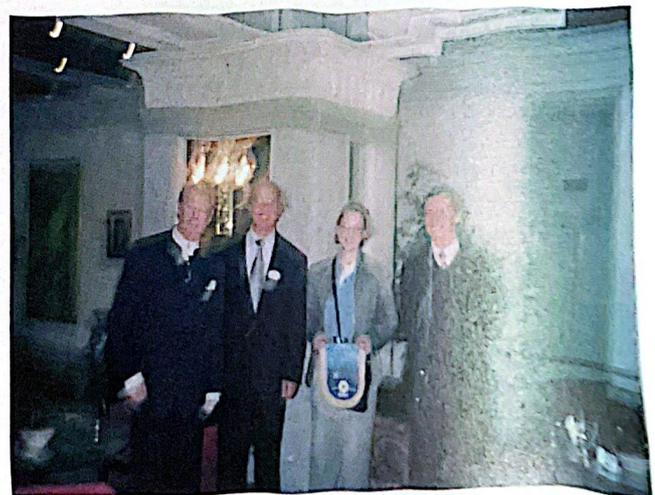
Signature de la Convention Associant le District Multiple 103 France et Les Districts du Maghreb 414, 415 et 416.

Signature de la Convention de Partenariat entre le Secrétariat d'Etat chargé de l'Entraide Nationale auprès du Ministère des Affaires sociales et le District 416



Participation de la délégation Marocaine à la Conférence Méditerranéenne sur l'Environnement "Méditerranée Mer à Préserver" à Tunis.

Commission LCIF visitant le Maroc pour le Projet SightFirst de Bouarfa.





3ème Convention Nationale des Lions Clubs du Maroc District 416



1er Séminaire National "Solidarité avec l'enfance en situation difficile" et 2ème Séminaire National "Quel avenir pour le Lionnisme Marocain à la veille du 3ème Millénaire"



Réunion du Cabinet du Gouverneur élargie aux Officiels des Lions Clubs.



Visite d'un Lions Club par le Gouverneur accompagné des Officiels du District 416.

Visite d'un Centre de Solidarité Lions pour Enfants Abandonnés

